

2^e Document de suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales

Octobre 2010



2^e Document de suivi du Vade-mecum
relatif à l'usage de la langue française
dans les organisations internationales

Octobre 2010

Sommaire

Avant-propos	5
---------------------------	----------

PARTIE I : SUIVI DU VADE-MECUM	7
---	----------

Chapitre 1 : Observation	9
---------------------------------------	----------

1. Langues utilisées lors de l'Assemblée générale de l'Onu et lors de la Conférence générale de l'Unesco.....	9
Tableau : langues utilisées par les pays francophones lors de l'assemblée générale de l'Onu	10
Tableau : langues utilisées par les pays francophones lors de la conférence generale de l'Unesco	13
2. Langues utilisées lors de la 14 ^e session du Conseil des droits de l'Homme du 31 mai au 18 juin 2010 à Genève (suisse)	16
Tableau : grille détaillée des interventions en anglais, arabe et francais	16
3. Langues utilisées lors des assemblées générales de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	17
4. Langues utilisées par les diplomates francophones en poste à Bruxelles.....	18

Chapitre 2 : Action des francophones.....	19
--	-----------

Le rôle des Ambassadeurs francophones	19
■ Onu – New York	19
■ Onu – Genève	21
■ Union européenne	22
■ Union africaine.....	24
■ Unesco.....	25
■ La Haye.....	26

PARTIE II : ÉTAT DES LIEUX DE L'USAGE DU FRANÇAIS	27
--	-----------

Chapitre 1 : Le multilinguisme à l'Onu.....	29
--	-----------

1. Rappel du cadre réglementaire.....	29
2. Actualité.....	29
3. Observation à l'Onug	32

Chapitre 2 : Le multilinguisme à l'Unesco35

1. Rappel du cadre réglementaire.....35
2. Actualité35
3. Observation.....36

Chapitre 3 : Le multilinguisme à l'Union africaine (U.A.).....39

1. Rappel du cadre réglementaire.....39
2. Actualité39
3. Observation.....40

Chapitre 4 : Le multilinguisme à la Commission économique pour l'Afrique (C.E.A.)45

1. Rappel du cadre réglementaire.....45
2. Observation.....46

**Chapitre 5 : Le multilinguisme à la Communauté de développement
de l'Afrique australe (S.A.D.C.)51**

1. Rappel du cadre réglementaire.....51
2. Observation.....51

Chapitre 6 : Le multilinguisme à l'Union européenne (U.E.)55

1. Rappel du cadre réglementaire.....55
2. Actualité56
3. Observation.....58

Chapitre 7 : Autres institutions.....67

1. Le multilinguisme à l'O.M.S.67
2. Le multilinguisme à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.)70

Conclusion73**Annexe 1 : Le Vade-mecum75****Annexe 2 : Classification des pays suivant les usages linguistiques requis par le Vade-mecum.....79****Annexe 3 : étude DIVERSUM – Onu85****Annexe 4 : étude DIVERSUM – U.E.101**

Avant-propos

En adoptant, à Bucarest en 2006, le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, les ministres de la Francophonie ont marqué leur volonté de donner un coup d'arrêt au déclin progressif du multilinguisme dans ces enceintes. En me confiant le mandat d'assumer le suivi du Vade-mecum, nos instances ont confirmé le haut niveau d'exigence auquel répondait cet engagement.

Ce deuxième rapport de suivi, qui fait suite à celui de 2008, permet de mesurer le chemin parcouru, de mettre en lumière les tendances observées et de tirer des enseignements essentiels qui nous aideront à mieux relever, ensemble, le défi de la place du français dans la vie internationale.

Basé sur une observation des pratiques linguistiques des représentants de nos Etats et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce rapport se veut avant tout un outil d'information permettant de mieux percevoir la situation réelle et d'identifier les domaines dans lesquels les actions en faveur du multilinguisme sont efficaces ainsi que les leviers sur lesquels il faudrait s'appuyer pour contrer la tendance au monolinguisme. À ce titre, l'action des groupes des ambassadeurs francophones est particulièrement mise en évidence et illustre bien les vertus du volontarisme.

À l'examen des faits et des chiffres qui sont rassemblés ici, quelques conclusions majeures s'imposent.

La première est que, avec un taux d'utilisation du français oscillant entre 72% et 74% lors des rencontres les plus visibles et les plus prestigieuses, les Etats et gouvernements francophones sont, globalement, respectueux des engagements pris dans le cadre du Vade-mecum. Il convient de relever, néanmoins, une légère baisse à l'Assemblée générale de l'Onu alors que la situation est stable à la Conférence générale de l'Unesco.

La deuxième vient toutefois tempérer la précédente car plusieurs des pays membres ou observateurs de l'OIF, dont la langue nationale n'est pas prise en charge par les services de traduction et d'interprétation, recourent systématiquement à l'anglais, et ceci en dépit de l'engagement pris, lorsqu'ils ont adhéré à la Francophonie, de contribuer à la promotion de la langue française.

La troisième grande conclusion se réfère à l'usage quasi exclusif d'une seule langue dans les réunions dites « informelles » et qui sont, néanmoins, d'une grande importance. Tout comme s'est installée l'habitude chez plusieurs représentants de rédiger leurs documents initiaux en anglais, malgré une connaissance parfois rudimentaire de cette langue. Cette dernière constatation, qui s'applique également aux fonctionnaires internationaux, met en exergue la responsabilité des organisations internationales elles-mêmes et la difficulté qu'elles éprouvent à respecter leurs propres règles intérieures sur le plan linguistique.

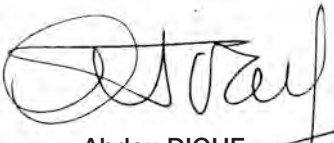
Une dernière grande constatation est l'absence de règles claires et de consignes précises chez nos membres et observateurs quant à l'usage du français dans les organisations internationales. Tel représentant, pourtant francophone, jugera plus « moderne » ou « convenable » de parler anglais là où un autre n'hésitera pas à s'exprimer dans sa langue maternelle. Tel autre, ignorant les engagements pris par son pays dans le cadre de la

Francophonie, ne pensera pas à « faire une place » au français dans son intervention ou, à tout le moins, en diffuser une traduction écrite. Un troisième, alors même que sa langue nationale dispose d'un statut de langue officielle de l'organisation, choisira délibérément l'anglais !

Le moment est à présent venu d'adopter quelques mesures concrètes susceptibles de faire progresser l'usage du français dans la vie internationale. J'ai ainsi demandé à notre Observatoire de la langue française, chargé du suivi du Vade-mecum, de concevoir un guide pratique d'accompagnement à l'usage des États et gouvernements qui aidera leurs représentants à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs pour chaque organisation internationale et qui leur fournira des outils pratiques de mise en œuvre de la décision prise au Sommet de Bucarest.

Le combat de la Francophonie pour le multilinguisme dans les organisations internationales, fondé sur la défense du statut de la langue française, connaît quelques succès. C'est indéniable. Ce combat en faveur de la langue française, faut-il le rappeler, profite à toutes les langues, même à celles qui ne sont pas reconnues dans ces grandes enceintes internationales, puisqu'il plaide en faveur de la diversité linguistique et culturelle universelle.

Une prise de conscience quant à la nécessité de sauvegarder le multilinguisme international s'affirme de plus en plus dans le monde. Il nous faut l'accompagner d'une volonté politique commune ferme s'appuyant sur des décisions et des gestes précis. Cette responsabilité nous incombe à tous, États, gouvernements et organisations internationales. Je vous invite à relever ce grand défi avec détermination.



Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie

Partie I

Suivi du Vade-mecum

Chapitre 1 : Observation

Les engagements souscrits par les représentants des États participant à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Bucarest, le 26 septembre 2006¹, induisent une catégorisation selon les statuts des langues, ainsi 5 catégories ont été retenues² :

- Pays où le français est la seule langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français) ;
- Pays où le français est parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas le statut de langue officielle dans l'organisation internationale concernée (langue suggérée par le Vade-mecum : français) ;
- Pays où le français est langue étrangère, et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle dans l'organisation internationale concernée (langue suggérée par le Vade-mecum : français) ;
- Pays où le français est langue officielle aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle dans l'organisation internationale concernée (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais, selon le cas) ;
- Pays où le français est langue étrangère, une langue officielle ayant un statut de langue officielle dans l'organisation internationale concernée (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, italien, portugais selon les cas).

Dans les deux derniers cas, si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français doit être distribuée.

Quelques tableaux sont donnés ci-dessous, qui reprennent cette classification pour pointer les langues utilisées lors de quelques réunions internationales officielles importantes

1. LANGUES UTILISÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU ET LORS DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

État des lieux des langues³ utilisées lors des interventions des États pendant la 64^e session de l'Assemblée générale de l'Onu qui s'est déroulée du 23 au 29 septembre 2009 et lors du débat général de la 35^e Conférence générale de l'Unesco qui s'est déroulée du 6 au 23 octobre 2009⁴.

64^e Assemblée générale des Nations unies

Pays où le français est la seule langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français)

Les 13 pays se sont exprimés exclusivement en français.

1 Cf. annexe 1. Le Vade-mecum.

2 Voir annexe 2. Classification des pays suivant les usages linguistiques requis par le Vade-mecum.

3 Cf. Tableaux : pages 10 et 13.

4 Source : données fournies par le site officiel de l'Unesco et la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Onu à New York.

Pays où le français est parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas le statut de langue officielle à l'Onu (langue suggérée par le Vade-mecum : français).

Cinq pays se sont exprimés uniquement en français et le sixième a utilisé aussi l'anglais.

Pays où le français est langue étrangère, et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Onu (langue suggérée par le Vade-mecum : français)

Seul Sao Tomé-et-Principe s'est exprimé uniquement en français mais Andorre, le Cap-Vert, Chypre, la Grèce et la Roumanie ont également tenu à faire une place à cette langue. 16 pays sur 23 ont utilisé uniquement l'anglais. Si l'on ajoute le Mozambique qui s'est exprimé dans sa langue officielle, le portugais, cela fait donc sept pays qui ont respecté les dispositions du Vade-mecum (même si le portugais ne fait pas partie des six langues officielles de l'Onu).

Pays où le français est langue officielle aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'Onu (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, français selon les cas).

Sur les huit pays concernés, cinq ont choisi le français et trois l'anglais, également langue officielle chez eux.

Pays où le français est langue étrangère, une langue officielle ayant un statut de langue officielle à l'Onu (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, selon les cas).

Le Liban, Maurice et la Tunisie ont choisi de s'exprimer aussi en français et tous les pays ont respecté les dispositions du Vade-mecum.

Langues utilisées par les pays francophones⁵ lors de la Conférence générale de l'ONU

Pays	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du Vade-mecum	Langues effectivement utilisée(s) lors du débat de la 64 ^e session de l'Assemblée générale de l'Onu 23/09/09 au 29 /09/09
Français seule langue officielle		
BÉNIN	Français	Français
BURKINA FASO	Français	Français
CONGO	Français	Français
CONGO (Rép. démocratique du)	Français	Français
COTE D'IVOIRE	Français	Français
AUTRICHE	Français	Français
GABON	Français	Français
GUINÉE	Français	Français
MALI	Français	Français
MONACO (Principauté de)	Français	Français
NIGER	Français	Français
SÉNÉGAL	Français	Français
TOGO	Français	Français

⁵ Les pays non mentionnés ne sont pas intervenus lors du débat.

Français, parmi les langues officielles aux cotés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'Onu		
BELGIQUE (avec l'allemand et le néerlandais)	Français	Français
BURUNDI (avec le kirundi)	Français	Français
CENTRAFRIQUE (avec le sango)	Français	Français
HAÏTI (avec le créole)	Français	Français
LUXEMBOURG (avec le luxembourgeois et l'allemand)	Français	Français
SUISSE (avec l'allemand, l'italien et le romanche)	Français	Français et anglais
Français langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Onu		
ALBANIE (Langue officielle : albanais)	Français	Anglais
ANDORRE (Langue officielle : catalan)	Français	Anglais, espagnol et français
ARMENIE (Langue officielle : arménien)	Français	Anglais
AUTRICHE (Langue officielle : allemand)	Français	Anglais
BULGARIE (Langue officielle : bulgare)	Français	Anglais
CAMBODGE (Langue officielle : khmer)	Français	Anglais
CAP-VERT (Langue officielle : portugais)	Français	Français et portugais
CHYPRE (Langue officielle : grec et turc)	Français	Anglais et français
CROATIE (Langue officielle : croate)	Français	Anglais
GRECE (Langue officielle : grec)	Français	Anglais et français
GÉORGIE (Langue officielle : géorgien)	Français	Anglais
GUINÉE-BISSAO (Langue officielle : portugais)	Français	Anglais
HONGRIE (Langue officielle : hongrois)	Français	Anglais
LAOS (Langue officielle : lao)	Français	Anglais
LITUANIE (Langue officielle : lituanien)	Français	Anglais
MOLDAVIE (Langue officielle : moldave)	Français	Anglais
MOZAMBIQUE (Langue officielle : portugais)	Français	Anglais et portugais
POLOGNE (Langue officielle : polonais)	Français	Anglais
ROUMANIE (Langue officielle : roumain)	Français	Anglais et Français
SAO TOMÉ-et-PRINCIPE (Langue officielle : portugais)	Français	Français

Français langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Onu (suite)		
TCHÈQUE (Rép.) (Langue officielle : tchèque)	Français	Anglais
UKRAINE (Langue officielle : ukrainien)	Français	Anglais
VIETNAM (Langue officielle : vietnamien)	Français	Anglais
Français parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'Onu		
CAMEROUN (avec l'anglais)	Anglais, français	Français
COMORES (avec l'arabe)	Arabe, français	Français
GUINEE EQUATORIALE (avec l'espagnol)	Espagnol, français	Français
MADAGASCAR (avec l'anglais et le malgache)	Anglais, français	Français
RWANDA (avec l'anglais et le kinyarwanda)	Anglais, français	Anglais
TCHAD (avec l'arabe)	Arabe, français	Français
SEYCHELLES (avec l'anglais et le créole)	Anglais, français	Anglais
VANUATU (avec l'anglais)	Anglais, français	Anglais
Français langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'Onu		
DOMINIQUE (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais
ÉGYPTE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais et arabe
GHANA (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais
LIBAN (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais, arabe et français
MAROC (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais et arabe
MAURICE (Langue officielle : anglais de facto)	Anglais	Anglais et français
MAURITANIE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais et arabe
SAINTE-LUCIE (Langue officielle : anglais de facto)	Anglais	Anglais
TUNISIE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais, arabe et français

35^e Conférence générale de l'Unesco

Pays où le français est la seule langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français)

Les 13 pays qui se sont exprimés l'ont fait uniquement en français.

Pays où le français est parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas le statut de langue officielle à l'Unesco (langue suggérée par le Vade-mecum : français).

Les cinq pays se sont exprimés uniquement en français.

Pays où le français est langue étrangère et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Unesco (langue suggérée par le Vade-mecum : français)

Ces pays n'ont pas, pour la majorité d'entre eux, suivi les recommandations du Vade-mecum ; ainsi sur les 18 pays qui sont intervenus lors de cette 35^e conférence de l'Unesco, 13 se sont exprimés dans une autre langue que celle suggérée par le Vade-mecum, même si l'Autriche, la Lituanie, la République tchèque et l'Ukraine ont distribué une traduction en français. Andorre, la Bulgarie, le Cambodge, la Grèce et la Roumanie ont utilisé le français.

Pays où le français est langue officielle aux cotés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'Unesco (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais, selon les cas).

Sept pays sur les neuf qui se sont exprimés l'ont fait uniquement en français, tandis que le Canada et les Seychelles ont pris logiquement la parole dans leurs deux langues officielles.

Pays où le français est langue étrangère, une langue officielle ayant un statut de langue officielle à l'Unesco (langues suggérées par le Vade-mecum : anglais, arabe, espagnol, italien, portugais selon les cas).

Sur les neuf interventions, le Liban, le Maroc, Maurice et la Tunisie ont utilisé le français en plus de l'arabe (et de l'anglais dans le cas du Liban), mais tous les pays, ont respecté les dispositions du Vade-mecum et le Mozambique a même distribué une traduction en français.

Langues utilisées par les pays francophones⁶ lors de la Conférence générale de l'Unesco

Pays	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du Vade-mecum	Langues effectivement utilisée(s) lors des séances plénières de la 35 ^e conférence générale de l'Unesco 6/10/09 au 23/10/2009	Textes fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre
Français seule langue officielle					
BÉNIN	Français	Français	-	-	-
BURKINA FASO	Français	Français	-	-	-
CONGO	Français	Français	-	-	-
CONGO (Rép. démocratique du)	Français	Français	-	-	-
COTE D'IVOIRE	Français	Français	-	-	-
FRANCE	Français	Français	-	-	-
GABON	Français	Français	-	-	-
GUINÉE	Français	Français	-	-	-
MALI	Français	Français	-	-	-
MONACO (Principauté de)	Français	Français	-	-	-
NIGER	Français	Français	-	-	-
SÉNÉGAL	Français	Français	-	-	-
TOGO	Français	Français	-	-	-

⁶ Les pays non mentionnés ne sont pas intervenus lors du débat.

Langues utilisées par les pays francophones lors de la Conférence générale de l'Unesco (suite)

Pays	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du Vade-mecum	Langues effectivement utilisée(s) lors des séances plénières de la 35 ^e conférence générale de l'Unesco 6/10/09 au 23/10/2009	Textes fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre
Français parmi les langues officielles aux cotés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'Unesco					
BELGIQUE (avec l'allemand et le néerlandais)	Français	Français	-	-	-
BURUNDI (avec le kirundi)	Français	Français	-	-	-
CENTRAFRIQUE (avec le sango)	Français	Français	-	-	-
HAÏTI (avec le créole)	Français	Français	-	-	-
LUXEMBOURG (avec le luxembourgeois et l'allemand)	Français	Français	-	-	-
Français langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Unesco					
ANDORRE (Langue officielle : catalan)	Français	Français	-	-	-
ARMÉNIE (Langue officielle : arménien)	Français	Anglais	-	-	-
AUTRICHE (Langue officielle : allemand)	Français	Anglais	X	X	-
BULGARIE (Langue officielle : bulgare)	Français	Français	-	-	-
CAMBODGE (Langue officielle : khmer)	Français	Français	-	-	-
CHYPRE (Langues officielles : grec et turc)	Français	Anglais	-	-	-
CROATIE (Langue officielle : croate)	Français	Anglais	-	-	-
GÉORGIE (Langue officielle : géorgien)	Français	Anglais	-	X	-
GRÈCE (Langue officielle : grec)	Français	Anglais, français et grec	-	-	-
HONGRIE (Langue officielle : hongrois)	Français	Anglais	-	-	-
LITUANIE (Langue officielle : lituanien)	Français	Anglais	X	X	-
POLOGNE (Langue officielle : polonais)	Français	Anglais	-	-	-
ROUMANIE (Langue officielle : roumain)	Français	Anglais et français	-	-	-
SLOVAQUIE (Langue officielle : slovaque)	Français	Anglais	-	-	-

Langues utilisées par les pays francophones lors de la Conférence générale de l'Unesco (suite)

Pays	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du Vade-mecum	Langues effectivement utilisée(s) lors des séances plénières de la 35 ^e conférence générale de l'Unesco 6/10/09 au 23/10/2009	Textes fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre
Français langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'Unesco (suite)					
SLOVÉNIE (Langues officielles : italien, hongrois et slovène)	Français	Anglais	-	-	-
TCHEQUE (Rép.) (Langue officielle : tchèque)	Français	Anglais	X	X	-
UKRAINE (Langue officielle : ukrainien)	Français	Anglais et ukrainien	X	-	X
VIETNAM (Langue officielle : vietnamien)	Français	Anglais	-	-	-
Français parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'Unesco					
CAMEROUN (avec l'anglais)	Anglais, français	Français	-	-	-
CANADA (avec l'anglais)	Anglais, français	Anglais et français	-	-	-
COMORES (avec l'arabe)	Arabe, français	Français	-	-	-
DJIBOUTI (avec l'arabe)	Arabe, français	Français	-	-	-
MADAGASCAR (avec l'anglais et le malgache)	Anglais, français	Français	-	-	-
RWANDA (avec l'anglais et le kinyarwanda)	Anglais, français	Français	-	-	-
SEYCHELLES (avec l'anglais et le créole)	Anglais, français	Anglais et français	-	-	-
SUISSE (avec l'allemand, l'italien et le romanche)	Français, italien	Français	X	X	-
TCHAD (avec l'arabe)	Arabe, français	Français	-	-	-
Français langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'Unesco					
ÉGYPTE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	-	-	-
GHANA (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais	-	-	-
LIBAN (Langue officielle : arabe)	Arabe	Anglais, arabe et français	-	-	-
MAROC (Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe et français	-	-	-
MAURICE (Langue officielle : anglais de facto)	Anglais	Anglais et français	-	-	-
MAURITANIE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	-	-	-

Langues utilisées par les pays francophones lors de la Conférence générale de l'Unesco (suite)

Pays	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du Vade-mecum	Langues effectivement utilisée(s) lors des séances plénières de la 35 ^e conférence générale de l'Unesco 6/10/09 au 23/10/2009	Textes fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre
Français langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'Unesco (suite)					
MOZAMBIQUE (Langue officielle : portugais)	Portugais	Anglais et portugais	×	×	-
TUNISIE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe et français	-	-	-
SAINTE-LUCIE (Langue officielle : anglais de facto)	Anglais	Anglais	-	-	-

2. LANGUES UTILISÉES LORS DE LA 14^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DU 31 MAI AU 18 JUIN 2010 À GENÈVE (SUISSE)

Grille détaillée des interventions en anglais, arabe et français

PAYS	Français	Anglais	Arabe
Arménie		4	
Autriche		8	
Belgique	6	3	
Burkina Faso	2		
Burundi	1		
Canada	3,5	9,5	
Centrafrique (Rép. démocratique)	1		
Chypre		3	
Congo	1		
Congo (Rép. démocratique du)	2		
Côte d'Ivoire	3		
Djibouti	3		
Égypte		16	3
Ex-République yougoslave de Macédoine		1	
France	18		
Ghana		2	
Grèce		3	
Haïti	2		
Hongrie		5	
Laos		1	
Liban		2	2
Lituanie		3	
Luxembourg	1		
Madagascar*	1		
Maurice		1	
Maroc	17		1

Grille détaillée des interventions en anglais, arabe et français (suite)

PAYS	Français	Anglais	Arabe
Pologne		2	
Roumanie		2	
Sénégal	7		
Slovaquie		4	
Slovénie		6	
Suisse	15		
Tchèque (Rép.)		2	
Thaïlande		6	
Tunisie	4		4
Ukraine		1	
Vietnam	1	4	
Total des interventions	88,5	88,5	10
Total en % des interventions	47 %	47 %	6 %

Sur l'utilisation de la langue française par les États membres de l'OIF, la situation est quelque peu inquiétante. En effet, si l'on peut comprendre que certains aient pris la parole aussi bien en anglais qu'en français, on peut s'étonner que certains autres ne se soient jamais exprimés en français, ni même principalement dans leur propre langue officielle, comme l'Égypte, pays qui est le plus souvent intervenu. Les pays d'Europe centrale, orientale et balte, ainsi que la Thaïlande ont privilégié, quant à eux, l'usage de l'anglais. Même la Belgique a choisi l'anglais à quelques reprises.

Le Canada s'est exprimé à la fois en français et en anglais.

Le Maroc et la Tunisie ont fait une bonne place au français aux côtés de l'arabe. Enfin, à l'exception du Ghana, les pays d'Afrique subsaharienne se sont tous exprimés en français.

Au terme des travaux, on constate que les pays membres de l'OIF ont effectués 88.5 interventions en anglais, 88.5 interventions en français et 10 interventions en arabe.

3. LANGUES UTILISÉES LORS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)⁷

États membres ou observateurs de l'OIF et membres de la SADC	Langue(s) suggérée(s) par le vade-mecum	Langue(s) utilisée(s)
CONGO (Rép. Démocratique du)	Français	Français
MAURICE	Anglais	Anglais
MOZAMBIQUE	Français, portugais	Anglais et portugais
SEYCHELLES	Anglais, français	Anglais et français

Les trois langues officielles de la SADC sont : l'anglais, le français et le portugais.

⁷ Sources : Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française (DGLFLF), 2009.

4. LANGUES UTILISÉES PAR LES DIPLOMATES FRANCOPHONES EN POSTE À BRUXELLES

L'appartenance à la Francophonie semble peu influencer les pratiques linguistiques des diplomates en poste à Bruxelles puisque qu'on note⁸ que :

- sur les 15 ambassadeurs, représentants permanents des pays appartenant à la Francophonie, **seulement quatre utilisent le français comme langue de travail** lors des réunions du **COREPER II** (Comité des ambassadeurs, représentants permanents) : Belgique, France, Luxembourg, Chypre ;
- sur les 15 représentants permanents adjoints des pays appartenant à la Francophonie, **quatre seulement utilisent le français comme langue de travail** lors des réunions du **COREPER I** (Comité des représentants permanents adjoints) : Belgique, France, Luxembourg, Grèce ;
- sur les 15 conseillers des Représentations permanentes du « Comité développement », **deux seulement s'expriment en français** : France et Luxembourg.

La situation est similaire dans d'autres groupes de travail, où les conseillers, experts de divers domaines s'expriment presque exclusivement en anglais, bien que, chaque année, près de 400 de ces conseillers suivent les cours de français dans le cadre du programme de l'OIF « Le français dans l'Union européenne ».

8 Informations transmises par la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'UE en 2010.

Chapitre 2 : Action des francophones

Les initiatives de chacun de nos États et gouvernements ayant été recensées en 2008, et en l'absence de questionnaires en 2009, l'essentiel des informations recueillies concernant l'activité des groupes des ambassadeurs francophones.

LE RÔLE DES AMBASSADEURS FRANCOPHONES

■ Onu - New York

Le Groupe des Ambassadeurs francophones (GAF) a procédé le 24 mars 2010 au renouvellement de son bureau et à l'adoption de son règlement intérieur. Le bureau du GAF compte désormais 11 membres et couvre l'ensemble des Organes principaux des Nations unies afin de renforcer le suivi de la mise œuvre de l'agenda de la Francophonie aux Nations unies.

Action en faveur du recrutement francophone

En mars 2009, en perspective des élections des membres du tribunal du contentieux administratif et du tribunal d'appel des Nations unies, le GAF a tenté de susciter des candidatures francophones qui n'ont malheureusement pas pu être enregistrées dans les temps. Une audience a été sollicitée par le Président du GAF auprès de la vice-présidente des Nations unies, Madame Asha-Rose Migiro, à ce sujet, le 24 février 2009.

Lors de cet entretien, le président du GAF a souligné, d'une part, la nécessité pour les fonctionnaires francophones de pouvoir être entendus en français dans leurs contentieux avec l'administration onusienne, et, d'autre part, l'importance de respecter la diversité des courants juridiques au sein des nouvelles juridictions de l'Onu.

La vice-présidente a exprimé ses regrets que des candidatures francophones n'aient pu être enregistrées à temps mais s'est engagée à ce que les juges élus travaillent dans le respect de la diversité juridique et linguistique de l'organisation. De plus, elle a souligné que le manque de juges francophones à New York serait compensé, si besoin, par ceux venant de Genève ou Nairobi et que, dans tous les cas, le service de traduction et d'interprétation serait assuré pour permettre aux fonctionnaires francophones d'accéder à la justice dans la langue de leur choix. Le 2 juin, 2009, le GAF a reçu Mme Angela Kane, secrétaire générale adjointe des Nations unies chargée de la gestion. Au cours de cette rencontre a été abordée la mise en œuvre de la résolution⁹ relative au plan de modernisation de la gestion des ressources humaines des Nations unies et tout particulièrement la question du nouveau système de sélection des candidats qui promet un traitement équitable des candidatures. En effet, le GAF avait insisté pour que le nouveau système¹⁰ traite équitablement les candidatures présentées dans les deux langues de travail du secrétariat ; que les vacances de postes accordent la même importance aux deux langues de travail, et que les entretiens puissent se dérouler également en français.

9 Résolution 63/250.

10 Le nouveau système de sélection des candidats « Inspira » a remplacé l'ancien système « Galaxy ».



Le recrutement dans les Opérations de maintien de la paix (OMP)

Lors de sa réunion du 20 février 2009, le bureau du GAF s'est penché sur la problématique du critère linguistique dans les Opérations de maintien de la paix et sa compatibilité avec les engagements régionaux. Le GAF a conclu que les francophones devaient mettre davantage l'accent sur la nécessité pour le personnel de commandement de pouvoir s'exprimer dans la langue officielle du pays hôte d'une OMP.

Le département des OMP a d'ailleurs décidé de traduire le document¹¹ « de doctrine et de formation » en plusieurs langues dont le français.

En outre, il a été demandé à l'OIF de prendre contact avec le directeur des OMP pour se procurer la liste des écoles de formation agréées par les Nations unies et envisager de mettre en place, au niveau de celles-ci, un volet linguistique pour les auditeurs.

Enfin, suite à l'information relative à la tenue prochaine d'un séminaire au niveau du Conseil de sécurité sur les OMP, le Bureau a demandé que le président du GAF fasse une intervention au nom du Groupe pour faire part des préoccupations des pays francophones en la matière sur la base des propositions demandées au coordonnateur du Réseau « Multilinguisme et renforcement du fait francophone » et de celui des OMP.

Langue française et multilinguisme

Le GAF a eu de nombreuses discussions, lors des réunions du 20 janvier et du 21 mai 2009, sur le projet de résolution sur le multilinguisme¹² qui a été soumis en septembre 2009 à l'Assemblée générale. Il s'agissait notamment : d'établir des contacts avec les autres groupes linguistiques et régionaux à savoir les groupes arabes, lusophones et hispanophones en vue d'aboutir à un texte consensuel, et de définir une stratégie du Groupe francophone pour la poursuite des discussions sur les paragraphes à adopter.

Le GAF a reçu, le 14 mai 2010, S.E. M. Papa Louis FALL chargé par le Corps commun d'inspection des Nations unies de présenter un nouveau rapport sur *Le multilinguisme dans le système des Nations unies*. Le rapport ambitionne de passer en revue l'état du multilinguisme à l'échelle du Système des Nations unies. Il devrait s'articuler, entre autre, autour des questions telles que :

- La gestion des conférences ;
- La couverture des effectifs et mécanismes de financement des services linguistiques ;
- Le recrutement et les examens d'aptitude linguistique, y compris pour les composantes civiles des Opérations de maintien de la paix ;
- Les programmes d'enseignement des langues et techniques de la communication ;
- L'accès à l'information et le développement du site Web de l'Onu dans une perspective de parité entre les langues officielles.

Ces éléments devraient être présentés en 2011 lors de l'examen du Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme lors de la 65^e Session de l'Assemblée générale.

¹¹ Document regroupant l'ensemble des règles et procédures pour participer à une opération de maintien de la paix.

¹² Cf page 29.

■ Onu-Genève

La présence de l'office des Nations unies, un des plus grands centres d'accueil de conférences multilatérales, dans un environnement francophone comme Genève mobilise, plus qu'ailleurs, les ambassadeurs représentants des pays membres de l'OIF sur la question du multilinguisme et pour le maintien du statut du français au sein des Organisations internationales auprès desquelles ils sont accrédités.

Ainsi, le règlement intérieur du GAF a été amendé en 2009 pour prendre en compte l'élargissement de la communauté francophone présente sur les cinq continents et un projet de plan d'action a été mis en place pour vitaliser le GAF et le rendre plus actif dans la défense du multilinguisme dans les organisations internationales installées à Genève.

Le président actuel est S.E.M. Mohamed Siad DOUALEH, ambassadeur de Djibouti, assisté d'un Bureau.

Une lettre en date du 15 avril 2009, élaborée par la mission permanente de la France, a proposé la création d'un groupe de veille, d'alerte et d'intervention sur la question du respect du plurilinguisme. Le GAF a donc été restructuré en points focaux, mandatés pour signaler le non respect de l'usage du français et des principes du multilinguisme, initiative rendant plus proactive la mission des francophones.

Ainsi, l'attention de la Représentation permanente de l'OIF à Genève a été appelée par le Bureau du GAF sur le non respect, au sein du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), des règles du plurilinguisme ; il s'agit notamment de tenue de réunions uniquement en anglais (en particulier celles du groupe consultatif) et de la publication en anglais du manuel de coordination civilo-militaire à destination des officiers sur le terrain.

Le 5 novembre 2009, un courrier a été adressé au directeur général de l'Onug pour aborder les préoccupations du GAF sur les questions du multilinguisme et du statut de la langue française, surtout à la lumière de la résolution sur le multilinguisme portée par le GAF de New-York et en particulier sur la nécessité « d'appliquer intégralement les résolutions portant sur le régime linguistique des langues officielles de l'organisation et des langues de travail du secrétariat ».

L'ordre du jour de la réunion du GAF du 15 avril 2010 portait sur le respect du multilinguisme dans les organisations internationales, notamment sur le suivi de la table ronde sur le thème « le multilinguisme dans les organisations internationales : les défis de la diversité », organisée le 24 mars 2010 conjointement par l'Onug et la Représentation permanente de l'OIF à Genève, avec l'appui du président du GAF. Un point sur le multilinguisme à l'OMS a été, par ailleurs, présenté par Madame Carole Lanteri, représentante permanente adjointe de la Mission permanente de Monaco, qui a insisté, en particulier, sur l'action à mener, par le Groupe, dans ce domaine, lors de la prochaine Assemblée mondiale de la Santé.

Lors de sa réunion du 17 juin 2010, le Groupe des ambassadeurs francophones a fait un point sur le respect du multilinguisme à l'Onu avec M. Ala ALMOMAN, récemment désigné par le Directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, comme coordonnateur, chargé du multilinguisme¹³.

Parfaitement francophone, M. Almoman a précisé que sa principale mission en tant que chargé du multilinguisme à l'Onug, est de protéger l'utilisation des langues officielles de l'Onu et des deux langues de travail, à savoir le français et l'anglais.

Recrutement francophone

Le bureau du GAF à Genève reste attentif au respect de la parité de l'exigence de la maîtrise linguistique dans les avis de candidature. Dans une lettre datée du 3 novembre 2009 et adressée par le président du GAF au directeur général de l'Onug à propos de la nomination du porte-parole de l'Onug, en charge de la Direction de l'information,

13 Le poste de coordonnateur du multilinguisme à l'Onug avait été demandé par le GAF.



il est rappelé l'importance accordée par la communauté francophone à ce poste stratégique et son souhait que la maîtrise parlée et écrite de la langue française constitue un des critères du recrutement.

Dans le cadre de sa réunion plénière du 27 mai 2010, le GAF a reçu M Jean-Pierre Raffarin, en visite auprès des organisations internationales à Genève. Le représentant personnel du président de la République française auprès de S.E.M. Abdou Diouf, a indiqué que sa visite visait deux objectifs essentiels : tout d'abord apporter un message de soutien et d'encouragement du président de la République française, en parfaite liaison avec le secrétaire général de la Francophonie, au Groupe des ambassadeurs francophones de Genève ; ensuite rappeler aux organisations internationales leurs engagements dans le domaine du respect du multilinguisme, le monolinguisme étant un appauvrissement culturel et linguistique contre lequel il convient de s'élever. Ce représentant donc, n'aura de cesse de faire comprendre aux responsables des organisations que les grandes questions qui agitent la communauté internationale ne peuvent être valablement évoquées que dans les conditions du multilinguisme. Selon lui, la défense du multilinguisme, dont le français est une composante, doit concerner d'abord les francophones, y compris les Français eux-mêmes.

Le secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou DIOUF a échangé avec le Groupe des ambassadeurs francophones lors d'une rencontre organisée, le 23 juin 2010 à Genève. Soulignant les résultats positifs des actions entreprises par le Groupe en faveur du français et du multilinguisme, le secrétaire général a exprimé son soutien au Groupe et l'a exhorté à rester mobilisé.

■ Union européenne (U.E.)

Constitué à Bruxelles en juin 2009, le GAF réunit des ambassadeurs, représentants permanents auprès de l'Union européenne des États membres ou observateurs de la Francophonie, ainsi que des ambassadeurs bilatéraux de pays francophones auprès du Royaume de Belgique. Le Groupe contribue à la manifestation quotidienne du fait francophone et à la promotion des valeurs de la Francophonie. Il assure aussi un cadre de partage d'expériences propres à chaque pays, afin de contribuer au rapprochement des peuples par la connaissance mutuelle, la création et la valorisation des synergies dans l'espace francophone.

Le GAF de Bruxelles a été l'initiateur, depuis sa constitution (tant au niveau du Groupe dans son ensemble, qu'au niveau de divers sous-groupes et de chaque mission, représentation ou ambassade) d'un nombre considérable d'actions ayant pour objectif le renforcement du français à Bruxelles.

Aperçu des actions réalisées :

Manifestations et événements pour la promotion de la langue française et du multilinguisme

En mars 2010, les membres du GAF ont activement participé aux manifestations dédiées au 40^e anniversaire de la Francophonie à Bruxelles. Il s'agit plus particulièrement des actions suivantes :

- La semaine de la Francophonie à la Commission européenne, organisée du 15 au 19 mars, à la Direction générale du développement de la Commission européenne, avec la diffusion en continu de la chaîne francophone TV5MONDE sur les écrans télévisés de l'ensemble du bâtiment ;
- La semaine de la Francophonie au Parlement européen, organisée du 22 au 26 mars, autour de l'exposition des photographies de l'espace francophone « Petits d'Homme ». L'exposition a été présentée au cours de la semaine de session plénière du Parlement, sous le parrainage de M. Louis Michel, ministre d'État, député européen. Le vernissage, organisé le 23 mars en présence de personnalités européennes, de députés européens membres du Forum des francophones au Parlement européen, d'ambassadeurs et diplomates francophones, ainsi que de représentants de la société civile, a été l'occasion de rappeler l'importance de la diversité linguistique dans les institutions européennes, plus particulièrement au Parlement européen ;

- Plusieurs actions culturelles et éducatives ont été organisées au cours du mois de mars avec l'appui de la Représentation permanente de la Francophonie auprès de l'U.E., parmi lesquelles, le tournoi mondial de français par Internet ; le concours de poésie « Tambours de la paix » à Bruxelles, dans le cadre de la Journée mondiale poésie-enfance ; le concours de textes organisé par la Maison de la Francité à Bruxelles, consacré au thème « Une rencontre africaine » ; le festival francophone « Mars en chansons » dans plusieurs villes de la Communauté française de Belgique etc. Certaines de ces actions ont bénéficié de la présence des membres du GAF.

Suite à l'initiative de S.E.M. Kadré Désiré Ouedraogo, ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles, membre du Bureau du GAF et avec l'appui financier de la Représentation permanente de la Francophonie auprès de l'Union européenne, plusieurs ambassadeurs francophones des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ont participé, du 22 au 24 octobre 2009, à la 4^e édition des Journées européennes de développement (JED), à Stockholm. La présence des ambassadeurs francophones à Stockholm a renforcé le dispositif francophone aux JED, assuré par la présence et l'action de la Francophonie institutionnelle, et a permis aux ambassadeurs de participer aux nombreux débats et échanges avec les professionnels du développement du monde entier.

Enfin, certaines représentations permanentes se sont mobilisées pour l'organisation d'actions en français sur des questions de grand intérêt au niveau européen. À titre d'exemple, la Représentation permanente de la Lituanie a organisé un séminaire en français sur la pratique des négociations communautaires, la Représentation permanente de la République tchèque, un colloque sur « L'Europe après la chute du mur de Berlin », la Représentation permanente de la Roumanie, une soirée sur « Napoléon III et la grande Roumanie », etc.

Séances de travail du GAF

À l'invitation de S.E.M. Philippe ETIENNE, ambassadeur, représentant de la France auprès de l'Union européenne, un déjeuner de travail a été organisé le 18 septembre 2009 en présence des ambassadeurs, représentants permanents des pays de l'Union européenne, membres ou observateurs de la Francophonie. La rencontre a permis des échanges sur les objectifs et le fonctionnement du Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles et sur l'action de la Francophonie institutionnelle en Europe, plus particulièrement à Bruxelles.

De même, une rencontre de travail s'est tenue en présence des représentants ambassadeurs du sous-groupe Afrique du GAF (Burkina Faso, Bénin, Niger, Togo, République démocratique du Congo), de l'OIF, du Service des affaires francophones du Ministère des Affaires Étrangères et du secrétariat d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie français. À cette occasion, plusieurs questions d'intérêt commun ont été évoquées, parmi lesquelles : les priorités du sous-groupe Afrique dans le cadre de l'action francophone à Bruxelles ; la nouvelle Commission européenne et la place du partenariat A.C.P.- U.E.

Les ambassadeurs africains participant à cette rencontre ont réaffirmé leur attachement aux valeurs et à l'action de la Francophonie, ainsi que leur engagement à contribuer au succès du GAF à Bruxelles.

Le 14 janvier 2010, le GAF a eu une séance de travail avec Monsieur Raffarin, représentant personnel du président de la République française auprès de la Francophonie.

Lors de sa visite à Bruxelles dans le cadre d'une visite de travail en avril 2010, le secrétaire général de la Francophonie s'est entretenu avec le Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles présidé par S.E.M. Mihnea Motoc, ambassadeur, représentant permanent de la Roumanie près l'U.E. L'occasion pour lui de se référer à la nouvelle dynamique du Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles, qui devient un pôle important



d'influence francophone. Le secrétaire général a ainsi souligné la place stratégique du GAF dans le renforcement de l'utilisation du français dans les institutions européennes et dans la promotion de la Francophonie. Il a félicité les ambassadeurs de l'efficacité et de la diversité de leurs actions, qui rendent le GAF de Bruxelles visible et dynamique.

Il a noté l'appui des ambassadeurs - représentants permanents à la mise en place du projet rénové de l'OIF « Français dans l'Union européenne ». L'implication directe des chefs de mission dans la définition des besoins et la désignation des personnes à former a eu un impact visible sur le nombre d'auditeurs et leur assiduité.¹⁴

En retour, tout en soulignant l'enjeu considérable du renforcement de la place du français dans les institutions européennes, le GAF a fait part de son analyse de la présence de la langue française dans les institutions européennes et à Bruxelles et a formulé un certain nombre de suggestions concrètes, notamment :

- Sensibiliser les institutions européennes sur les enjeux pour le développement de la mise à disposition des pays ACP francophones de la version française des documents, car l'envoi de ces documents dans les administrations nationales uniquement en anglais constitue un obstacle à l'action de coopération au développement ;
- Saisir l'opportunité des présidences européennes assurées par des pays appartenant à l'OIF, dont les prochains sont : Belgique, Hongrie, Pologne, Chypre. L'utilisation du français par les représentants des pays assurant la présidence au Conseil ayant un effet d'entraînement très bénéfique quant à l'utilisation de cette langue par les autres pays ;
- Sensibiliser davantage les pays de l'OIF afin d'assurer, dans la mesure du possible, la présence à Bruxelles de diplomates ayant une bonne maîtrise du français ;
- Poursuivre les actions de formation au français au bénéfice des diplomates et fonctionnaires des pays francophones ;
- Encourager les locuteurs du français à faire un usage actif de cette langue ;
- Faire, par le biais du GAF, des pressions en vue de la prise en compte de la maîtrise du français dans la gestion des ressources humaines par les institutions européennes, notamment lors des recrutements et des formations ;
- Sensibiliser, au niveau de l'OIF, les autorités des pays membres de la Francophonie, pour lesquels le français n'est pas une langue nationale, en vue de maintenir et d'accroître l'offre de français dans l'enseignement. L'apprentissage du français dans le pays d'origine, en amont de la prise de responsabilités à l'international est salulaire, car la charge de travail des diplomates, les empêche de se former au français à Bruxelles.

La dynamique du Bureau du GAF à Bruxelles a déjà eu un impact positif sur d'autres communautés diplomatiques francophones. Ainsi, certains ambassadeurs francophones accrédités auprès de l'OTAN ont exprimé leur souhait d'être associés aux activités du GAF de Bruxelles.

■ Union africaine (U.A.)

Le Groupe des ambassadeurs francophones (GAF), est resté un moment en sommeil, notamment parce que son président était l'ambassadeur de Mauritanie, dont le pays a été suspendu de la Francophonie multilatérale le 26 août 2008.

Le nouvel ambassadeur de France en Éthiopie, S.E.M. Jean-Christophe Belliard, s'est fortement impliqué pour relancer le GAF à partir de la fin de l'année 2009 : celui-ci est donc à nouveau actif depuis janvier 2010, largement soutenu par la France, le Canada et le Sénégal qui le préside. Ses membres, avec l'appui de la Représentation

¹⁴ Cf pages 63, formation linguistique à l'U.E.

permanente de l'OIF, ont l'ambition, à terme, de donner au bureau du GAF de l'U.A. un dynamisme inspiré de celui de New York.

Sans aucun doute, une action concertée et dynamique du bureau du GAF sera nécessaire pour renforcer l'usage du français et promouvoir le multilinguisme à l'U.A.

L'attention et l'appui du bureau du GAF ont déjà été sollicités par l'ambassadeur de France et par la coordonatrice pour le français¹⁵ en poste à la CUA (Commission de l'Union africaine) pour intervenir sur les points suivants :

- Veiller au respect des règles de recrutement en s'assurant du bilinguisme des directeurs et chefs de division dans les deux langues de travail, ainsi que dans certains postes clés ;
- Veiller à ce que l'administration de l'U.A. répartisse de façon équitable le budget de formation continue en anglais et en français. Actuellement les seules formations en français qui existent sont celles dispensées dans le cadre de la coopération l'U.A./OIF ;
- Inciter les ressortissants des pays membres de la Francophonie employés à la CUA à s'exprimer en français, notamment dans les occasions importantes (rédaction des rapports, prise de parole en réunions etc.) ;
- Veiller et exiger que les documents d'information aussi importants que le *Quarterly Bulletin* de la salle de veille¹⁶ du département Paix et Sécurité soient publiés soit, comme le fait l'U.E., en partie en français, en partie en anglais, soit en version bilingue complète ;
- S'assurer qu'une version française du nouveau site internet soit rapidement disponible.

L'ambassadeur de France est déjà intervenu avec succès, d'abord auprès du conseiller « Presse et Information » de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Union africaine afin que les rubriques de la lettre d'information paraissent en français et ensuite, en mai 2010, auprès de la responsable de l'information de la CUA pour que les biographies des président, vice-président et commissaires soient traduites en français.

■ Unesco

Le Groupe des ambassadeurs francophones de l'Unesco se propose de veiller au respect de l'utilisation de la langue française comme langue de travail de l'Unesco et d'en défendre le bon usage. De même, il se propose d'encourager et de favoriser la formation du personnel non-francophone du secrétariat de l'Unesco à la langue française.

Le bureau du Groupe francophone de l'Unesco est constitué de dix membres ; le président sortant est de plein droit membre du bureau pour l'année qui suit son mandat de même que le représentant du pays qui abritera le prochain sommet de la Francophonie. Le bureau du Groupe francophone de l'Unesco est élu pour une année. Conformément à ses statuts, le « Groupe francophone » de l'Unesco, réuni en assemblée générale, le 12 janvier 2009 au siège de l'institution à Paris, a procédé au renouvellement de son bureau. Au terme de ces élections, le Burkina Faso et la France ont partagé la vice-présidence pour l'année 2009 sous la présidence du Liban.

Le 27 mai 2009, alors directeur général de l'Unesco, M. Koïchiro Matsuura, a participé, avec M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, à un déjeuner de travail à l'invitation de la présidente du Groupe, l'ambassadrice Sylvie Fadlallah, déléguée permanente du Liban auprès de l'Unesco. Y participaient également le président de la Conférence générale, S.E.M. Georges Anastassopoulos et de nombreux ambassadeurs du groupe francophone.

¹⁵ Cf rubrique actualité page 39.

¹⁶ Centre d'observation et de contrôle au sein du système continental d'alerte rapide de l'U.A. chargé de faciliter la prévision et la prévention des conflits.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, Abdou Diouf s'est félicité du dialogue annuel qui s'est instauré entre les deux organisations, reflet des relations de travail régulières entre l'Unesco et la Francophonie. M. Diouf a salué les efforts personnels du directeur général pour renforcer ces liens et son engagement en faveur de la Francophonie. Il a, enfin, salué le travail du Groupe des ambassadeurs francophones à l'Unesco.

En mars 2010, le secrétaire général de la Francophonie a reçu, les membres du nouveau Bureau du Groupe des ambassadeurs francophones et en a profité pour féliciter S.E.M. Rodolphe Imhoof, ambassadeur de la Suisse, pour son élection à la présidence du groupe. Il a aussi remercié l'ambassadeur du Liban, Mme Sylvie Fadlallah, pour l'excellent travail qu'elle a effectué alors qu'elle occupait cette fonction.

Il a souligné l'importance de ce groupe pour la Francophonie, rappelant son rôle essentiel pour l'adoption, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. La Francophonie continue à collaborer très étroitement avec les Ambassadeurs francophones à l'Unesco pour appuyer la mise en œuvre de cette Convention, particulièrement dans le domaine du développement des industries culturelles. Abdou Diouf a rappelé l'accord existant entre l'OIF et l'Unesco, en souhaitant que 2010 soit l'occasion de lui donner un nouvel élan par la mise en œuvre d'un plan d'actions concrètes.

En septembre 2010, à l'invitation du Groupe des ambassadeurs francophones, le Secrétaire général ainsi que la Directrice générale de l'Unesco ont participé à un déjeuner qui a rassemblé une centaine de personnes. A cette occasion, Mme Bokova a insisté sur l'importance de la collaboration intense entre l'OIF et l'Unesco, rappelé son attachement à la Francophonie, aux valeurs qu'elle promeut et au travail réalisé par le Secrétaire général. Elle a souhaité un renforcement de cette collaboration déjà fructueuse.

■ La Haye

En janvier 2010, les ambassadeurs des pays suivants: Albanie, Belgique, Bulgarie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, France, Liban, Roumanie, Luxembourg, Maroc, Suisse, Tunisie, Vietnam, réunis à l'initiative de S.E. M. Jean-François Blarel, ambassadeur de France aux Pays-Bas, ont décidé de la création du Groupe des ambassadeurs francophones à La Haye au Pays-Bas. S.E.M. Jean-François Blarel, a été désigné par ses pairs en tant que président. La Représentation de l'OIF à Bruxelles assure le secrétariat de ce Groupe.

L'objectif du GAF de La Haye est de constituer un véritable groupe de pression auprès des organisations internationales basées à La Haye¹⁷, pour le renforcement de la présence du français.

La première réunion a eu lieu le 15 avril 2010. Au cours des échanges, plusieurs points relatifs à l'activité du Groupe ont été abordés, parmi lesquels :

- L'élargissement du Groupe aux ambassadeurs francophones accrédités mais non résidents aux Pays-Bas ;
- L'organisation de réunions élargies du Groupe avec la participation de personnalités en qualité d'invités d'honneur ;
- La programmation et le déroulement des actions culturelles francophones, notamment dans le contexte des préparatifs de l'édition 2011 de la Journée internationale de la Francophonie ;
- La présence des hauts fonctionnaires francophones dans les organisations internationales sises à La Haye, notamment dans le contexte des élections des nouveaux juges au sein des juridictions internationales ;
- Le renforcement de la présence du français et de l'expertise francophone lors des conférences et séminaires organisés à La Haye.

17 Principales organisations internationales basées à La Haye : l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), la Cour internationale de justice (CIJ), la Cour pénale internationale (CPI), la Cour d'arbitrage international de La Haye, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT)..

Partie II

État des lieux de l'usage du français

Chapitre 1 : Le multilinguisme à l'Onu

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les six langues officielles de l'Onu sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe (elles sont également langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité).

L'anglais et le français sont les langues de travail du secrétariat général.

L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail du Conseil économique et social ainsi que du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP et de celui de l'UNICEF.

Par la Charte (article 111) et la résolution adoptée en 1946, qui désignent également les deux langues de travail, le français est l'une des six langues officielles pour lesquelles plusieurs résolutions de l'Assemblée générale, outre les règlements intérieurs des organes (Assemblée générale, Conseil de Sécurité, Conseil économique et social, ainsi que le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP et celui de l'UNICEF), exigent un traitement strictement égal.

Le secrétaire général doit répondre du respect de la parité de leur usage au secrétariat (Cf. notamment, les dernières résolutions 61/244 et 61/266) et a d'ailleurs signé deux circulaires explicites à ce sujet en 1983 et en 1985 : « Je souhaite souligner l'importance que j'attache à cette politique et au respect de la parité entre les langues de travail. À cet effet, au sein de tout le secrétariat, chaque fonctionnaire doit être libre d'utiliser dans ses communications écrites l'anglais ou le français selon son gré. (...) Personne ne doit faire obstacle à cette politique ».

Cette obligation concerne toutes les réunions officielles pour ce qui est de l'interprétation et tous les documents fournis ou produits dans leur environnement, pour ce qui est de la traduction. Les informations à destination du public, y compris celles mises en lignes par l'Onu, sont soumises à la même obligation. Selon les termes mêmes du secrétaire général adjoint à l'information et à la communication, M. Okasaka, actuel coordonnateur pour le multilinguisme, cette règle concerne toute la communication interne au secrétariat des Nations unies, qu'elle soit de nature administrative, informative ou professionnelle, et ce quel que soit le support : écrit-papier, écrit-électronique ou oral, mais aussi la communication avec les États membres, qui expriment officiellement leur préférence linguistique. Sur les 65 pays membres de l'OIF siégeant à l'Onu, 32 ont déclaré le français, 27 l'anglais, cinq les deux langues et un l'espagnol.

2. ACTUALITÉ

En septembre 2009, l'Assemblée générale des Nations unies a examiné et adopté un projet de résolution sur le multilinguisme¹⁸. Elle souligne « l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'organisation » et la nécessité « d'appliquer intégralement les résolutions portant régime linguistique des langues officielles de l'organisation ». Ce projet de résolution a été présenté par l'ambassadeur du Sénégal en sa qualité de

¹⁸ Projet de résolution A/63/L.70/Rev.1 examiné au point 113 de l'ordre du jour de la 63e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

coordonnateur du Réseau de veille « multilinguisme et renforcement du fait francophone », au nom du Groupe des ambassadeurs francophones.

En mars 2009, un mémorandum de coopération a été signé entre l'Onu et 16 écoles d'excellence en interprétation de conférence pour faire face au risque de pénurie annoncé d'interprètes de conférence diplômés de langue française au sein des institutions internationales et européennes. Ces écoles s'engagent à intégrer dans leur formation de nouveaux programmes de préparation des étudiants aux concours de recrutement du personnel linguistique de l'Onu. En contrepartie, l'Onu entend leur fournir un support pédagogique sur mesure (textes de discours, guides de vocabulaire, enregistrements sonores, etc.). Autres possibilités : les étudiants pourront effectuer un stage au sein de l'Organisation à New York, Genève, Vienne ou encore Nairobi. Les professionnels en poste au sein de l'institution pourront aussi régulièrement partager leur expérience avec les élèves de Paris¹⁹.

Dans le même temps, et toujours pour assurer la transition démographique des services linguistiques, 13 concours ont été organisés en 2009 par le bureau de la gestion des ressources humaines pour le recrutement de linguistes. C'est déjà un nombre sans précédent pour les Nations unies, mais comme le taux de vacances de poste est élevé dans les services linguistiques, il faudra certainement renforcer ce chiffre pour que les besoins du département puissent être satisfaits.

Le Comité de l'information des Nations unies qui a achevé, le 15 mai 2009, les travaux de sa 31^e session, a, dans ses recommandations, fait figurer des dispositions relatives au statut des langues ainsi qu'une invitation faite au département d'améliorer la production des communiqués de Presse et à « utiliser comme il convient toutes les langues officielles de l'organisation dans toutes les activités du département de l'information, de manière à éliminer l'écart entre l'emploi de l'anglais et celui des cinq autres langues officielles ». ²⁰

En février 2010, M. Jean-Pierre Raffarin, représentant personnel du Président Nicolas Sarkozy pour la Francophonie, s'est rendu au siège des Nations unies à New York. Objectif : développer une « **intransigeance francophone** » dans les instances internationales pour lutter contre le recul de l'usage du français en dépit de son statut de langue de travail. Au cours de son entretien avec S.E. M. Ban Ki moon, secrétaire général des Nations unies qui s'est déroulé entièrement en français²¹, M. Jean-Pierre Raffarin a demandé « une plus grande volonté politique pour rétablir l'équilibre entre les deux langues de travail du secrétariat ».

En février 2010, l'Onu a lancé les Journées des langues des Nations unies, une nouvelle initiative pour promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle ainsi que l'usage à parité des six langues officielles de l'organisation. Le département de l'information publique des Nations unies a ainsi proclamé le 19 mars 2010 la Journée de la langue française à l'Onu.²²

Cette nouvelle initiative, qui cherche à améliorer la prise de conscience et le respect pour l'histoire et la culture de chacune des six langues officielles au sein de la communauté onusienne, entre dans le cadre de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée chaque année le 21 février.

En octobre 2008, à l'occasion de la Journée des Nations unies, le département de l'information a lancé, une nouvelle version du site Internet des centres d'information des Nations unies²³. Ce portail informatique, qui

19 Cf : <http://lci.tf1/economie/social/2010-03/vous-parlez-francais-l-onu-recrute-5783076>.

20 Le réseau de veille « multilinguisme et renforcement du fait francophone » du GAF a joué un rôle important dans l'émergence de ce point de vue.

21 Pour rappel, la faiblesse en français de M. Ban en 2006 lors de la campagne pour son élection avait quelque peu gêné la France qui, historiquement, avait toujours exigé qu'un candidat puisse s'exprimer en français pour voter pour lui au Conseil de sécurité où elle dispose d'un droit de veto. M. Ban avait promis de prendre des cours, ce qu'il a fait.

22 Pour les autres langues : 23 avril pour l'anglais, 6 juin pour le russe, 12 octobre pour l'espagnol, 8 décembre pour l'arabe. Pour le chinois la date reste à déterminer.

23 Cf : <http://unic.un.org..>

regroupe un réseau de 63 centres d'information répartis à travers le monde, diffuse des informations sur le travail des Nations unies dans 130 langues différentes, dont les six langues officielles de l'Onu. Le site contient aussi des textes de référence comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 109 langues, dont 11 langues ghanéennes, ou encore les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 60 langues différentes.

« Ce site reflète la contribution inestimable des Nations unies et de son réseau de centres d'information à l'Année internationale des langues, qui a été célébrée cette année. Il met notamment en exergue l'importance de préserver la diversité linguistique », a déclaré Kiyo Akasaka, vice-secrétaire général, directeur de l'information et coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme.

En juillet 2009, le secrétaire général des Nations unies a présenté à l'Assemblée générale un **rapport²⁴ relatif à la prestation des services des conférences** et en particulier sur les prestations des services linguistiques du système des Nations unies, tous sites confondus.

Déjà, en 2004, une première enquête avait été réalisée pour évaluer la satisfaction des États membres sur la qualité des services de conférences. Le questionnaire d'enquête établi dans les six langues officielles a révélé que : 86 % ont jugé la qualité des prestations fournies excellente ou bonne, 12 % l'ont considérés comme passable et 3 % mauvaise ou très mauvaise.

Le **rapport révèle** que la gestion des services des conférences a continué de s'améliorer grâce aux efforts soutenus dans le domaine de :

- **La gestion des réunions** : en 2009 (période du 1^{er} janvier au 31 mai) sur 65 réunions organisées au siège des Nations unies à New York, par des groupes régionaux et autres grands groupes d'États membres, 56 ont bénéficié de services d'interprétation soit 86 %. De même, concernant les réunions émanant d'organes « autorisés à se réunir²⁵ », 162 demandes d'interprétation sur 173 ont été satisfaites ;
- **La gestion des documents** : le service des conférences dispose en principe de quatre semaines pour le traitement des documents ne dépassant pas la longueur autorisée et soumis 10 semaines avant une session ou une réunion. Pour la période de janvier à juin 2009, la part des documents d'avant-session remis au service des conférences dans les délais prescrits a été de 71 % (contre 72 % pour l'année complète en 2008, et 66 % en 2007) ;
- **La traduction et l'interprétation** : l'enjeu consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accélérer le recrutement et la formation d'une nouvelle génération de traducteurs et d'interprètes. Une planification et une coordination rigoureuses ont permis de programmer 13 concours en 2009. Le service des conférences s'attache aussi à exercer un contrôle de qualité suffisant sur les traductions faites à l'extérieur. Ainsi, des critères uniformes pour l'inscription dans un fichier commun, mais aussi pour l'évaluation et la radiation des traducteurs contractuels, ont été adoptés en juin 2009.

En 2010, le département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences qui joue un rôle de premier plan en faveur du multilinguisme au sein de l'organisation des Nations unies en produisant des documents dans les six langues officielles de l'organisation (certains documents sont également traduits en allemand), a lancé un nouveau questionnaire pour améliorer encore la qualité des services dispensés. Ce questionnaire, comprend une partie dédiée aux questions relatives à la qualité de l'interprétation et de la traduction²⁶.

24 Rapport portant référence A/64/136 du 14 juillet 2009.

25 Certains organes inscrits au calendrier des conférences et des réunions sont autorisés à se réunir « selon les besoins » en dehors des sessions prévues au calendrier, pour lesquelles des ressources sont budgétisées.

26 Cf : <http://www.un.org/Depts/DGAC/indexfrench.htm>.

Une étude réalisée en juillet 2010 par l'Association Diversum²⁷, à la demande de l'Observatoire de la langue française, dévoile une absence notable de progrès dans le plurilinguisme des sites internet des Nations unies²⁸.

Le bengali, septième langue officielle de l'Onu?²⁹

En décembre 2009, l'Assemblée du Bengale occidental (état du Nord-Est de l'Inde) a voté à l'unanimité, en faveur d'une résolution pour que le bengali devienne la septième langue officielle de l'Onu.

"Des milliers de personnes sont mortes pour défendre cette langue. Le bengali est notre langue maternelle et nous en sommes fiers", a déclaré le chef du gouvernement du Bengale occidental Buddhadev Bhattacharya après le vote. Son gouvernement a fait appel à New Delhi afin que la requête soit transmise à l'Onu.

Cette nouvelle résolution vient huit mois après un vote similaire en avril dernier au Parlement du Bangladesh, pays voisin dans lequel le bengali ou *bangla* est aussi la langue officielle.

Le premier ministre du pays Sheikh Hasina avait déjà fait une demande en sens auprès de l'Onu, en septembre dernier.

"Étant donné le riche patrimoine du *bangla*, symbole de la foi qu'on les gens en la langue comme outil de préservation de la culture et de l'identité d'une nation, j'appelle au soutien des membres de l'Assemblée générale de l'Onu afin qu'ils acceptent [le bangla] comme langue officielle aux Nations unies", avait-elle alors déclaré.

Le bengali est parlé par près de 250 millions de personnes dans le monde, principalement au Bengale occidental et au Bangladesh, mais aussi dans les États indiens de l'Assam et du Tripura (Nord-Est). En Inde, plus de 83 millions de personnes parlent bengali, selon un recensement officiel de 2001, ce qui en fait la deuxième langue du pays après l'hindi et ses nombreux dialectes. Le bengali est la septième langue la plus parlée au monde. C'est également la deuxième langue la plus parlée en Inde (après l'hindi) en dehors des langues officielles de l'Onu qui sont l'arabe, l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

3. OBSERVATION À L'ONUG

Le premier document de suivi du Vade-mecum ayant fait, en 2008, un point détaillé sur l'état de l'usage du français au secrétariat général des Nations unies, à New York³⁰, le choix s'est porté cette fois sur l'**Office des Nations unies à Genève (Onug)**. Outre le fait d'être l'un des centres de conférence les plus actifs au monde, l'Onug est le seul office des Nations unies situé dans un environnement francophone, en l'occurrence Genève (les autres étant situés à Vienne et à Nairobi).

En tant que plateforme multilatérale de premier plan, l'Onug, par l'intermédiaire de son secrétaire général adjoint, M. Sergi A. Ordzhonikidze, se dit « particulièrement conscient de la nécessité de promouvoir le respect du multilinguisme »³¹ dans tous les aspects de son travail. En mai 2010, un coordonnateur en charge du multilinguisme

27 Fondée en 2006 par des personnes issues de la société civile et engagées dans la promotion des valeurs de la diversité linguistique et culturelle, Diversum est une association française indépendante régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour objet d'encourager les politiques de développement durable à prendre véritablement en compte la question culturelle, laquelle reste, aujourd'hui encore, largement oubliée dans la définition des responsabilités des organisations.

28 Voir annexe 3 p.85. Étude Diversum-Onu.

29 Sources : BBC news, 22 décembre 2009 et « aujourd'hui l'Inde » article du 24 décembre 2009.

30 Cf pages 46 à 58 du document.

31 Cf allocution de M. Serguei A. Ordzhonikidze, Secrétaire général adjoint de l'Onug lors de la table ronde sur le multilinguisme organisée le 24 mars 2010.

auprès de l'Onug a d'ailleurs été désigné en la personne de M. Ala Almoman, administrateur principal, chef du service de la planification centrale et de la coordination.

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- Nomination d'un coordonateur en charge du multilinguisme auprès de l'Onug ;
- Interprétation simultanée assurée dans toutes les langues officielles de l'organisation ;
- Publication de tous les communiqués de presse en anglais et en français.

Point négatif :

- 90 % des rapports reçus par le secrétariat sont en anglais.

Communication interne

Les réunions officielles se déroulent dans les six langues officielles de l'Onu.

Le service d'interprétation de l'Onug dispose de six sections linguistiques comprenant au total 80 interprètes. L'interprétation simultanée est assurée dans les langues officielles de l'organisation pour une moyenne de 2 700 conférences et réunions d'organes de l'Onu chaque année, tant à Genève qu'à l'extérieur.

La section de la gestion des documents (SGD) fait partie intégrante du service de la coordination et de la planification centrale de la division de la gestion des conférences. Elle planifie et coordonne la préparation, la traduction dans les six langues officielles des Nations unies, la reproduction et la distribution de tous les documents et publications émanant de l'Onug.

Plus d'une cinquantaine de bureaux, services et départements de l'Onu soumettent des documents à traduire, à reproduire et à distribuer par l'intermédiaire de la section de la gestion des documents, notamment le Haut Commissariat aux droits de l'Homme, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Conférence du désarmement et bien d'autres encore.

La division de la gestion des conférences produit de 30 000 à 35 000 documents par an, dont 152 000 pages de traductions effectuées par le service linguistique et 12 500 pages traduites à l'extérieur. Elle distribue chaque année 16 millions de documents dans toutes les langues de l'Onu, suivant les principes du multilinguisme et de la distribution simultanée. Au total, plus de 220 000 pages sont traduites chaque année à l'Onug.

90 % des rapports reçus par le secrétariat sont en anglais.

Ces derniers sont transmis aux services des conférences, lesquels les transmettent à leur tour au service de traduction en français dont les moyens sont limités. La capacité à fournir une documentation et une interprétation dans toutes les langues officielles dépend essentiellement, comme c'est souvent le cas, de la mise à disposition de ressources budgétaires suffisantes. Mais, dans le domaine de la documentation, cette capacité dépend également de la longueur des documents et du respect du délai d'au moins six semaines avant une réunion, fixé pour la mise à disposition des documents aux délégations (ce qui suppose que les originaux parviennent au



Secrétariat dix semaines avant l'ouverture d'une session). Pour illustration, en 2009, 13 documents issus de l'examen périodique universel³² (EPU) et dépassant de loin la longueur autorisée, ont été soumis à la division de la gestion des conférences de l'Onug qui a prévenu qu'elle ne pourrait les traiter à temps. Résultat, le Conseil a examiné et adopté les documents se fondant sur le texte anglais uniquement (du moins dans version intégrale). Et même si toutes les recommandations ont été par la suite traduites dans toutes les langues officielles, ce genre de situation est à déplorer pour les États membres³³.

Il est donc important de sensibiliser aussi les États membres afin que leurs documents ne soient pas trop long et qu'ils soient transmis à temps aux services concernés.

L'évolution démographique des services linguistiques, alors qu'un grand nombre de traducteurs et d'interprètes atteignent l'âge de la retraite, représente un défi urgent pour l'Onug (de même que pour l'Union européenne et New York). L'Onu a mis un accent particulier sur le renforcement de la collaboration avec des établissements universitaires (avec l'Université de Genève, par exemple) qui forment les professionnels de la langue, afin de sensibiliser les générations futures aux possibilités de carrière à l'Organisation des Nations unies et pour s'assurer que la formation répond aux exigences.

Communication externe

Le site Web de l'Onug, qui comprend un calendrier de toutes les réunions organisées par les institutions du système des Nations unies, est réalisé dans les deux langues de travail de l'organisation.

L'Assemblée générale a également noté avec satisfaction le lancement officiel à Genève de iSeek – l'intranet de l'Onu, source principale d'information pour le personnel dans tous les lieux d'affectation – qui est disponible dans les deux langues de travail de l'organisation.

Les visites guidées du Palais des Nations sont disponibles en 15 langues de manière à atteindre un public aussi large que possible et renforcer le soutien aux activités de l'Organisation. Des efforts particuliers sont déployés pour offrir davantage de visites guidées en chinois afin de satisfaire la demande croissante pour cette langue officielle.

Presque tous les communiqués de presse sont publiés en anglais et en français, et les conférences de presse bi-hebdomadaires se déroulent dans les deux langues.

Ressources humaines

La section du perfectionnement du personnel dispense des cours de langue au personnel de l'ONG mais aussi à la communauté diplomatique de Genève dans toutes les langues officielles. Ainsi, en 2009, près de 2500 personnes ont participé à plus de 200 cours.

La capacité des candidats à communiquer dans plusieurs langues officielles fait partie des critères d'évaluation pour le recrutement et la promotion.

³² L'Examen périodique universel (EPU) est un nouvel et unique mécanisme du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Onu) ayant pour but d'améliorer la situation des droits de l'Homme sur le terrain dans chacun des 192 États membres. Par ce mécanisme, la situation des droits de l'Homme de tous les pays membres des Nations unies est examinée tous les quatre ans (48 États sont examinés par année lors de trois sessions de l'EPU dont chacune porte sur 16 pays). Le résultat de chaque examen est un "document final" dressant la liste des recommandations faites à l'État examiné dont celles acceptées par celui-ci.

³³ Sources : La Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies à Genève.

Chapitre 2 : Le multilinguisme à l'Unesco

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le français fait partie des neuf langues officielles, en vertu de l'article 54 du règlement intérieur de la Conférence générale : « l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hindi, l'italien, le portugais et le russe sont les langues officielles de la Conférence générale ».

En vertu de l'article 50 du règlement intérieur de la Conférence générale et de l'article 21 du règlement intérieur du Conseil exécutif : « l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe constituent les langues de travail ».

Au secrétariat de l'Unesco, les deux langues de travail sont le l'anglais et le français.

2. ACTUALITÉ

En octobre 2009, à l'occasion de la 35^e session de l'Assemblée générale, la Roumaine Irina Bokova a été élue directrice générale de l'Unesco. Mme Bokova qui parle plusieurs langues a choisi pour son premier discours, de prendre la parole en français³⁴, « parce que je milite pour l'utilisation équilibrée, comme langues de travail, de l'anglais et du français, et parce que j'ai l'intention de promouvoir ce principe à l'Unesco ». Elle a d'ailleurs participé à l'inauguration, en janvier 2010, du 32^e colloque international de l'Alliance française à Paris, qui a réuni plus de 500 présidents de Comité, et directeurs d'Alliances du monde entier. Cette 32^e édition était placée sous le thème « Quelle langue, quelle culture, dans un monde du numérique et du divertissement ? ».

En décembre 2009, l'Unesco et l'Icann³⁵, ont signé un accord de partenariat en vue de promouvoir la diversité linguistique sur Internet³⁶. Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, s'est félicitée de la décision de l'Icann visant à introduire les noms de domaine internationalisés : « C'est un progrès que l'Unesco réclamait depuis longtemps. L'Internet doit être multilingue pour que tous les groupes linguistiques puissent vraiment profiter de son potentiel exceptionnel ». Ce changement est important pour la communauté mondiale de l'Internet car : « Plus de la moitié des utilisateurs d'Internet ont pour langue maternelle une langue dont l'écriture ne fait pas appel à des caractères latins. Les IDNs (Internationalized Domain Names) rendront l'Internet plus global et plus accessible à tous »³⁷.

34 <http://www.euractiv.com/fr/culture/irina-bokova-respecter-equilibre-linguistique-unesco/article-185731>.

35 Internet Corporation for Assigned Names and Numbers est l'organisme qui coordonne le système des adresses en ligne pour les utilisateurs d'Internet afin de mettre en œuvre des noms de domaine internationalisés.

36 Source : site internet de l'Unesco.

37 Le Président de l'Icann est M. Rod Beckstrom.

En février 2010, à l'occasion de la onzième édition de la Journée internationale de la langue maternelle qui se place dans le cadre de l'Année internationale pour le rapprochement des cultures³⁸, la directrice générale de l'Unesco, a rappelé dans son discours d'ouverture que « Le concept de langue maternelle est complémentaire de celui de multilinguisme, que l'Unesco s'efforce de promouvoir, en encourageant l'acquisition d'au moins trois niveaux de compétences linguistiques, une langue maternelle, une langue nationale, et une langue véhiculaire. »

3. OBSERVATION

Synthèse des points positifs et négatifs

Point positif :

- Tous les documents officiels destinés au Conseil exécutif et à la Conférence générale sont traduits dans les six langues de travail.

Point négatif :

- L'anglais domine dans les réunions informelles.

À la Conférence générale

Sur les 70 États et gouvernements, membres et observateurs de la Francophonie, 54 se sont exprimés³⁹ lors de la 35^e session de la conférence générale de l'Unesco qui s'est déroulée du 6 au 23 octobre 2009, dont :

- 28 uniquement en français ;
- 15 uniquement en anglais ;
- Huit en français et dans une autre langue ;
- Cinq dans leur langue officielle seule ou avec l'anglais.

Parmi les autres États non membres de la Francophonie, quatre ont choisi de s'exprimer uniquement en français, il s'agit de : l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Iran et du Saint-Siège.

Les représentants de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et du Monténégro se sont, quant à eux, exprimés en français et en anglais.

Les relations extérieures

Les relations extérieures font appel aux six langues de travail, privilégiant toutefois le français et l'anglais. Cependant, on peut remarquer une prédominance de l'anglais.

38 Proclamée par la Conférence générale de l'Unesco en novembre 1999, elle est célébrée chaque année depuis février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme.

39 Cf grille détaillée des interventions des pays page 13 à 16.

Les documents et réunions

Tous les documents officiels destinés au Conseil exécutif et à la Conférence générale sont traduits dans les six langues de travail, comme ceux émanant du Conseil exécutif et de la Conférence générale.

Les autres documents sont publiés en anglais et en français. La première version est généralement en anglais, la traduction en version française arrivant plus tard. Certains documents ne sont pas traduits en français. Les réunions intergouvernementales, autres que le Conseil exécutif ou la Conférence générale, se déroulent en français et en anglais avec interprétation dans ces deux langues.

Chapitre 3 : Le multilinguisme à l'U.A.⁴⁰

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Selon l'article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine adopté par la trente-sixième session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement le 11 juillet 2000, tel qu'amendé par le Protocole adopté par la première session extraordinaire de la Conférence de l'Union (Addis-Abeba, 3 février 2003) et la deuxième session ordinaire de la Conférence de l'Union (Maputo, 11 juillet 2003) : « **Les langues officielles de l'Union et de toutes ses institutions sont : l'arabe, l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol, le kiswahili et toute autre langue africaine** ».

Le régime linguistique applicable à l'U.A. fait une distinction entre « langues officielles » et « langues de travail » sans indiquer clairement les implications pratiques de cette différenciation⁴¹. Le Conseil exécutif a été chargé de déterminer « le processus et les modalités pratiques de l'utilisation des langues officielles comme langues de travail » comme stipulé respectivement par l'article 14 du règlement intérieur de la Conférence de l'Union, l'article 15 du règlement intérieur du Conseil exécutif et l'article 10 du règlement intérieur du COREP⁴². Jusque-là aucune décision formelle n'a été prise à cet effet par le Conseil et de facto, **les langues de travail de la Commission sont l'arabe, l'anglais, le français et le portugais**.

2. ACTUALITÉ

Pour faire suite à la signature, en mai 2005, par le Secrétaire général de la Francophonie et le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) d'un mémorandum dont l'un des deux chapitres portait sur l'utilisation de la langue française, une collaboratrice de l'OIF chargée de coordonner un plan d'action pour le renforcement de l'utilisation du français à la CUA, a été nommée en décembre 2008. Placée au cabinet du Vice président de la Commission, elle agit en concertation avec l'ensemble des services de la Commission. Le programme est actuellement dans une phase ascendante et ses retombées sont d'ores et déjà jugées très favorables par la Commission de l'U.A. et l'ambassade de France qui est un partenaire très actif de l'OIF, à Addis-Abeba.

L'Union Interparlementaire et le Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme (OHCHR) ont organisé du 4 au 6 mars 2009 à Libreville un séminaire en collaboration avec les parlements de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi du Gabon, du Cameroun, du Congo (République Démocratique) du Niger, du Sénégal, du Togo et de l'Union des Comores. Dans la déclaration qu'ils ont adoptée – dite Déclaration de

⁴⁰ De nombreux éléments de cette partie sont tirés d'une étude sur l'état des lieux de la réglementation linguistique et de l'usage des langues au sein de l'U.A. commandée par l'Observatoire de la langue française de l'OIF auprès de M. Louis Dominique Ouedraogo, ancien haut fonctionnaire de l'Onu consultant, remis en mai 2009.

⁴¹ Dans la plupart des organisations internationales, la notion de langues officielles se réfère à celles utilisées pour l'interprétation des discours officiels tandis que celles de langues de travail s'applique aux langues utilisées pour la traduction des documents ou pour la communication interne des secrétariats.

⁴² Comité des représentants permanents.

Libreville – les participants ont préconisé entre autres « une vulgarisation accrue des instruments internationaux relatifs aux droits de l’Homme et leur traduction dans les langues nationales, ainsi qu’une bonne diffusion des recommandations des mécanismes internationaux relatifs aux droits de l’Homme ».

3. OBSERVATION

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- Le centre de documentation a bénéficié, en 2009 d’un don de l’OIF de 69 ouvrages en français ;
- Il existe une demande croissante pour les cours de français.

Points négatifs :

- Le service d’interprétation et de traduction est en sous-effectif, il manque 10 interprètes, 10 traducteurs et 10 réviseurs ;
- La communication externe se fait majoritairement en anglais ;
- La version provisoire du nouveau site Internet est disponible uniquement en anglais.

Communication interne

■ Dans les réunions informelles

L’anglais est toujours utilisé de façon prioritaire dès lors qu’est présent au moins un non francophone, tout comme dans d’autres organisations.

Les situations peuvent toutefois varier selon la langue utilisée par la hiérarchie. On constate que, lorsque la haute hiérarchie fait preuve de volontarisme dans la promotion d’un environnement de travail plurilingue en donnant l’exemple, ses principaux collaborateurs s’efforcent de suivre le mouvement. Par exemple, le président de la Commission, M. Jean Ping, francophone, bien que parfaitement bilingue, ne s’exprime pratiquement qu’en français, y compris devant un auditoire majoritairement anglophone. Subséquemment, le vice-président de la Commission suit assidument des cours de français et passe, tous les ans, deux semaines dans un centre de formation en France, depuis sa nomination.

Une telle attitude est sans conteste de nature à conforter la présence du français comme langue de travail de la Commission.

■ Lors des conférences et réunions officielles

Les délégués des États s’expriment, de manière générale dans la langue internationale officielle de leur pays. Les représentants des pays francophones qui ont le français comme langue officielle s’expriment toujours en français. L’interprétation ainsi que la traduction des documents reste assurée malgré des difficultés persistantes : le nombre de traducteurs par rapport au volume de travail est en effet grandement insuffisant : les effectifs prévus par la

« structure approuvée⁴³ » de la Commission sont de 18 interprètes (trois par langue officielle), 12 réviseurs (deux par langue), 22 traducteurs (quatre pour l'arabe, trois pour l'anglais, trois pour le français, quatre pour le portugais, quatre pour l'espagnol et quatre pour le kiswahili) alors que les effectifs en poste à l'heure actuelle sont de huit interprètes, deux réviseurs, et 12 traducteurs. Il manque donc 10 interprètes, 10 réviseurs et 10 traducteurs.

Langues	Effectifs prévus par les statuts			Effectifs réels		
	Interprètes	Traducteurs	Réviseurs	Interprètes	Traducteurs	Réviseurs
Anglais	3	3	2	2	1	1
Arabe	3	4	2	1	4	0
Espagnol	3	4	2	1	0	0
Français	3	3	2	2	2	1
Kiswahili	3	4	2	1	0	0
Portugais	3	4	2	1	5	0
Total	18	22	12	8	12	2

Pour pallier le manque de personnel, la pratique du recours à des traducteurs et interprètes externes reste de mise. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (logiciels d'évaluation des compétences, de formation linguistique, d'aide à la traduction), pourrait constituer un début de solution, tout particulièrement s'agissant de la traduction de l'anglais vers le français. Ainsi, plusieurs projets de coopération pertinents, notamment avec l'Unesco, l'OCDE, la CE ainsi que des projets de formation avec l'ESIT ont été mis en place depuis 2009, dans le cadre de la coopération OIF/U.A.

Concernant les services de traduction, les responsables estiment que les documents originaux sont parfois trop longs et mal écrits en anglais, ce qui complique le travail des traducteurs et retarde la parution des versions dans les autres langues de travail. Il est demandé aux services auteurs de faire une distinction entre les études à usage interne du secrétariat et les documents destinés aux organes directeurs, lesquels ne devraient pas dépasser 15 pages. Tout est mis en œuvre pour que les documents officiels soient disponibles au moins un mois avant les réunions statutaires.

La direction des services de conférence fait toutefois des efforts soutenus pour améliorer la qualité de ses prestations. Ainsi, le Conseil exécutif, pour la première fois, lors de sa 14^e session, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 26 au 30 janvier 2009, a tenu à féliciter « la Commission et en particulier la direction des services de conférence pour les efforts considérables fournis en vue d'améliorer tant la qualité que les délais de ses services afin d'assurer le bon déroulement des réunions⁴⁴ ».

■ Centre de documentation

La moitié des usagers de la bibliothèque (en moyenne vingt personnes par jour) sont des francophones. La bibliothèque compte environ 12 500 titres, dont 30 % en français.

43 La 3^e session ordinaire du Conseil exécutif (Maputo 6- 8 juillet 2003) a approuvé la structure de la Commission et les ressources humaines y afférentes entérinée par la Conférence des chefs d'État à sa 2^e session ordinaire (Maputo 10-12 juillet 2003) : Décision EX/CL/Dec.34 (III) et décision Assembly/AU/Dec.22 (II).

44 Extrait de la décision EX.CL/Dec 458(XIV).



Le centre a bénéficié en 2009 d'un don de l'OIF de 69 ouvrages en français (livres et CD-Roms) pour répondre à la demande d'ouvrages traitant d'économie et de gestion administrative en français.

Le lancement du recrutement d'un catalogueur et d'un archiviste francophones est actuellement en cours.

Communication externe

La langue de communication avec le grand public est majoritairement l'anglais en particulier s'agissant des documents écrits, les délais de traduction étant longs. En effet, la correspondance de l'U.A. (documents standard d'informations générales, revues de presse) se fait majoritairement en anglais à quelques exceptions près (avec l'ambassade de France et plusieurs ambassades africaines subsahariennes et francophones).

L'enjeu du multilinguisme dans la politique d'information et de communication de l'U.A. est lié à la nécessité de faire partager par les opinions publiques africaines les objectifs visés dans l'Acte constitutif. D'où l'importance d'un multilinguisme capable d'atteindre un public bien au-delà des locuteurs des langues internationales héritées de la colonisation. Le statut juridique de langue officielle conféré aux langues africaines résulte de la prise en compte de cette réalité par les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA puis de l'U.A. Dans la pratique, la place accordée aux langues africaines dans la politique de communication et d'information de l'U.A. demeure insignifiante.

Le rapport de M. Ouedraogo⁴⁵ met l'accent, à juste titre, sur le fait qu'il existe un secteur dans lequel un programme ambitieux de communication multilingue pourrait être mis en place, c'est celui des droits de l'Homme. En effet, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples a été adoptée par l'OUA en juin 1981 et est entrée en vigueur le 21 octobre 1986. Elle a été ratifiée par les 53 États membres actuels de l'U.A. mais n'est accessible sur le site Web principal de l'U.A. qu'en anglais, français et arabe. En comparaison, la Déclaration universelle des droits de l'Homme a été traduite et est disponible dans 359 langues dont 102 langues africaines.

L'importance de ce sujet dans le contexte africain mérite en effet que tout soit mis en œuvre pour promouvoir la vulgarisation la plus large possible des différents instruments y relatifs adoptés sous l'égide de l'OUA et de l'U.A.

En mai 2010, à l'occasion de la célébration de la journée de l'Afrique, la division de la communication et de l'information a présenté la version provisoire du nouveau site Internet de l'U.A. qui est en cours d'élaboration. Pour l'instant, cette version beta est disponible uniquement en anglais⁴⁶. De plus, la page d'entrée est, par défaut, en anglais, et non plurilingue contrairement au site précédent⁴⁷ où l'on pouvait choisir entre les quatre langues de travail de l'U.A. avant d'accéder au contenu du site. Cette formule d'accès au site avait d'ailleurs été remarquée et appréciée par M. Ouedraogo lors de sa mission d'observation en 2009.

Grâce à la vigilance de la collaboratrice de l'OIF à l'U.A., l'ambassadeur de France à Addis-Abeba, a saisi les ambassadeurs francophones, lusophones, arabophones et hispanophone sur la nécessité d'une action concertée pour attirer l'attention de la Commission sur le manquement aux aspects élémentaires de la politique linguistique de la CUA dans cette nouvelle version du site Internet.

45 Ancien haut fonctionnaire de l'Onu, consultant ayant rédigé un rapport pour l'Observatoire de la langue française.

46 Cf : www.au.int.

47 Cf : <http://www.africa-union.org>.

Ressources humaines

■ Recrutement et avis de vacances de postes

La localisation du siège de l'U.A. dans un Pays où l'anglais est très répandu renforce la tendance à recruter prioritairement des anglophones, dans la mesure où le personnel de soutien, recruté localement, est majoritairement anglophone.

Les avis de vacances de postes sont disponibles dans les quatre langues officielles. Toutefois, on notera que les candidats aux postes à pourvoir doivent soumettre leur candidature en respectant un « format de candidature » qui existe uniquement en anglais et en français.

La disposition standard en matière d'exigences linguistiques pour les postes réguliers à pourvoir prescrit que « les candidats doivent avoir la maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine. Une connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout ».

En février 2010, des appels d'offres pour le recrutement de quatre directeurs (directeur de la paix et de la sécurité, de la communication, du commerce et de l'industrie et de la planification stratégique) de la CUA, ne mentionnaient que l'exigence de la pratique d'une seule langue de travail.

Il va de soi qu'exiger, dans une organisation multilingue et à ce niveau de responsabilité, une seule langue de travail de l'organisation peut se révéler préjudiciable aux ressortissants des pays des aires linguistiques non dominantes et que la nécessité d'une action francophone concertée concernant les recrutements à la Commission de l'U.A. semble plus que nécessaire.

■ Formations linguistiques

Des formations linguistiques sont organisées par la CUA pour l'anglais, l'arabe, le français et le portugais. Mais ces formations manquent d'organisation et de suivi et ne concernent que le personnel de soutien (employés de bureau, chauffeurs, etc.).

Il existe une forte demande pour le français. Les effectifs par langue des inscrits aux formations linguistiques à la CUA sont respectivement de 38 pour l'anglais, 19 pour l'arabe, 119 pour le français et 26 pour le portugais (tous niveaux confondus).

Formations mises en place dans le cadre de la coopération OIF/U.A.

Deux types de formations sont mis en place :

Des formations au français au bénéfice des hauts fonctionnaires de l'U.A. Elles comprennent des formations individuelles mises en place pour les hauts-fonctionnaires et assurées par l'Alliance éthio - française. Elles concernent actuellement le vice-président, quatre commissaires et deux directeurs.

En 2009, une formation intensive a été mise en place en France pour quatre personnes : le vice-président, le commissaire aux infrastructures et à l'énergie, le directeur de l'administration et la représentante permanente de l'U.A. à Washington.



Des formations techniques en français organisées en coopération avec l'UNITAR⁴⁸ et à destination des employés francophones de la CUA et des diplomates des ambassades francophones accrédités auprès de l'U.A.

En 2009, 95 personnes ont bénéficié, sur financement de l'OIF, de trois formations de deux jours chacune sur : les techniques de négociation, les techniques de médiation et les techniques de rédaction de documents de conférence. En mai et octobre, se sont deux formations de trois jours, sur les mêmes thèmes, qui ont été dispensées à 70 personnes.

48 L'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Chapitre 4 : Le multilinguisme à la CEA⁴⁹

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les langues de travail de la Commission économique pour l'Afrique

La Commission a adopté un règlement intérieur (E/CN.14/3/Rev.1) qui a été amendé à plusieurs reprises et qui, dans sa version actuelle (E/CN.14/III/Rev.8/Corr.2), détaille dans son chapitre VII la réglementation concernant le régime linguistique en vigueur, à savoir :

- **L'anglais, l'arabe et le français sont les langues de travail de la Commission (art.31) ;**
 - Tout discours prononcé dans l'une des langues de travail sera interprété dans les autres langues de travail (art. 32) ;
 - Tout représentant peut faire un discours dans une langue autre que les langues de travail et, dans ce cas, il devra pourvoir à l'interprétation vers une des langues de travail (art. 33) ;
 - Les documents seront rédigés dans les langues de travail (art. 34) ;
 - Toutes les résolutions, recommandations et autres décisions formelles de la Commission y inclus ses rapports annuels (transmis au Conseil économique et social) seront disponibles dans les langues de travail (art. 35).

On notera que le règlement intérieur ne fait pas référence à des langues officielles pour la Commission. Les trois langues de travail de la CEA s'appliquent aussi bien pour les besoins en interprétation que pour la traduction. Comme le souligne le rapport du Corps commun d'inspection, « certaines organisations dont l'Onu et les organismes apparentés font une distinction entre les «langues officielles» et «les langues de travail», mais on ne voit pas toujours très bien ce que ce statut implique du point de vue des services linguistiques que doit fournir le secrétariat». En l'occurrence, alors que le Conseil économique et social auquel elle rend compte fait une distinction entre ces deux notions - six langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et seulement trois langues de travail (anglais, français et espagnol) dans lesquelles les documents doivent être mis à disposition - pour la CEA, on aurait pu substituer «langues officielle» à «langues de travail» sans conséquence. D'où la confusion que l'on peut constater, y compris sur le site Web de la Commission.

49 De nombreux éléments de cette partie sont tirés d'une étude sur l'état des lieux de la réglementation linguistique et de l'usage des langues au sein de la CEA commandée par l'Observatoire de la langue française de l'OIF auprès de M. Louis Dominique Ouedraogo, ancien haut fonctionnaire de l'Onu consultant, remis en mai 2009.



Les langues de travail du secrétariat

Le mandat de la Commission tel qu'approuvé à sa création prévoit spécifiquement en son paragraphe 17 que le secrétaire exécutif est nommé par le secrétaire général des Nations unies et que le personnel du secrétariat fait partie du secrétariat de l'Onu.

Par voie de conséquence, non seulement les langues de travail du secrétariat de la CEA sont donc l'anglais et le français mais on peut affirmer que, sauf exception, toutes les résolutions de l'Assemblée générale et les circulaires administratives relatives à l'utilisation des deux langues de travail au Siège de l'Onu sont applicables à la CEA.

2. OBSERVATION

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- *Le Rapport Économique sur l'Afrique est désormais* publié simultanément en anglais et en français ;
- Recrutement d'un administrateur français pour le site internet.

Points négatifs :

- 90% des documents sont rédigés initialement en anglais ;
- La CEA ne compte aucun interprète parmi son personnel ;
- Le processus de recrutement favorise les anglophones.

Communication interne

« Prétendre exercer le droit de travailler en français à la CEA, est devenu selon le personnel francophone, non seulement une gageure mais même un obstacle à toute promotion de carrière »⁵⁰. Ils estiment qu'il devient urgent de faire réaffirmer par le secrétaire général de l'Onu la validité de sa circulaire ST/SGB/201 du 8 juillet 1983 dans laquelle il rappelait que, « au sein de tout le secrétariat, chaque fonctionnaire doit être libre d'utiliser dans ses communications écrites l'anglais ou le français selon son propre gré » et que « personne ne doit faire obstacle à cette politique ».

■ Interprétation et traduction

La prédominance de l'anglais continue d'être une réalité, et ce, malgré les rappels faits par l'Assemblée générale des Nations unies au secrétaire général à propos du respect des principes de parité linguistique et de distribution simultanée des documents officiels. Les responsables du secrétariat interrogés à ce sujet assurent que des

⁵⁰ Cf Louis Dominique Ouedraogo.

progrès ont été réalisés mais les constats faits dans des rapports précédents commandés par l'OIF restent d'actualité pour les mêmes raisons :

- si les équipes d'interprètes mobilisables permettent d'assurer effectivement l'interprétation en trois langues pour les réunions statutaires, les ressources restent insuffisantes pour couvrir les réunions techniques ;
- les documents étant rédigés initialement en anglais dans près de 90 % des cas (y compris par des fonctionnaires francophones), et nombre d'entre eux étant soumis tardivement à la traduction vers l'arabe et le français, le respect systématique du principe de la distribution simultanée demeure illusoire.

La CEA ne compte aucun interprète parmi son personnel. Elle recrute des « freelance » pour ses réunions avec interprétation. Pour ce qui est de la traduction, les statistiques ci-dessous font bien ressortir la charge de travail des équipes concernées.

Personnels affectés aux services de traduction de la CEA

Langues	2006 – 2007	2008 - 2009
Anglais	2 traducteurs, 1 réviseur et 1 éditeur	2 traducteurs, 1 réviseur et 1 éditeur
Arabe	1 traducteur, 1 réviseur	1 traducteur, 1 réviseur
Français	3 traducteurs, 1 réviseur	1 traducteur, 2 réviseurs

Nombre de réunions organisées avec et sans interprétation

Année	Nombre de réunions avec interprétation	Nombre de réunions sans interprétation	Total
2007	30	70	100
2008	34	74	108
2009 (estimations)	40	70	110

S'agissant des réunions techniques, elles se tiennent sans interprétation et dans la plupart des cas exclusivement en anglais.

■ Documentation

Concernant l'accès à la documentation des réunions statutaires de la CEA, en principe, les documents officiels relatifs à l'ordre du jour des ces réunions sont publiés dans les langues de travail conformément à la réglementation en vigueur et aux résolutions pertinentes sur le multilinguisme adoptées par l'Assemblée générale. Cependant en examinant, par exemple, la documentation mise à la disposition des États pour la première session du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement (CODIST) qui c'est tenue du 29 avril au 1er mai 2009 à Addis-Abeba, on constate que, bien que la publication de certains documents remonte parfois à 2007, ils ne sont pas tous disponibles dans les trois langues de travail. En principe tous les documents auraient dû être disponibles en anglais, arabe et français six semaines avant la réunion.



S'agissant de l'accès aux documents et archives de la CEA : une recherche effectuée le 29 mars 2009 sur le SEDOC⁵¹ a fait ressortir un total de 82 documents officiels produits par la CEA. Un chiffre très en deçà du nombre de documents officiels produits par la CEA au titre de l'ordre du jour de ses différents organes directeur. Les gestionnaires du SEDOC étant tenus à une certaine rigueur pour l'application de la parité linguistique, les documents ne doivent être mis en principe sur le SEDOC que s'ils sont disponibles dans les langues requises de l'organe concerné ce qui pourrait expliquer cette différence.

Communication externe

■ Les sites Web de la CEA

Le site Web principal offre une page d'accueil en anglais avec une option pour le français mais pas pour l'arabe. S'agissant notamment de l'arabe, il y a lieu de noter que dans son rapport sur le multilinguisme daté du 5 septembre 2003⁵² soumis à la 58^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire général indique : « le site Web de la CEA est en anglais et en français. Des efforts considérables sont consentis pour renforcer la présence du français sur la toile, notamment par le recrutement d'un administrateur français du site, grâce à une subvention du Gouvernement français. En outre, un projet d'élaboration d'une version arabe du site est en cours ».

Force est de constater que six ans après ce rapport, le projet « en cours de réalisation » d'une version arabe du site Web demeure du domaine du virtuel.

Si, à première vue, il semble y avoir une parité dans la présentation des pages d'accueil en anglais et en français, on a vite fait de se rendre compte que ce n'est qu'une parité de façade, soit parce que la version française renvoie à de nombreuses rubriques en anglais, soit parce que certaines rubriques du site anglais sont totalement absentes du site français même sous forme de renvoi.

■ Les publications

Le secrétariat tire satisfaction du fait que l'une de ses publications-phares – *Le Rapport économique sur l'Afrique 2008* – ait été publiée simultanément en anglais et en français pour la première fois. Il faut noter cependant que, à s'en tenir aux publications accessibles en ligne sur les sites Web de la CEA, sur huit publications parues en 2008, sept étaient uniquement en anglais, et les publications en français indiquées comme étant les plus récentes remontent à celles de 2005. Quant aux publications en arabe, elles sont simplement inexistantes ou non accessibles en ligne.

Ressources humaines

■ Politique de recrutement / Avis de vacance de poste

Selon la politique en vigueur, les avis de vacance de poste doivent indiquer que l'anglais et le français sont les deux langues de travail du secrétariat de l'Onu et que la maîtrise de l'une ou de l'autre langue est exigée pour le poste à pourvoir, la connaissance d'une autre langue officielle de l'organisation étant un atout. Ceci doit être

⁵¹ La base de données des documents officiels de l'Onu, ou système électronique de diffusion des documents, mieux connu sous son acronyme anglais ODS (Official Document System). L'archivage des documents officiels sur le SEDOC concerne tous les documents officiels de l'Onu, des fonds et programmes, des bureaux hors siège et des Commissions régionales.

⁵² Références : A/58/363, paragraphe 52.

impérativement la norme pour les postes professionnels. Si cette prescription est suivie de manière générale, il reste que, selon l'expérience de nombre de candidats francophones à des postes mis en compétition à la CEA, les phases suivantes du processus de recrutement les désavantagent injustement car assez souvent les membres des comités de sélection sont pour la plupart anglophones.

L'observation, en mars 2009, puis en juin 2010, des avis de vacance de poste accessibles en ligne sur la version anglaise et française du site internet de la CEA, font apparaître que :

- Tous les avis de vacance, pour des postes de professionnels, mentionnés dans le site en français concernent des postes pour lesquels la date limite de dépôt des candidatures est déjà échue (les dates d'échéance varient entre le 27 décembre 2008 et le 22 février 2009) et que les avis de postes pour les services généraux sont disponibles uniquement en anglais ;
- Sur le site Web en anglais, on trouve quatre postes de professionnels, dont les dates limites de soumission de candidatures sont échues, mais, depuis moins d'une semaine. Les avis de vacance sont uniquement en anglais alors que les mêmes postes sont répertoriés dans la version française du site général Galaxie de l'Onu⁵³. Il suffirait donc, pour la CEA, de reproduire sur son propre site les versions françaises des avis de vacance puisqu'elles existent afin de ne pas pénaliser les postulants francophones.

■ Cours de langue et formation professionnelle

Le programme de formation linguistique de la CEA offre au personnel la possibilité de suivre des cours de niveaux 1 (débutant) à huit en anglais, arabe, français et espagnol, permettant de passer le certificat d'aptitude linguistique⁵⁴ après un cycle complet de cinq ans. Trois sessions de cours sont organisées annuellement (de janvier à mars, d'avril à juillet et de septembre à décembre). Outre les fonctionnaires de la CEA pour lesquels les cours sont gratuits, les inscrits incluent des agents d'autres organisations onusiennes et des diplomates en poste à Addis-Abeba.

Le tableau ci-après donne l'évolution du nombre d'inscrits et du nombre d'enseignants pour les différents cours de langues en 2005 et 2008. Il fait notamment ressortir la diminution des ressources en personnel (suppression des postes permanents sans augmentation du nombre de contractuels) alors que le nombre d'inscrits en anglais et en français a plus que doublé. Certes, ces chiffres ne permettent pas d'appréhender l'importance des abandons après inscription mais ils confirment un intérêt manifeste pour l'apprentissage du français, l'anglais restant malgré tout la langue qui attire le plus de candidats.

Toutefois, selon le responsable du Centre de langues, peu de fonctionnaires de la catégorie professionnelle et au-dessus peuvent disposer du temps nécessaire pour suivre avec assiduité des cours de français pendant un cycle complet et aucun d'entre eux ne figure parmi les candidats ayant obtenu le LPE. Des cours de conversation ou des cours accélérés mieux adaptés aux besoins spécifiques des apprenants, auraient sans doute plus d'impact. À cet égard, les responsables rencontrés à la CEA (service des langues, division des ressources humaines, service de sécurité) ont souhaité voir l'OIF étendre à la CEA le programme en cours avec l'U.A. pour le renforcement de l'usage du français.

⁵³ <http://jobs.un.org>.

⁵⁴ Mieux connu sous son acronyme LPE en anglais, soit «Language Proficiency Exam».



Statistiques sur les cours de langues dispensés à la CEA

Langues	2005		2008	
	Nombre et type de contrats d'enseignants	Nombre d'inscrits	Nombre et type de contrats d'enseignants	Nombre d'inscrits
Anglais	1 poste permanent 6 contractuels	170	6 contractuels	458
Arabe	1 poste permanent 1 contractuel	25	1 contractuel	40
Français	1 poste permanent 5 contractuels	110	5 contractuels	267
Espagnol	n.c.	n.c.	1 contractuel	60

n.c. non communiqué

Outre les cours formels de langues, des modules spécifiques de formation à la rédaction de lettres ou de rapports sont offerts mais uniquement en anglais, ce qui n'améliore pas les capacités du personnel à utiliser le français comme langue de rédaction. Cette situation résulte du fait que les modules en question sont fournis uniquement en anglais par le siège de l'Onu à New York qui, apparemment, ne disposerait pas de modules correspondants en français.

À de rares exceptions près, les agents chargés de l'accueil des visiteurs ou des services de sécurité sont anglophones, une situation qui ne devrait pas être considérée comme allant de soi pour une organisation qui convie à des réunions des délégués provenant de tous ses États membres et dont certains ne maîtrisent pas nécessairement l'anglais. A cet égard, le chef du service de sécurité a reconnu qu'une formation ciblée permettant l'apprentissage du français serait fort indiquée pour les agents en poste aux portiques de contrôle.

Chapitre 5 : La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)⁵⁵

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le français est, au même titre que le portugais et l'anglais, une des trois langues de travail de cette organisation qui regroupe 15 États d'Afrique australe dont quatre sont francophones (Madagascar, Maurice, la République démocratique du Congo et les Seychelles).

Dès la création de l'organisation, en 1980, l'anglais et le portugais ont été les deux langues officielles. C'est en 2003, cinq ans après l'adhésion concomitante de deux États francophones (Seychelles et La République démocratique du Congo), que le français a obtenu le statut de langue officielle.

2. OBSERVATION

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- Sous la présidence la République démocratique du Congo la quantité de documents traduits en français a connue une augmentation significative ;
- Une salle dédiée au français et bien équipée est désormais mise à disposition du personnel.

Points négatifs :

- Manque de personnel dans les équipes de traduction française et portugaise ;
- L'anglais est systématiquement utilisé pour les relations extérieures.

Communication interne

■ Traduction

La SADC souffre d'un manque de personnel, notamment dans les équipes de traduction française et portugaise (trois personnes chacune pour assurer l'ensemble du travail de traduction) alors même que les documents sont majoritairement (95 %) rédigés en anglais.

L'effectif portugais s'est tout de même trouvé renforcé en 2010 avec l'arrivée d'un traducteur supplémentaire. En ce qui concerne le français, le candidat qui avait postulé pour le poste de traducteur s'est désisté à la dernière minute. À ce jour il y a donc trois traducteurs pour le français et quatre traducteurs pour le portugais.

⁵⁵ Southern African Development Community.



Pendant la présidence la République démocratique du Congo (août 2009 à août 2010), la quantité de documents en français a connu une augmentation significative.

■ Interprétation

Pour l'interprétation, le service est totalement « externalisé ». L'anglais fait office de langue-pivot.

La qualité de l'interprétation mais aussi de la traduction varie énormément selon les niveaux des réunions (lors des réunions informelles, l'anglais reste la langue exclusive).

La formation dispensée dans les écoles de traduction en Afrique australe doit être souvent complétée et une remise à niveau et des formations ponctuelles seraient nécessaires pour améliorer le niveau des traducteurs et interprètes.

En mars, 2009, l'OIF (qui a doté depuis 2008 la SADC d'un logiciel d'aide à la traduction) a organisé un stage de formation au logiciel « Trados », à l'intention des traductrices et traducteurs. L'objectif étant, par cet appui technologique, de diminuer leur charge de travail et d'utiliser au mieux leurs compétences et leurs talents en matière de traduction.

■ Centre de documentation

Il existait une petite section française au sein du centre de ressources de la SADC, mise en place par l'OIF et l'ambassade de France qui comprenait une centaine de documents : ouvrages, dictionnaires, disques compacts, DVD. Depuis fin 2009, la SADC dispose enfin, dans ses nouveaux locaux, d'une salle de français entièrement dédiée et bien équipée (télé, ordinateur, vidéoprojecteur) ainsi que d'un espace documentaire au sein de la médiathèque.

Communication externe

■ Langue utilisée pour les relations extérieures de l'organisation

L'anglais est systématiquement utilisé, y compris d'ailleurs dans les relations avec l'ambassade de France, comme avec les autres États membres de l'UE et de la Francophonie.

L'anglais demeure la première langue de travail, y compris pour les appels d'offres. Les documents concernant les appels d'offre sont ensuite traduits en français ou en portugais en fonction des besoins identifiés par les États membres de la SADC concernés. Il n'y a pas, pour l'heure, de traduction systématique.

■ Site Internet de l'organisation

Il avait été annoncé le lancement d'un nouveau site véritablement trilingue pour mars 2010, mais à ce jour le site reste exclusivement en anglais⁵⁶. La SADC, explique ce retard par le fait que la version anglaise elle-même est actuellement en cours de modifications.

⁵⁶ www.sadc.int.

Ressources humaines

Lors du recrutement des fonctionnaires internationaux, la maîtrise de l'une des trois langues de travail de la SADC est demandée. Mais dans la pratique, seule la langue anglaise est réellement requise.

La plupart des postes-clefs et de direction sont occupés par des ressortissants d'États non-membres de l'OIF. On compte seulement 10 francophones, employés au sein de la SADC.

En novembre 2007, une convention a été signée par l'OIF et la SADC afin de proposer à cette dernière des cours de français. Un protocole d'accord entre l'OIF et l'Alliance française de Gaborone a été signé, la même année, pour le lancement d'un programme d'enseignement du français à la SADC comprenant l'organisation d'activités culturelles pour les « apprenants » de la SADC et un projet de centre d'apprentissage du français dans les locaux de la SADC, ainsi que des stages en immersion en France.

Ainsi, à partir de janvier 2008, des cours de langue ont été dispensés par des enseignants spécialisés de l'Alliance française de Gaborone.

En 2010, 42 apprenants sont effectivement inscrits, dont :

- 4 au niveau avancé ;
- 11 au niveau intermédiaire ;
- 27 au niveau débutant.

Du 23 août au 3 septembre 2010, six d'entre eux possédant un niveau intermédiaire de français ont participé à un stage intensif de français des relations internationales en immersion au Centre audiovisuel de Royan (France) pour l'étude des langues (CAREL).

Cette coopération avec l'Alliance française de Gaborone a permis de créer de véritables synergies, allant au-delà des aspects linguistiques. En effet, l'Alliance, qui a pour double mission de promouvoir la francophonie et les cultures des pays francophones, a ainsi pu développer des activités culturelles régulières (cinéclub français) et exceptionnelles (manifestations à l'occasion de la présidence de la SADC par la République démocratique du Congo à partir d'août 2009), à l'intention des hauts fonctionnaires de la SADC. Cet accès à la culture francophone participe pleinement de l'ouverture de la SADC sur « d'autres réalités » (diversité culturelle de la Francophonie) dans une zone d'Afrique australe où le monde francophone (même – voire surtout – le monde francophone africain) est bien loin et donc très peu connu.

Un document vidéo de présentation des actions de l'Alliance a été récemment produit, dans lequel quatre hauts fonctionnaires de la SADC ont pu donner leur sentiment sur l'impact de ce programme depuis son lancement.

Il n'existe pas d'association ou de club de fonctionnaires internationaux francophones ni de Groupe des ambassadeurs francophones ; sur ce dernier point, il faut savoir qu'il n'y a que deux représentants francophones en poste à Gaborone, l'ambassadeur de France et le consul de Suisse.

Chapitre 6 : Le multilinguisme à l'U.E.

1. RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'article 1 du Règlement n°1 du 15 avril 1958, actualisé à chaque élargissement, proclame le principe d'égalité des langues officielles et de travail : « les langues officielles et de travail des institutions de l'Union européenne sont l'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, l'irlandais, le grec, le hongrois, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque ».

L'Union européenne compte désormais 23 langues officielles pour 27 États membres.

Au sein de la Commission européenne

Le règlement intérieur de la Commission européenne en son article 18 impose l'usage de toutes les langues officielles des Communautés lorsqu'il s'agit d'actes de portée générale et, pour les autres, celles de leurs destinataires.

Le collège des commissaires travaille en trois langues (anglais, français et allemand).

Au sein du Conseil de l'Union européenne

Il existe quatre régimes d'interprétation au sein des instances préparatoires du Conseil :

- Régime complet d'interprétation : en vigueur dans 20 groupes ou comités (ex : comité de l'emploi et groupe de coopération policière) ;
- Régime d'interprétation à la demande : en vigueur dans 88 groupes ou comités (ex : comité des services financiers et groupe des actions structurelles) ;
- Régime trois langues : anglais, allemand, français, en vigueur dans cinq comités (ex : le COREPER – comité des représentants permanents des pays membres de l'U.E.) ;
- Régime sans interprétation (français et/ou anglais) : en vigueur dans 52 comités ou groupes.

Au sein du parlement européen

L'article 138 du règlement intérieur dispose que, « tous les documents du Parlement doivent être rédigés dans les langues officielles », et que « tous les députés ont le droit, au Parlement, de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix ». « Les interventions dans une des langues officielles sont interprétées simultanément dans chacune des autres langues officielles et dans toute autre langue que le Bureau estime nécessaire ».

Au sein de la Cour de justice des Communautés européennes et du Tribunal de première instance

L'article 7 du règlement n° 1/1958, dispose que « le régime linguistique de la procédure de la Cour de justice est déterminé dans le règlement de procédure de celle-ci ».



2. ACTUALITÉ

Le traité de Lisbonne est entré en vigueur au 1er décembre 2009. Il fait la part belle aux langues par l'inclusion de la « Charte des droits fondamentaux de l'Union », qui acquiert une force contraignante : « L'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique. . . » (TUE art. 3). Sont, entre autres, réaffirmés : les principes d'égalité et de non-discrimination, le droit pour les citoyens d'adresser des pétitions au Parlement européen, de recourir au Médiateur, de s'adresser aux institutions et organes de l'Union dans leur langue et de recevoir une réponse dans la même langue. Le régime linguistique des institutions de l'Union, reste fixé, « sans préjudice des dispositions prévues par le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, par le Conseil statuant à l'unanimité par voie de règlements » (TFUE art. 342). Il s'agit, en l'occurrence, du règlement n° 1/58 (adapté lors de chaque élargissement de l'Union).

Les 23 langues sont toutes langues officielles et de travail (article premier dudit règlement), mais (art. 6) :

- « Les institutions peuvent déterminer les modalités d'application de ce régime linguistique dans leurs règlements intérieurs ». En d'autres termes, les institutions et organes disposent en la matière d'un large pouvoir d'appréciation, que certains utilisent et d'autres pas.

Dans le nouveau contexte du Traité de Lisbonne, un certain nombre de pistes semblent pouvoir être prises en compte dans la vision stratégique globale de la Francophonie en matière de promotion du français en Europe, ainsi que dans son Plan d'action. Il s'agit, en particulier :

- De la perspective de la mise en place du « service européen pour l'action extérieure », dont les langues de travail seraient, selon Madame Ashton, la toute nouvelle représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'U.E., l'anglais et le français ;
- Du renforcement du rôle des parlements nationaux dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques européennes ; ce renforcement constitue une opportunité, pour les pays, d'exiger les documents dans leur langue nationale, et /ou en français. Les parlements nationaux pourraient devenir ainsi l'un des leviers majeurs du redressement linguistique au niveau européen ;
- Du renforcement du rôle du Parlement européen dans le processus décisionnel européen. Le renforcement des capacités de travail en français des députés européens ferait donc progresser le niveau de plurilinguisme de l'U.E.

Le 21 novembre 2008, le Conseil de l'Union européenne a adopté une résolution relative à une stratégie européenne en faveur du multilinguisme. Ce document réaffirme l'importance du multilinguisme pour l'U.E. et notamment : la promotion de l'enseignement des langues en Europe, la valorisation du potentiel des langues européennes de diffusion mondiale, le partenariat avec les organisations internationales, les méthodes novatrices d'apprentissage des langues, l'intercompréhension entre les langues du même groupe.

Depuis 2008, l'Allemagne a entrepris des actions en faveur du respect de l'utilisation de la langue allemande au sein des institutions européennes. Une motion votée par le Bundestag, à l'unanimité, en octobre 2008 sur la politique européenne en matière de traduction révèle que cette assemblée a fait savoir à maintes reprises à la Commission européenne que « la traduction intégrale de l'ensemble des documents de l'Union était une question fondamentale pour l'Allemagne ».

En mars 2009, la Commission des Affaires culturelles du Sénat français, présidé par M. Jacques Legendre, a adopté une résolution européenne sur le respect de la diversité linguistique dans le fonctionnement des institutions communautaires dans laquelle il demande au Gouvernement de : « Réaffirmer auprès des institutions de l'Union l'attachement de la France au strict respect de la diversité linguistique et à l'exclusion de toute discrimination fondée sur la langue, de prendre sans délai toute initiative auprès de ces institutions pour assurer la mise en œuvre concrète de ces principes et de se rapprocher du Gouvernement allemand pour agir en commun en ce sens ».

Organisées par l'Observatoire européen du plurilinguisme, les 2^e Assises européennes du plurilinguisme se sont déroulées à Berlin en juin 2009. Ces Assises ont abordées la question du plurilinguisme en rapport avec trois thèmes : citoyenneté, éducation et entreprises. Elles ont rassemblé plus d'une centaine de participants, spécialistes et professionnels (milieux associatifs, syndicalistes, professeurs, fonctionnaires internationaux, chercheurs, diplomates...) qui ont pu exprimer leur crainte de voir les langues nationales dévalorisées se régionaliser. Qu'il s'agisse du monde de l'éducation ou de celui de l'entreprise, des pratiques innovantes, en particulier dans les zones frontalières, ont été présentées. Le recours systématique aux traductions adopté par le Parlement de Strasbourg ainsi que les nouvelles exigences exprimées par le Bundestag allemand pour le respect de la langue nationale ont été cités en exemple. Dans le domaine scientifique, des dérives préoccupantes ont été signalées : dans les offres d'emploi et les recrutements, dans les évaluations et les publications, dans la transmission des connaissances, la compétence en langue anglaise semble l'emporter sur toute autre considération.

En juillet 2009, la Commission et le Gouvernement britannique ont signé un accord sur l'utilisation de la langue galloise. Aux termes de cet accord, la Commission pourra communiquer avec les citoyens du Pays de Galles dans leur langue au moyen de traductions certifiées. Quand cela s'avérera possible, la Commission traduira les documents elle-même, mais elle pourra aussi les communiquer à la représentation permanente du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne qui les adressera pour traduction à un organisme agréé. Les coûts de cette initiative seront supportés par le Gouvernement britannique⁵⁷.

En Septembre et octobre 2009, la Commission a successivement mis sur pied deux plateformes pour la promotion du multilinguisme :

- Une plateforme pour les entreprises qui réunit le milieu des affaires, des partenaires sociaux, des organisations professionnelles, des chambres de commerce, des associations commerciales, des écoles et des autorités éducatives. À ce jour, l'information concernant la plateforme n'est disponible qu'en anglais.⁵⁸ ;
- Une plateforme de la société civile pour promouvoir un dialogue permanent entre la Commission et la société civile sur les différents aspects de la politique du multilinguisme. «On ne saurait souligner assez l'importance des langues pour réaliser la cohésion sociale et lever les obstacles à l'intégration», a déclaré le commissaire Leonard Orban lors de l'inauguration de la plateforme. La Commission fournira une interprétation des débats en plusieurs langues.⁵⁹

57 <http://www.europolitique.info/social/le-gallois-rejoint-la-liste-des-langues-co-officielles-de-l-ue-art243488-20.html>.

58 http://ec.europa.eu/education/languages/news/news3505/call_en.pdf.

59 <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1574&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>.

En novembre 2009, à l'initiative principalement d'eurodéputés roumains et bulgares, s'est réunie pour la première fois au Parlement de Strasbourg le tout nouveau groupe francophone, qui milite en faveur de l'utilisation de la langue française au sein de l'institution. Des élus ont souligné à cette occasion combien « le français est porteur de valeurs démocratiques au cœur de l'intégration européenne ».

En décembre 2009 une conférence s'est tenue au parlement européen sur le thème : « Le français dans les institutions européennes : un déclin inéluctable ? ». La conférence, organisée par l'association "*Euros du Village*" (réseau de jeunes europhiles communiquant essentiellement par Internet⁶⁰, en partenariat avec l'OIF, a réuni plus de 300 personnes. Elle a donné lieu à la production d'un documentaire exclusif en février 2010⁶¹.

En avril 2010, le secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, a reçu le commissaire européen responsable de l'Éducation, de la Culture, du Multilinguisme et de la Jeunesse, Mme Androulla Vassiliou. Au cours de la rencontre, Abdou Diouf a rappelé, outre l'action de la Francophonie pour le renforcement de la capacité de travail en français des diplomates européens et des journalistes, l'importance qu'attachent les ressortissants des pays francophones à une pratique équitable du multilinguisme dans les Institutions européennes.

Abdou Diouf a aussi souligné la nécessité d'une présence renforcée du français dans la communication de la Commission européenne, notamment sur les sites Internet, dans les appels à propositions et dans l'affichage. Les échanges ont permis de passer en revue l'avancement du partenariat dans les domaines de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse.

La rencontre a donné une nouvelle impulsion à la poursuite du partenariat entre la Francophonie et la Commission européenne dans les domaines d'intérêt commun, plus particulièrement dans la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

3. OBSERVATION

Le récent processus de mise en place du Traité de Lisbonne fait ressortir, d'une manière encore plus nette, une tendance vers le « tout anglais » dans les institutions européennes. Il semblerait clairement que l'Europe post-Lisbonne est en train d'accélérer « naturellement » l'usage comme l'anglais en langue unique, et cela sans que l'opposition à ce processus parvienne à véritablement l'enrayer.

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- Large campagne de sensibilisation à l'attention des jeunes pour la promotion des études d'interprètes ;
- L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) publie sur son site Internet les informations relatives aux concours dans les 23 langues officielles de l'UE ;
- Le document stratégique sur l'élargissement fera l'objet d'une traduction systématique dans toutes les langues officielles.

60 Cf : www.eurosduvillage.eu.

61 Ce document est visible sur : http://www.dailymotion.com/video/xc6ljv_le-francais-a-bruxelles-un-declin-i_news.

Points négatifs :

- La proportion des documents rédigés par la Commission européenne en français est passée de 58 % en 1986 à moins de 12 % en 2008 ;
- Lors des réunions et des conférences la langue utilisée à plus de 90 % est l'anglais ;
- La communication interne à l'attention des fonctionnaires européens se fait aussi majoritairement en anglais ;
- La situation du multilinguisme se dégrade dans les salles de presse ;
- 80 % des textes en anglais sont rédigés par des non-natifs anglophones.

Communication interne

■ À la Commission

Les positions du français, mais aussi de l'allemand, reculent au sein des institutions communautaires : la proportion des documents rédigés par la Commission européenne en français est passée de 58 % en 1986 à moins de 12 % en 2008. La décroissance est bien maintenant structurelle.

Il est donc évident, que la très grande majorité des fonctionnaires ressortissants des pays membres de l'OIF rédigent des documents de travail en anglais. Selon les récentes statistiques européennes, **80 % des textes en anglais sont rédigés par des non-natifs anglophones**. Ce qui a « obligé » la Commission à créer un service spécial de « révision » des documents rédigés en anglais par des non-natifs anglophones, doté évidemment d'un personnel correcteur natif britannique.

Le 12 mars 2010, s'est tenu une conférence⁶² sur le thème « La traduction à la Commission européenne : 1958-2010, une communauté multilingue au travail » organisée par la Commission européenne. À cette occasion, une étude⁶³ portant sur la pratique du multilinguisme européen depuis la signature du Traité de Rome, et montrant l'importance de la traduction dans le rapprochement des citoyens européens a été présentée. La Conférence a mis l'accent sur le défi du multilinguisme au niveau de l'Europe, de ses citoyens et de ses institutions.

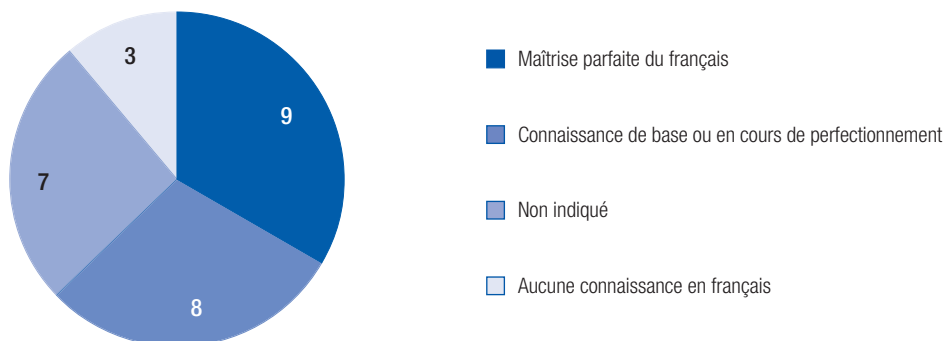
Lors des réunions et des conférences la langue utilisée à plus de 90 % est l'anglais alors que plus de 90 % des participants maîtrisent autant l'anglais que le français.

La composition de la nouvelle Commission européenne présentée par le Président Barroso, le 27 novembre 2009 fait apparaître que 17 des 27 commissaires ont au moins une connaissance de base, sinon une maîtrise parfaite du français. On peut penser que cela aura un impact sur la pratique linguistique au sein de la commission, à condition toutefois que les commissaires fassent le choix de s'exprimer en français.

62 À voir et écouter sur : <http://webcast.ec.europa.eu/eutv/portal/archive.html?viewConference=8670&catId=8614>.

63 L'étude est disponible sur : http://ec.europa.eu/dgs/translation/index_fr.htm.

Niveau de maîtrise du français des 27 membres de la Commission européenne



Dans les bâtiments de la Commission européennes, la communication à l'attention des fonctionnaires européens se fait aussi majoritairement en anglais :

- Le journal interne « Commission en direct », est rédigé majoritairement en anglais ;
- Les deux chaînes de télévision diffusées sont CNN et Euronews (en anglais et en français). Les autres chaînes, disponibles en vertu de l'abonnement à un service de télédistribution, sont bloquées par les services techniques de la CE. Elles ne peuvent être visionnées qu'avec un accord de l'administration. C'est, par exemple, le cas exceptionnel de la diffusion de TV5MONDE, pendant la semaine de la Francophonie, suite à l'intervention de la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'U.E. Aucun journal francophone et aucune chaîne francophone ne sont diffusés systématiquement dans les bâtiments des institutions européennes.

■ Au Conseil

L'enjeu du respect du multilinguisme porte principalement sur les documents préparatoires transmis par la présidence et le secrétariat général du Conseil aux différents groupes de travail. Ces documents sont très majoritairement produits en anglais.

La langue source des documents produits au secrétariat général du Conseil dépend pour partie de la pratique de la présidence semestrielle. La présidence française du Conseil, au second semestre 2008, a entraîné une forte progression de la proportion de documents rédigés en français, qui est passée d'une moyenne de 7 % au cours des précédents semestres à 16,4 % au second semestre 2008⁶⁴.

Communication externe

L'anglais est omniprésent dans la politique extérieure des institutions de l'U.E.

L'exemple le plus frappant est l'usage exclusif de l'anglais dans les négociations d'adhésion des pays de l'Europe centrale et orientale. En effet, dès 2002, la DGLFLF⁶⁵ notait ainsi, qu'en complète méconnaissance du principe

64 Source : rapport rédigé en 2009 par M. Jacques Legendre, sénateur, au nom de la commission des Affaires culturelles sur la proposition de résolution européenne présentée par M. Hubert Haenel au nom de la commission des Affaires européennes en application de l'article 73 bis du règlement, sur le respect de la diversité linguistique dans le fonctionnement des institutions européennes.

65 Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française de la DGLFLF, 2002.

de respect de la diversité linguistique de l'Union, « *les conférences intergouvernementales d'adhésion se déroulent exclusivement en anglais, y compris avec les représentants des pays membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (Bulgarie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovénie)* ». En outre, la DGLFLF a relevé que les pays candidats traduisent l'acquis communautaire⁶⁶ à partir de l'anglais, qui est la seule version linguistique transmise par le bureau « TAIEX » chargé de cette tâche.

De même, les « rapports de progrès » de la Commission européenne sur ces pays (Croatie, Turquie, Ex. république yougoslave de Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Kosovo), publiés en novembre 2008, ne sont disponibles qu'en langue anglaise.

Depuis 2006, la situation semble cependant s'être légèrement améliorée grâce à l'effort de la France et de l'Allemagne. La Commission a, en effet, agréé le dispositif suivant :

- Le document stratégique sur l'élargissement fera l'objet d'une traduction systématique dans toutes les langues officielles ;
- Les « rapports de progrès » concernant les pays candidats en phase de négociation (pour l'heure la Croatie et la Turquie) feront l'objet d'une traduction en anglais, en allemand et en français ; En revanche, les « rapports de progrès » relatifs aux autres pays des Balkans, potentiellement candidats (Serbie, Monténégro...), ne seront disponibles qu'en anglais.

À noter que si les rapports relatifs à la Croatie et à la Turquie de 2008 ont effectivement été transmis aux Gouvernements dans leur version française, celle-ci n'a été disponible que bien après la version anglaise et n'a pas été rendue accessible en ligne par la direction générale de l'élargissement de la Commission (les informations en français sur son site restent très difficiles d'accès).

Autre exemple regrettable, signalé par l'Observatoire européen du plurilinguisme⁶⁷ (OEP) dans sa lettre d'information de juillet-août 2010 : la consultation publique, aujourd'hui close, lancée par la Commission et intitulée « EU Citizens Rights — The way forward: Consultation on how to strengthen the rights stemming from Union Citizenship », n'était accessible qu'en anglais sur le site Europa. Cette anomalie a d'ailleurs fait l'objet, entre autres, d'une question d'un parlementaire européen, M. Gaston Franco (PPE), à la Commission.

■ Attitude de la hiérarchie

Il existe un réel décalage entre ce que les institutions européennes recommandent dans leur politique de diversité culturelle et de multilinguisme et l'attitude de la hiérarchie qui s'exprime exclusivement en anglais dans la communication destinée aux États membres et aux citoyens.

Le président du Conseil européen, de nationalité belge, et le président de la Commission, de nationalité portugaise bien que tous deux parfaitement francophones, préfèrent souvent s'exprimer en anglais. Le président du Parlement, de nationalité polonaise, ne s'exprime qu'en anglais en public.

La nomination, en novembre 2009, de Catherine Ashton⁶⁸ au poste de Haute représentante aux Affaires extérieures renforce ce constat. Cette dernière s'exprime presque exclusivement en anglais. Par exemple, s'agissant de l'action européenne après le séisme en Haïti, la majorité de la communication s'est faite en anglais même si des déclarations écrites en français, ont été transmises, à la demande, notamment, des journalistes.

66 L'acquis communautaire correspond à l'ensemble des droits et des obligations qui lient les États membres de l'Union européenne. Les pays candidats doivent accepter cet acquis communautaire avant d'adhérer à l'Union. Pour intégrer l'Union, les pays candidats se trouvent dans l'obligation de transposer l'acquis dans leurs législations nationales et de l'appliquer dès leur adhésion effective.

67 <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>

68 Le secrétaire d'État français aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, a invité, en mars 2010, la nouvelle cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, et le président du Parlement européen, le Polonais Jerzy Buzek, à effectuer des séjours linguistiques en France.

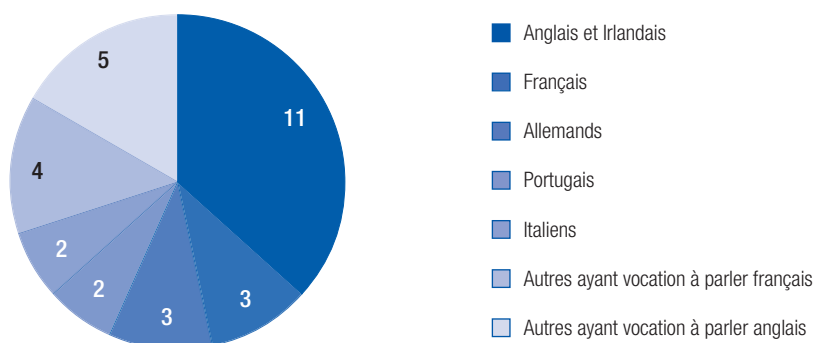
■ Dans les salles de presse

La situation du multilinguisme se dégrade dans les salles de presse des institutions de l'U.E. et tout particulièrement dans la salle de presse de la Commission.

Le français et l'anglais sont les seules langues utilisées (sauf lors des communications les plus importantes ou lors des conférences de presse des commissaires qui peuvent parler la langue de leur choix) et les journalistes bénéficient d'une interprétation simultanée.

Ainsi, les porte-parole répondent, en principe, en anglais ou en français selon la langue utilisée par le journaliste. Mais lors de sa visite à Bruxelles en février dernier, M. Raffarin s'est montré très inquiet de la composition du nouveau service des porte-paroles de la Commission. En effet, sur les 30 porte-paroles qui ont déjà été désignés pour la prochaine Commission 11 sont anglo-saxons (dont sept Anglais et quatre Irlandais), les Français et les Allemands n'ont eu droit qu'à trois postes chacun. Viennent ensuite les Portugais et les Italiens (deux représentants chacun). Les autres porte-parole sont originaires de la Belgique (flamande), du Danemark, de l'Espagne, de Malte, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Slovénie, de la Finlande et de la Roumanie.⁶⁹ Et même si le porte-parole maltais et le porte-parole danois s'expriment bien en français, et que le Belge et le Roumain ont vocation à parler français, cela laisse supposer que 16 porte-parole sur 30 ne s'exprimeront qu'en anglais.

Répartition par nationalités des porte-paroles de la Commission européenne



■ Site Internet

Observation (en date de septembre 2010)

19 des 27 commissaires européens ont un site Internet en anglais seulement. Si le site du Président Barroso est traduit en quatre langues (allemand, anglais, français et portugais), celui de Catherine Ashton est disponible uniquement en anglais.

Deux commissaires ont un site traduit dans deux langues : il s'agit du commissaire français, Michel Barnier, dont le site est disponible en anglais et en français, et du commissaire slovaque Cecilia Malmstrom qui utilise l'anglais et le slovaque.

Trois commissaires seulement proposent un site disponible dans trois langues ou plus : l'Italien Antonio Tajani (allemand, anglais, italien et français), le Polonais Januz Lewandowski (allemand, anglais, polonais et français) et l'Allemand Gunter Oettinger (allemand, anglais et français).

⁶⁹ Source : <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/coulisses/2010/02/la-commission-barroso-ii-englu%C3%A9e-dans-son-anglophonie.html>.

L'association Diversum a réalisé en juillet 2010 une étude intitulée « Diversité linguistique sur l'internet : le comportement de l'Union européenne ». L'étude qui a été effectuée à partir de la liste des sites Internet fournie par le guide des institutions européennes à l'usage des citoyens permet de mesurer le niveau de multilinguisme des sites de l'U.E.⁷⁰

Ressources humaines

■ Recrutement

Depuis 2009 La direction générale de l'interprétation (DGI) de la Commission, anticipant une pénurie d'interprètes⁷¹ pour un certain nombre de langues, dont le français, met en œuvre, dans chaque pays membre de l'U.E., une large campagne de sensibilisation à l'attention des jeunes intitulée : « Le français, une langue rare ».

En collaboration avec les services de traduction du Parlement européen et de la Cour de justice européenne, la DGI a réalisé le film *Interpréter pour l'Europe*, qui vise à promouvoir les études d'interprète auprès des jeunes de langue française. Après des opérations de sensibilisation menée avec succès en République tchèque, en Lettonie et au Royaume-Uni ainsi qu'en Irlande, le film a été diffusé en France en septembre 2009. Il est prévu des mesures comparables pour les interprètes de langue suédoise, italienne et néerlandaise. C'est plus de 200 interprètes francophones qui devront être embauchés pour combler les besoins de l'U.E. d'ici 2015.

Depuis mars 2009, l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) publie sur son site internet⁷² les informations relatives aux concours dans les 23 langues officielles de l'U.E.

Les épreuves de présélection constituent la première étape de tous les concours. Les candidats doivent choisir de les passer dans une autre langue que leur langue maternelle : il est actuellement obligatoire pour les candidats de choisir cette seconde langue parmi l'allemand, le français ou l'anglais.

Les épreuves écrites et orales se déroulent également essentiellement dans l'une de ces trois langues. La langue maternelle est aussi testée par un bref exercice écrit et quelques questions à l'oral⁷³.

En pratique cependant, les annonces en anglais et requérant la maîtrise de l'anglais comme langue maternelle se multiplient. L'unilinguisme anglais dans la description de postes lors des avis de recrutement contribue insidieusement au changement des comportements, car des francophones se trouvent contraints d'élaborer leur curriculum vitae en anglais.

■ Formation linguistique

Le renforcement de l'usage du français dans les institutions européennes constitue un enjeu : le plan pluriannuel pour le français dans l'Union européenne, lancé en 2002, fut l'une des réponses de l'OIF et de ses partenaires (Communauté française de Belgique, France, Luxembourg) à cet important enjeu stratégique.

Se référant aux engagements pris dans le Vade-mecum, 17 ministres⁷⁴ des Affaires étrangères ont ainsi engagé, par mémorandum, leur État (Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Lituanie, Bulgarie, Slovaquie, Croatie, République

⁷⁰ Voir annexe 4 p. 101. Etude Diversum Union européenne.

⁷¹ Cf. http://ec.europa.eu/france/news/campagne-francais-langue-rare_fr.htm.

⁷² Cf. www.europa.eu/epso.

⁷³ Source : Rapport DGLFLF 2009.

⁷⁴ En 2009, trois nouveaux mémorandums pour le renforcement des capacités administratives et de négociation en français des agents de la fonction publique et de la diplomatie des États européens ont été conclus par l'OIF.

tchèque, Estonie, Autriche, Grèce, Arménie, Chypre, Lettonie, Andorre, Moldavie et Pologne) dans le renforcement des capacités de travail en français de leurs diplomates et fonctionnaires, en charge du suivi des dossiers des institutions européennes et internationales.

Les États concernés se sont engagés à faire progresser l'usage du français et à retenir la compétence en français parmi les critères d'avancement et d'affectation de leurs agents.

Déclinaisons de ces memoranda, des plans nationaux de formation au français ont été mis en œuvre, sur la base d'un co-financement de l'OIF, pour un effectif annuel de 12 000 diplomates et fonctionnaires.

Cette action s'est aussi développée dans les écoles nationales d'administration, les instituts et les académies diplomatiques des ministères des Affaires étrangères et européennes.

De même, dans le contexte de la constitution formelle du Groupe des ambassadeurs francophones de Bruxelles⁷⁵, le programme « Le français dans l'Union européenne » est devenu une importante piste de collaboration en mesure de nourrir le dialogue avec les Représentations permanentes et de dynamiser le GAF.

Suite à l'interaction établie entre la Représentation permanente et les ambassadeurs et représentants permanents des pays francophones à Bruxelles, il a été possible de définir les profils et de désigner les personnes à former, en cohérence avec les besoins identifiés au niveau de chaque ambassade et Représentation permanente.

Les premiers cours mis en place début janvier 2010 sur ces nouvelles bases, en concertation étroite avec l'Alliance française de Bruxelles, ont permis d'impliquer environ 400 diplomates et journalistes accrédités auprès de l'U.E. Dans la perspective de la future présidence hongroise (janvier à juin 2011) et chypriote (juillet à décembre 2012) de l'U.E., les représentants permanents de ces deux pays ont sollicité l'appui de l'OIF pour renforcer la capacité de travail en français de leurs collaborateurs. La Hongrie pour renforcer la maîtrise du français par ses hauts fonctionnaires appelés à présider des groupes de travail au Conseil de l'U.E. Quant à Chypre, elle se propose de mettre en place, au niveau de sa Représentation, un plan pluriannuel de renforcement du français de ses 60 collaborateurs.

Présence et action francophone

■ Présence francophone

Les fonctionnaires de l'U.E., ressortissants des pays de la Francophonie dans lesquels le français est langue officielle (Belgique, France, Luxembourg) représentent 31,2 % de l'effectif total, et 11 % du nombre total des postes à responsabilité.

Les fonctionnaires de la Commission européenne, ressortissants des pays membres et observateurs de la Francophonie représentent actuellement 51 % de l'effectif total de la Commission européenne.

Ces chiffres semblent indiquer que le déclin du français dans les institutions européennes n'est pas imputable à la seule question de la maîtrise de la langue française par les fonctionnaires, les diplomates et les experts. Comme le disait un diplomate en poste à Bruxelles, l'appartenance à la Francophonie « n'est visiblement pas un facteur clef d'impact sur le comportement linguistique » des ressortissants des pays de la Francophonie.

■ Action francophone au sein de l'U.E.

En juin 2009, s'est tenue au siège de l'OIF à Paris une session d'information et d'échange sur le thème : enjeux et perspectives francophones au sein de l'U.E. qui a réuni 12 des 15 pays membres de l'OIF et de l'U.E. (Belgique,

⁷⁵ Voir pages 22.

Communauté française de Belgique, Chypre, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie).

Au terme des échanges, les participants ont formulé un certain nombre de conclusions et de recommandations, notamment :

- La nécessité de renforcer la place du français dans les systèmes éducatifs, en l'introduisant comme première ou deuxième langue dès l'école primaire. C'est en effet, dès ce niveau, ont-ils estimé, que se joue l'avenir du français et de son utilisation, en particulier dans les institutions européennes ;
- Plaider en faveur d'une diversité linguistique réelle qui passe par un équilibre à trouver entre l'idéal d'un multilinguisme intégral, difficile à mettre en œuvre pour des raisons pratiques et budgétaires légitimes, et un certain pragmatisme qui ne doit pas dériver vers le monolinguisme ;
- Agir en amont des futures présidences tournantes de l'Union européenne, qui jouent un rôle majeur pour favoriser l'utilisation du français comme langue de travail, au cours de leur mandat ;
- Agir auprès des institutions européennes pour que les critères de recrutement des fonctionnaires prennent bien en compte la maîtrise de plusieurs langues dont le français.

Master européen

Les maires et bourgmestres des trois capitales européennes francophones ont annoncé, lors d'une rencontre en juin 2010, à Luxembourg, avec le secrétaire général de la Francophonie, la création d'un master en études européennes commun aux villes de Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg. Ce master, dont les cours seront assurés en langue française, s'adressera pour l'essentiel aux fonctionnaires des pays d'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne. La formation universitaire viendra compléter l'action de l'Organisation internationale de la Francophonie pour la formation au français, dans le cadre du Programme pluriannuel du français dans l'U.E.

La France a profité de l'exercice de la présidence du Conseil de l'Union européen pour réaffirmer sa conception de la diversité culturelle et linguistique en mettant à jour quotidiennement un site Internet institutionnel en six langues. Elle s'est par ailleurs attachée à prendre en compte, autant que les usages et les contraintes matérielles et budgétaires le permettaient, les indications de ses partenaires européens pour l'organisation des réunions informelles en proposant une interprétation simultanée.

Elle a, de plus, enrichi le débat sur le plurilinguisme avec :

- L'organisation à la Sorbonne des premiers États généraux du multilinguisme le 26 septembre 2008, qui se sont doublés d'un évènement « Langues en fête ». Le succès de la manifestation (plus de 800 personnes au colloque, dont la moitié venue de l'Europe entière) a permis de marquer de façon visible et festive l'impact positif du plurilinguisme dans les pratiques culturelles et éducatives, et de bien situer l'enjeu linguistique comme un enjeu identitaire, économique et européen, et non pas strictement éducatif ;
- La diffusion le 22 septembre 2008 d'une note sur « multilinguisme, traduction et dialogue interculturel ». Sur la base de cette note, le conseil des ministres de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Culture des 27 États



membres de l'U.E. a adopté les 20 et 21 novembre 2008, une résolution relative à une stratégie européenne en faveur du multilinguisme. Dans ses conclusions, le Conseil met en exergue la place du multilinguisme et de la traduction dans le développement du dialogue culturel avec les autres régions du monde.

Chapitre 7 : Autres institutions⁷⁶

1. LE MULTILINGUISME À L'OMS

Pour l'OMS, tout l'enjeu du multilinguisme réside dans sa capacité à diffuser dans le monde entier les messages concernant la santé compréhensibles par le plus grand nombre.

Rappel du cadre réglementaire

Les langues utilisées à l'OMS sont celles communes aux autres organisations du système des Nations unies : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, et russe.

Dans certaines régions du monde, les bureaux régionaux de l'OMS utilisent d'autres langues, en plus des six langues officielles des Nations unies, pour pouvoir répondre aux besoins et aux situations spécifiques au niveau local.

Actualité

Conformément à la mise en œuvre du plan d'action sur le multilinguisme⁷⁷, un coordinateur pour la promotion du multilinguisme a été désigné en 2009 : le Dr Hooman Momen, avec pour mission de promouvoir le respect pour la diversité linguistique et de favoriser les pratiques multilingues de l'OMS.

⁷⁶ Les données de ce chapitre ont été fournies à l'occasion de la table ronde sur le multilinguisme organisée en mars 2010 dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie sur le thème «Le multilinguisme dans les organisations internationales : les défis de la diversité ». Organisée à l'initiative conjointe du président du Groupe des ambassadeurs francophones, du directeur général de l'Onu et du représentant permanent de l'OIF à Genève, cette table ronde invitait à une réflexion conjointe sur les défis posés par le respect et la promotion du multilinguisme au sein des organisations internationales.

⁷⁷ Pour rappel, en mai 2007, un plan d'action sur le multilinguisme a été adopté par le Conseil exécutif de l'OMS lors de sa 121^e session partant du constat qu'une OMS multilingue serait mieux équipée pour communiquer sur les questions de santé. À sa 122^e session, le Conseil a examiné un rapport sur la mise en œuvre du plan d'action et a adopté la résolution EB122R9, dans laquelle, il est demandé au Directeur général de mettre en œuvre le plan d'action dans les meilleurs délais, d'élaborer un échéancier de mise en œuvre du plan et un tableau des incidences financières dans le cadre du plan stratégique à moyen terme, 2008-2013, et enfin de mettre en place une stratégie pour fixer les priorités en matière de traduction.



Observation

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- Un coordinateur pour la promotion du multilinguisme a été désigné en 2009 ;
- Mise à disposition d'une documentation multilingue sur le site web de l'organisation et sur celui de nombreux bureaux régionaux et nationaux.

Point négatif :

- Les avis de vacance de postes disponibles sur le site Internet de l'OMS sont disponibles uniquement en anglais.

■ Communication interne

Dans sa résolution WHA50.32, l'Assemblée de la santé prie le secrétariat de veiller à la diffusion simultanée des documents relatifs à l'ordre du jour de l'Assemblée de la santé et du conseil exécutif dans les six langues de travail.

Les services d'interprétation simultanée dans les six langues sont assurés pour toutes les sessions des organes directeurs.

Le recours à des traducteurs externes constitue une pratique courante afin d'augmenter le volume des publications dans les six langues officielles. En 2009, l'OMS a produit 192 publications en 41 langues. Dans un souci d'amélioration et de rationalisation des publications multilingues, l'organisation commence à envisager l'utilisation des nouvelles technologies (nouveaux logiciels à source unique, traduction automatique). En effet, la question du coût de la traduction se pose tout particulièrement à l'OMS qui, eu égard à la technicité de l'information qu'elle diffuse, (renseignements médicaux, informations sur la santé), est obligée de recourir à des contrôles stricts de qualité des traductions.

■ Communication externe

Dans sa correspondance avec les États membres, la règle et la pratique veulent que la correspondance soit rédigée dans la langue officielle du pays destinataire.

Par ailleurs, des progrès ont été réalisés dans la mise à disposition d'une documentation multilingue sur le site web de l'organisation et sur celui de nombreux bureaux régionaux et nationaux.

Comme prévu par le plan d'action, une équipe de six rédacteurs multilingues est chargée de la traduction du site Internet dans les six langues officielles, l'objectif étant d'améliorer la qualité et le contenu du site. Ainsi, par exemple, en 2009, entre 500 et 700 pages ont été créées dans les six langues. La rubrique sur les "thèmes de santé" est désormais disponible dans les six langues officielles.

Les six millions de publications et de documents contenus dans la base de donnée de la bibliothèque virtuelle de l'OMS sont actuellement scannés pour permettre de mener des recherches en plusieurs langues dans l'ensemble de la collection.

Pour 2013, l'OMS prévoit d'augmenter considérablement l'offre de documentation multilingue en visant la publication de :

- 2300 pages pour le français ;
- 1750 pages pour l'espagnol ;
- 1750 pages pour le russe ;
- 1500 pages pour l'arabe ;
- 1500 pages pour le chinois.

■ Ressources humaines

Le personnel est encouragé à suivre des formations en langues et des cours de langues sont offerts gratuitement dans les six langues officielles.

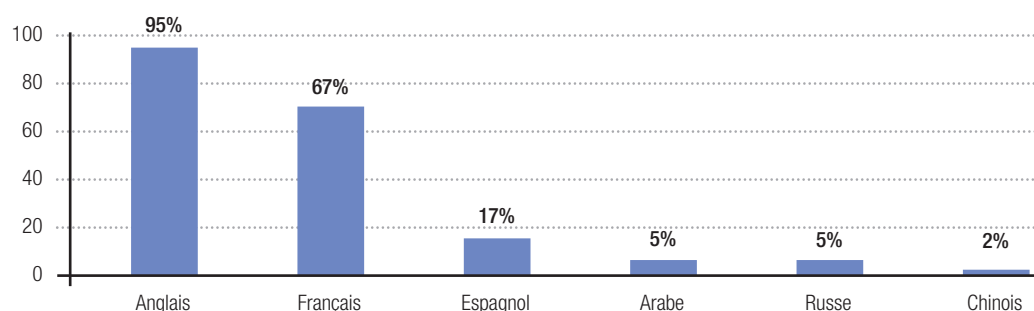
On constate une forte demande de cours de français. En 2009, sur les 1050 membres du personnel inscrits à des cours au siège de l'OMS à Genève, 65 % suivaient des cours de français.

Toujours dans un esprit de sensibilisation du personnel au multilinguisme, l'organisation a entrepris une enquête pilote sur les compétences linguistiques du personnel dans un département. Le résultat de cette enquête révèle que si l'anglais est la langue la plus utilisée (95 %), le français arrive tout de même en seconde position (67 %). Viennent ensuite l'espagnol couramment parlé par 17 % du personnel, l'arabe par 5 % comme le russe, et, enfin, le chinois parlé par 2 % du personnel.

On note une représentation importante des langues non officielles comme par exemple : l'allemand, le danois, l'italien et le japonais, le persan et le portugais.

Une base de données est en cours de constitution qui permettra de connaître les langues officielles de l'organisation maîtrisée par les membres du personnel de l'OMS appartenant à la catégorie des professionnels.

Répartition de l'usage des langues au sein du personnel



■ Recrutement

La politique de recrutement veut que les candidats connaissent au moins une des langues officielles de l'organisation et qu'ils aient la connaissance pratique d'une deuxième langue. Il est ajouté que l'usage d'une langue supplémentaire est un atout.

Les avis de vacance de postes disponibles sur le site Internet de l'OMS sont disponibles uniquement en anglais.

2. LE MULTILINGUISME À L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

L'Organisation internationale du travail (OIT) est l'agence tripartite de l'Onu qui rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres dans une action commune pour promouvoir le travail dans des conditions décentes à travers le monde. Il dispose d'un Bureau internationale du travail (BIT) qui exécute ce que le Conseil d'administration a décidé. Il prépare les conférences, organise les différentes activités et veille à son bon fonctionnement.

Rappel du cadre réglementaire

Langues officielles : anglais, espagnol et français.

Observation

Synthèse des points positifs et négatifs

Points positifs :

- La traduction des publications les plus importantes est assurée en anglais, français et espagnol ;
- L'ensemble du contenu du site web est disponible dans les trois langues de travail.

Point négatif :

- Le nombre de versions linguistiques du magazine, *le Monde du Travail* a été considérablement réduit.

■ Communication interne et externe

Le multilinguisme est le choix fait a priori par l'OIT et le BIT. En effet, par la nature même de son action, le BIT est dans l'obligation de pratiquer le multilinguisme pour que son message soit compris et intégré par ses partenaires : c'est un gage de réussite de l'impact de son action dans le monde.

Le directeur général, M. Juan Somavia, Chilien, montre l'exemple : il maîtrise parfaitement les trois langues de travail et ne cesse d'encourager les membres du personnel à faire de même.

Les représentants à la Conférence et au conseil d'administration de l'OIT exigent les documents dans leur langue car ce sont des acteurs réels de l'économie : des syndicalistes et des patrons, qui utilisent ces documents au niveau national.

Le BIT publie environ 800 titres tous les ans. Sur ces 800 publications, une douzaine est considérée comme très importante, et leur traduction est assurée en anglais, français et espagnol. Pour les autres publications si la traduction intégrale n'est pas possible, un résumé synthétique est rédigé dans les trois langues de travail.

La demande de publication dans d'autres langues que l'anglais est en forte augmentation. Ainsi, plusieurs publications très en vue sont désormais traduites en chinois (comme par exemple le recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail). Le portugais est aussi de plus en plus demandé à cause de l'émergence du Brésil sur la scène internationale.

Afin de réduire le coût de la traduction des publications, la pratique a imposé un partage des charges entre le département des publications à Genève, le département auteur de la publication, et le bureau régional concerné (par exemple le bureau de Moscou pour le russe).

De même, toujours dans un souci de réduction des coûts de traduction, l'OIT tente de mettre en place une politique systématique d'accord-cadre avec les gouvernements, comme, par exemple, avec celui d'Espagne. En effet, depuis 1984, un accord lie le ministère du Travail espagnol au BIT. En début d'année, le service des publications fournit une liste des publications à venir, parmi lesquelles l'Espagne choisit trois titres que ses services traduiront, publieront et distribueront. Un certain nombre de copies sont données au BIT qui les distribue à son tour dans son réseau. Dans certain cas, le BIT utilise cette traduction initiale pour l'adapter à l'Amérique latine. Grâce à ce système, plus de 80 titres ont été publiés en espagnol.

■ Communication externe

L'ensemble du contenu du site web est disponible dans les trois langues de travail.

L'utilisation de certaines langues comme l'arabe, le chinois, l'hindi, le portugais, le russe, le thai est encouragée pour certaines régions⁷⁸. L'idée étant d'adapter l'offre aux besoins.

Une animation sur le concept de « Travail décent », cœur du message de l'OIT, est disponible sur le site en 29 langues.

La brochure de présentation de l'OIT existe en 18 langues. En revanche, le nombre de versions linguistiques du magazine, *Le monde du Travail* a été considérablement réduit.

Le service de presse

Il travaille dans les trois langues de travail. Trois chargés de presse, francophone, hispanophone et anglophone, travaillent en parallèle et en parfaite coordination pour publier les communiqués de presse en même temps dans les trois langues, ce qui est fort apprécié par la presse internationale.

Tous les 15 jours a lieu, en parallèle et dans les trois langues, une conférence téléphonique entre le département de la Communication à Genève et les chargés de presse sur le terrain. Chaque chargé de presse a ainsi la possibilité de se rallier à celle où il se sentira le plus à l'aise linguistiquement.

Enfin, à chaque lancement de rapport ou à chaque conférence de presse, les experts chargés d'intervenir sont identifiés pour s'assurer que la diversité linguistique sera assurée.

■ Ressources humaines

Le BIT dispose d'un centre de langue intégré. C'est un avantage car il est constaté que s'il faut plus de 30 minutes pour se rendre à son cours, les personnes ne se déplacent pas. Ce centre dispose de 500 places, et environ 900 personnes le fréquentent. Des membres du BIT mais aussi leurs familles, des membres d'autres agences ou des missions présentes à Genève.

⁷⁸ À titre d'exemple, en plus de l'anglais, du français et de l'espagnol, le bureau de Delhi prend en charge l'hindi, tandis que Genève subventionne la version chinoise.

Sept langues y sont enseignées en plus des trois langues de travail. Par exemple, l'arabe et le portugais qui sont des langues moins maîtrisées par le personnel du BIT. Le russe et le chinois sont également enseignés : le russe car le BIT a beaucoup d'activités dans l'ex-Union soviétique, et le chinois en prévision des besoins à venir.

Outre, le centre de langues, il existe un laboratoire de langues, un service d'entraînement à l'oral gratuit et des formations à distance.

Conclusion

Ce deuxième document de suivi du Vade-mecum a tenté de dresser un état de l'usage du français dans quelques organisations internationales depuis 2008, d'une part, et d'autre part de rendre compte de l'action et de la pratique des États membres, associés et observateurs de la Francophonie par rapport aux engagements pris par le Vade-mecum.

S'il révèle, sans grande surprise, que la pratique de l'anglais continue de prédominer sur la scène internationale, et que malheureusement les représentants des pays membres de la Francophonie ne sont pas toujours les meilleurs défenseurs du français au sein de ses institutions, il fait tout de même apparaître une réelle prise de conscience de la part de tous les acteurs de la scène internationale (États et organisations) des enjeux du respect du multilinguisme. L'actualité riche en actions en faveur du plurilinguisme en est l'illustration, ainsi que la tendance, depuis 2008, à désigner un coordonnateur pour la promotion du multilinguisme au sein des organisations. Enfin, la création de deux nouveaux groupes des ambassadeurs francophones à Bruxelles et à la Haye démontre que les États ont saisi l'importance de constituer un pôle important d'influence francophone au sein des instances internationales pour promouvoir les valeurs de la Francophonie et influencer les pratiques linguistiques en faveur du français et du plurilinguisme.

C'est justement pour encourager et développer la coordination d'actions en faveur du multilinguisme, que S.E.M. Abdou Diouf a demandé à l'Observatoire de la langue française qu'un guide pratique soit mis à la disposition des représentants et délégués des pays francophones dans les organisations internationales et régionales ; ce guide fournira, outre des outils pratiques pour la mise en œuvre du Vade-mecum, des pistes d'actions et/ou d'interventions en faveur du multilinguisme.

Plusieurs versions de ce guide sont envisagées, afin de l'adapter aux types d'organisations internationales auxquelles il s'appliquera. Le guide devra en particulier contenir : les exigences dues au respect des engagements du Vade-mecum et la manière de les mettre en pratique ; le rappel du régime linguistique en vigueur dans les organisations concernées et des exemples concrets, des mises en situation, des modèles de courriers de délégués ou des groupes d'ambassadeurs francophones concernant le respect du plurilinguisme.

Dans le même esprit, l'Observatoire va organiser et mettre en place, des séminaires régionaux d'information et de sensibilisation au Vade-mecum. L'idée est de faire de ces séminaires, un véritable lieu d'échange avec les représentants et délégués afin d'une part, de recueillir leurs avis et commentaires dans la mise en application pratique du Vade-mecum, et d'autre part, de mieux les informer sur l'engagement pris par leur État en faveur de l'usage de la langue française au sein des instances régionales et internationales.

Annexe 1

Le Vade-mecum

Le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales

**adopté par la 22^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie
Bucarest, le 26 septembre 2006**

Nous, Ministres participant à la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Bucarest, le 26 septembre 2006,

Sensibles aux difficultés que rencontre l'usage du français dans les organisations internationales et régionales ;

Soulignant notre attachement, au titre de la diversité culturelle et linguistique, au plein respect du statut de langue de travail ou de langue officielle reconnu par les textes organiques des organisations internationales et régionales dont nos États et gouvernements sont membres ;

Rappelant que le français est l'une des deux langues de travail des Nations Unies et des ses organes spécialisés ; Dans les organisations internationales et régionales où le français bénéficie du statut de langue de travail ou de langue officielle, nous nous engageons, ainsi que nos représentants et délégués :

- à nous exprimer en français lorsque c'est notre seule langue nationale ou officielle ;
- à faire une part équitable et équilibrée à l'expression en français lorsque notre pays reconnaît plusieurs langues nationales ou officielles, illustrant ainsi notre diversité culturelle ;
- à privilégier l'expression en langue française dans tous les autres cas où l'usage de notre ou de nos langues nationales ou officielles, autres que le français, n'est pas possible ;

Nous assurerons en outre, lors des assemblées générales et des sessions ministérielles, si nous n'utilisons pas le français, qu'en cas de distribution de versions écrites, une version française soit fournie par le secrétariat de l'organisation ou par notre propre délégation si celle-ci choisit d'en distribuer le texte ;

Par ailleurs nous nous engageons à ce que nos représentants et délégués auprès de ces organisations :

- 1) s'assurent auprès des secrétariats de ces organisations :
 - de l'interprétation simultanée des interventions lors de la tenue de séances officielles et aux étapes importantes de l'examen d'un texte,
 - qu'il n'y ait pas d'abus de réunions informelles sans interprétation ;
- 2) veillent à ce que :
 - toute la documentation et les publications, y compris électroniques, de ces organisations soient disponibles en français ou, en cas de traduction, dans une version française de qualité, conforme à l'original ;

- les textes essentiels à la négociation soient également disponibles en français en temps utile ;
- 3) formulent, au sein des groupes d'ambassadeurs francophones, des propositions pour favoriser l'usage du français et réagissent auprès des secrétariats, collectivement si nécessaire, en cas de manquement aux règles du multilinguisme ;
- 4) veillent à l'allocation par ces organisations de ressources financières et humaines adéquates pour que le statut des langues de travail ou des langues officielles soit respecté dans les faits ;
- 5) interviennent collectivement afin qu'elles appliquent de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement ;
- 6) interviennent pour que, dans les opérations de maintien de la paix conduites sur le territoire d'un État francophone, les contingents de l'organisation internationale ou régionale concernée soient en mesure de communiquer avec les autorités et la population en français et que cette nécessité soit prise en compte dans le recrutement et la formation des personnels des opérations de maintien de la paix ;
- 7) travaillent de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques reconnus au sein des organisations internationales et régionales, pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles ;

À cet effet, nous appuyons les initiatives prises au sein de ces organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et soutenons les actions en cours de l'OIF en vue d'enseigner le français aux fonctionnaires de ces organisations et des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle ; nous nous concerterons également pour favoriser le recrutement d'agents maîtrisant la langue française à des postes de responsabilité au sein de ces organisations.

Nous invitons le Secrétaire général de la Francophonie à poursuivre résolument son engagement en faveur de l'usage du français dans les organisations internationales, notamment à travers les représentations permanentes de l'OIF et les autres actions d'accompagnement que nous jugerons souhaitables.

Annexe 2

**Classification des pays
suivant les usages linguistiques
requis par le Vade-mecum**

Classification des pays suivant les usages linguistiques requis par le Vade-mecum

FRANÇAIS SEULE LANGUE OFFICIELLE ⇒ langue suggérée : français

BÉNIN
BURKINA FASO
CONGO
CONGO (République démocratique du)
COTE D'IVOIRE
FRANCE
GABON
GUINÉE
MALI
MONACO (Principauté de)
NIGER
SÉNÉGAL
TOGO

FRANÇAIS PARMI LES LANGUES OFFICIELLES AUX CÔTÉS D'UNE OU PLUSIEURS LANGUES N'AYANT PAS DE STATUT OFFICIEL DANS L'ORGANISATION CONCERNÉE ⇒ langue suggérée : français

BELGIQUE (langues officielles : français avec l'allemand et le néerlandais)
BURUNDI (langues officielles : français avec le kirundi)
CENTREAFRIQUE (langues officielles : français avec le sango)
HAÏTI (langues officielles : français avec le créole)
LUXEMBOURG (langues officielles : français avec le luxembourgeois et l'allemand)

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE DANS UN PAYS DONT AUCUNE LANGUE OFFICIELLE N'A DE STATUT OFFICIEL DANS L'ORGANISATION CONCERNÉE ⇒ langue suggérée : français

ALBANIE (langue officielle : l'albanais)
ANDORRE (langue officielle : le catalan)
ARMÉNIE (langue officielle : l'arménien)
AUTRICHE (langue officielle : l'allemand)
BULGARIE (langue officielle : le bulgare)
CAMBODGE (langue officielle : le khmer)
CHYPRE (langues officielles : le grec et le turc)
CROATIE (langue officielle : le croate)
EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDONIE (langues officielles : le macédonien et l'albanais dans certaines régions)

GEORGIE (langue officielle : le géorgien)
 GRECE (langue officielle : le grec)
 HONGRIE (langue officielle : le hongrois)
 LAOS (langue officielle : le lao)
 LETTONIE (langue officielle : le letton)
 LITUANIE (langue officielle : le lituanien)
 MOLDAVIE (langue officielle : le moldave)
 POLOGNE (langue officielle : le polonais)
 ROUMANIE (langue officielle : le roumain)
 SERBIE (langue officielle : le serbe)
 SLOVAQUE (langue officielle : le slovaque)
 THAILANDE (langue officielle : le thaï de facto)
 TCHEQUE (langue officielle : le tchèque)
 UKRAINE (langue officielle : l'ukrainien)
 VIETNAM (langue officielle : le vietnamien de facto)

FRANÇAIS PARMI LES LANGUES OFFICIELLES AUX CÔTÉS D'UNE LANGUE AYANT UN STATUT OFFICIEL DANS L'ORGANISATION CONCERNÉE ⇒ langues suggérées : anglais, arabe, espagnol, italien et/ou français , selon les cas.

CAMEROUN (langues officielles : français et anglais)
 CANADA (langues officielles : français et anglais)
 COMORES (langues officielles : français et l'arabe)
 DJIBOUTI (langues officielles : français et arabe)
 GUINÉE EQUATORIALE (langues officielles : français et espagnol)
 MADAGASCAR (langues officielles : français, malgache et anglais)
 RWANDA (langues officielles : français, kinyarwanda et anglais)
 SEYCHELLES (langues officielles : français, anglais et créole)
 SUISSE (langues officielles : allemand, français, italien et romanche)
 TCHAD (langues officielles : français et arabe classique)
 VANUATU (langues officielles : français, bichlamar et anglais)

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE DANS UN PAYS DONT UNE LANGUE OFFICIELLE A UN STATUT OFFICIEL DANS L'ORGANISATION CONCERNÉE ⇒ langues suggérées : anglais, arabe, italien ou portugais, selon les cas.

CAP-VERT (langue officielle : le portugais)
 DOMINIQUE (langue officielle : l'anglais)
 EGYPTES (langue officielle : l'arabe classique)
 GHANA (langue officielle : l'anglais)
 GUINÉE BISSAO (langue officielle : le portugais)
 LIBAN (langue officielle : l'arabe)
 MAROC (langue officielle : l'arabe)
 MAURICE (langue officielle : l'anglais, de facto)
 MAURITANIE (langue officielle : l'arabe)
 MOZAMBIQUE (langue officielle : le portugais)

SAINTE-LUCIE (langue officielle : l'anglais de facto)

SAO TOME et PRINCIPE (langue officielle : le portugais)

SLOVENIE (langues officielles : le slovène, l'italien et le hongrois)

TUNISIE (langue officielle : l'arabe)

Annexe 3

Étude DIVERSUM - Onu

Diversité linguistique sur Internet : le comportement des Nations unies

Liste des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639-1 utilisés dans cette étude :

AR	–	arabe
CS	–	tchèque
DA	–	danois
DE	–	allemand
EN	–	anglais
ES	–	espagnol
FI	–	finnois
FR	–	français
HE	–	hébreu
IT	–	italien
JA	–	japonais
KO	–	coréen
NL	–	néerlandais
NO	–	norvégien
PT	–	portugais
RU	–	russe
RW	–	kinyarwanda
SK	–	slovaque
SQ	–	albanais
SR	–	serbe
SV	–	suédois
ZH	–	chinois

Cette étude utilise des données d'observation à caractère linguistique, collectées en juillet 2010 dans le cadre du processus de notation mis en œuvre par diversum SAS. Cette entreprise, contrôlée par l'Association diversum, organisation indépendante, est spécialisée dans la mesure de l'impact que les entreprises et les collectivités peuvent avoir sur l'environnement culturel.

L'étude est effectuée à partir du répertoire officiel des sites des organismes du système des Nations Unies sur la toile et place toutes les institutions étudiées à égalité, sans pondération des résultats selon l'importance relative des institutions entre elles. Elle permet de tirer des enseignements quant à la façon dont les Nations Unies s'expriment sur l'internet, aussi bien pour la communication non localisée (1) que pour celle destinée à des territoires en particulier (2).

1. COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION NON LOCALISÉE

Cette première partie de l'étude porte sur le principal site internet de chaque institution, soit un ensemble de 101 supports⁷⁹ (abritant 300 versions linguistiques⁸⁰).

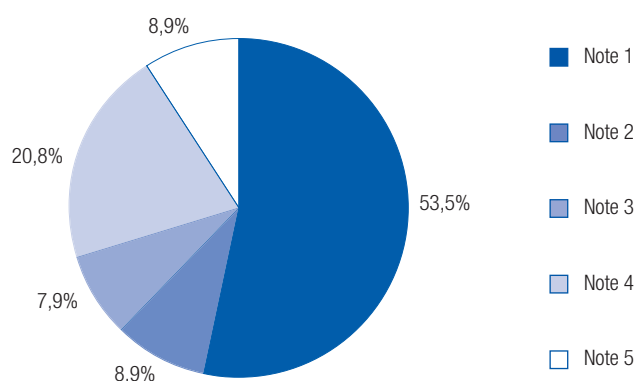
1.1. Hiérarchie entre les sites

Une hiérarchie entre les 101 sites étudiés peut être établie en les classant sur une échelle de notes de 1 à 5 renvoyant aux caractéristiques suivantes :

- « 1 » le site internet de l'institution est proposé en une ou deux langues ;
- « 2 » le site internet de l'institution est proposé en au moins trois langues ;
- « 3 » le site internet de l'institution est proposé au minimum dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (AR, EN, ES, FR, RU, ZH) ;
- « 4 » le site internet de l'institution offre un service d'actualités en au moins trois langues ;
- « 5 » le site internet de l'institution offre un service d'actualités au minimum dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Synthèse des notes obtenues

	Nombre de sites	Proportion
Note 1	54	53,5 %
Note 2	9	8,9 %
Note 3	8	7,9 %
Note 4	21	20,8 %
Note 5	9	8,9 %
Total	101	100 %



1.2. Quelle diversité linguistique ?

Le spectre des langues représentées reflète l'éventail des langues présentes sur l'ensemble des sites internet étudiés. Il fournit également la part de chacune de ces langues dans cet ensemble. Deux spectres différents sont proposés. Le premier est établi sur la base de toutes les versions linguistiques, qu'elles soient statiques ou dynamiques⁸¹. En revanche, le second est établi uniquement sur la base des versions dynamiques.

⁷⁹ Voir le détail par site pages 93 à 100

⁸⁰ Pour être retenue au titre de la communication non localisée, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié – ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

⁸¹ Les versions classées « dynamiques » sont celles proposant un service d'actualités, signalé dès la page d'accueil, et dont la dernière publication date de moins d'un an. Cette caractéristique permet d'opérer la distinction par rapport à des sites résolument statiques.

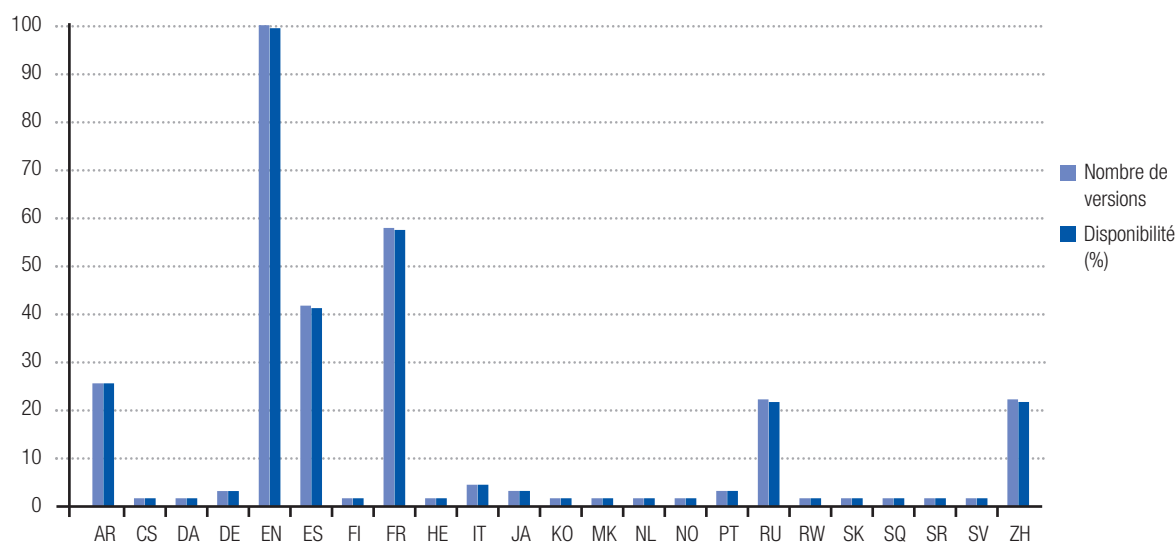
1.2.1. Versions statiques et dynamiques confondues (101 sites concernés)

	AR	CS	DA	DE	EN	ES	FI	FR	HE	IT	JA	KO
Nombre de versions	26	1	1	3	101	42	1	58	1	5	4	1
Disponibilité (%)	25,7	1	1	3	100	41,6	1	57,4	1	5	4	1

	MK	NL	NO	PT	RU	RW	SK	SQ	SR	SV	ZH
Nombre de versions	1	1	1	4	22	1	1	1	1	1	22
Disponibilité (%)	1	1	1	4	21,8	1	1	1	32,1	30,4	28,6

La disponibilité exprime en pourcentage le niveau de présence d'une langue.
Elle s'obtient par le rapport [nombre de versions] / [nombre total de sites concernés].

Spectre des langues représentées
Versions statiques et dynamiques

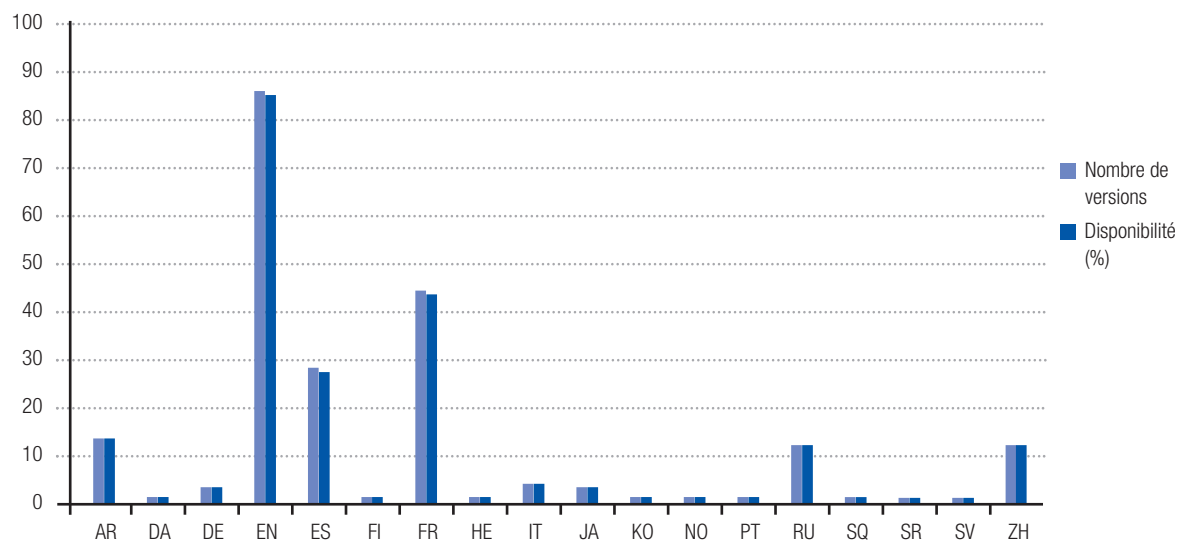


1.2.2. Versions dynamiques uniquement (101 sites concernés)

	AR	DA	DE	EN	ES	FI	FR	HE	IT
Nombre de versions	14	1	3	86	28	1	45	1	4
Disponibilité (%)	13,9	1	3	85,1	27,7	1	44,6	1	4

	JA	KO	NO	PT	RU	SQ	SR	SV	ZH
Nombre de versions	3	1	1	1	13	1	1	1	13
Disponibilité (%)	3	1	1	1	12,9	1	1	1	12,9

Spectre des langues représentées
Versions dynamiques seulement



1.3. Quel degré de multilinguisme ?

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total donne le nombre moyen de versions linguistiques par site étudié, sans distinction entre les versions linguistiques statiques et les versions linguistiques dynamiques.

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique donne la moyenne de versions linguistiques dynamiques par site ayant obtenu la note « 4 » ou la note « 5 ».

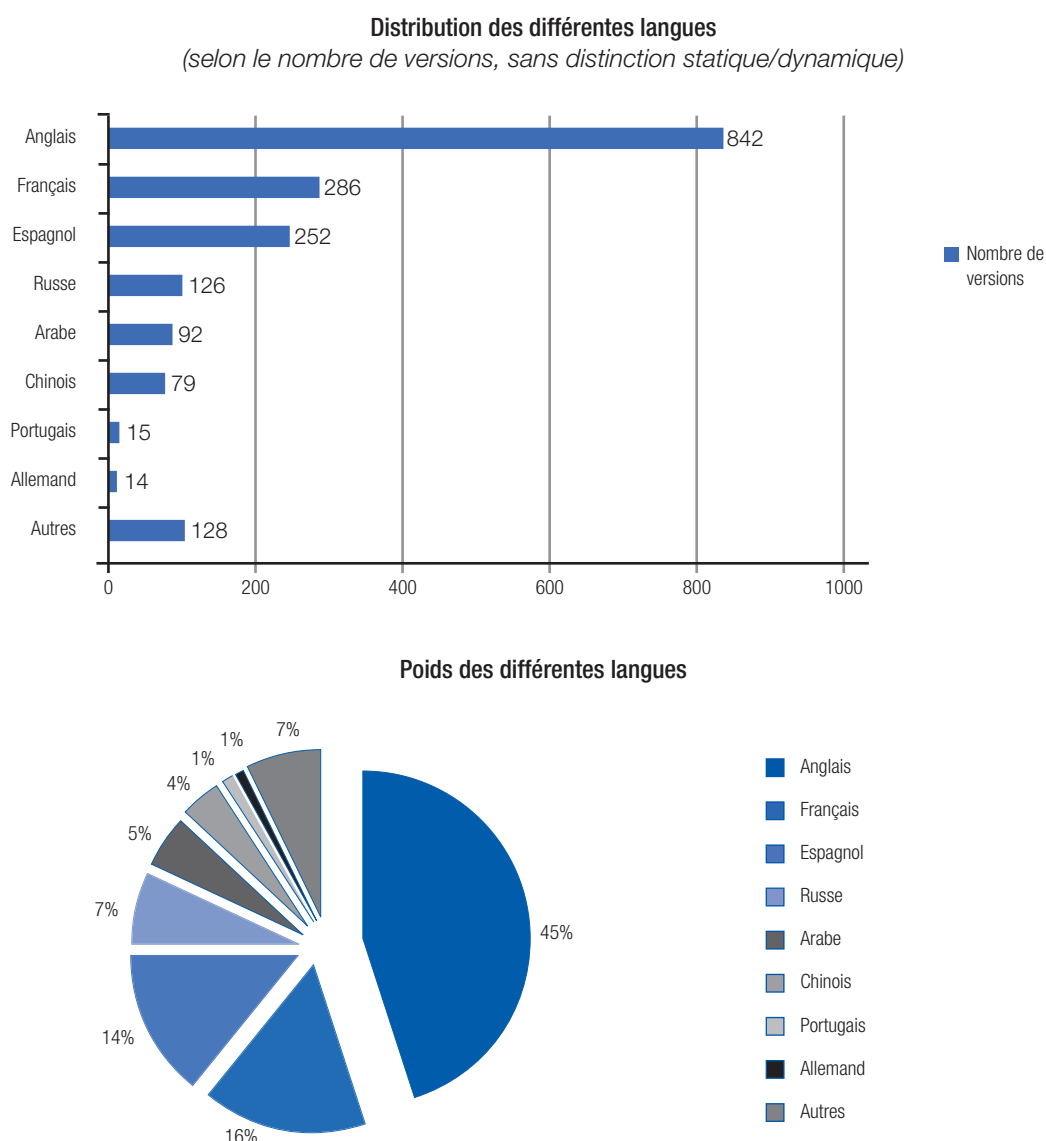
Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total : 2,97

Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique : 4,53

2. COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION LOCALISÉE

Cette deuxième partie de l'étude porte, au niveau de chaque institution du périmètre, sur le principal site internet dédié à chacun des territoires où l'institution est représentée. Cela correspond à un total de 1058 supports (abritant 1834 versions linguistiques).

2.1. Quelle diversité linguistique ?



Nota : la catégorie « autres » renvoie aux langues dont la représentation unitaire est inférieure à 0,8 % du total des versions linguistiques, c'est-à-dire au cas particulier et par ordre décroissant de représentation en nombre de versions : le japonais, le roumain, le turc, le suédois, l'italien, le néerlandais, le vietnamien, le hongrois, le polonais, le persan, l'ukrainien, le thaï, le tchèque, le slovène, le slovaque, le coréen, le bulgare, le norvégien, le lituanien, l'islandais, le khmer, le letton, le serbe, le croate, le bosnien, le pachto, le népalais, le finnois, le catalan, l'indonésien, le grec moderne, l'estonien, le danois, le kazakh, le géorgien, le biélorusse, l'azéri, l'albanais, l'ourdou, le mongol, le moldave, le macédonien et l'ouzbek.

2.2. Quel effort d'adaptation ?

Globalement, 63,7 % des sites étudiés sont disponibles dans au moins une des langues officielles des pays hôtes. Cette disponibilité des supports reste cependant variable selon les ensembles linguistiques.

Disponibilité des sites locaux en fonction de la langue officielle des pays visés :

Taux de disponibilité général	63,7 %
-------------------------------	--------

Taux de disponibilité pour :

- l'allemand	56 %
- l'anglais	98,4 %
- l'arabe	30,7 %
- le chinois	69,2 %
- l'espagnol	87,3 %
- le français	68,8 %
- le portugais	29,4 %
- le russe	66,7 %

Aide à la lecture : le taux de disponibilité pour le français (68,8 %) renvoie à la proportion de sites locaux disponibles en français pour les seuls sites locaux dédiés à des pays ayant le français comme langue officielle.

Détail des 101 sites analysés pour l'étude de la communication non localisée

Les langues présentes sont listées dans l'ordre alphabétique des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639-1. Le cas échéant, l'indicatif en caractères gras correspond à la langue par défaut, c'est-à-dire celle pour laquelle, en l'absence de préférence linguistique du navigateur (depuis un poste en France métropolitaine), on accède au contenu sans avoir à franchir un menu linguistique préalable. Les indicatifs soulignés d'un trait correspondent aux langues pour lesquelles un service d'actualités est effectivement assuré (versions dynamiques).

1	Administration postale des Nations Unies (APNU) Site : unstamps.un.org Note : 4 Langues : <u>DE</u> , EN , <u>FR</u> , <u>IT</u>
2	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Site : www.iaea.org Note : 1 Langues : EN
3	Association internationale de développement (IDA) Site : web.worldbank.org Note : 2 Langues : AR , EN , <u>ES</u> , <u>FR</u> , JA
4	Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) Site : www.miga.org Note : 1 Langues : EN
5	Atlas des océans des Nations Unies Site : www.oceanatlas.org Note : 1 Langues : EN
6	Autorité internationale des fonds marins (AIFM) Site : www.isa.org.jm Note : 4 Langues : <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>FR</u>
7	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) Site : www.worldbank.org/ibrd Note : 2 Langues : AR , EN , ES , FR
8	Banque mondiale Site : www.albankaldawli.org , www.worldbank.org , www.bancomundial.org , www.banquemondiale.org , www.worldbank.org.cn Note : 5 Langues : AR , EN , ES , FR , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
9	Base de données commune des Nations Unies sur les fournisseurs Site : www.ungm.org Note : 1 Langues : EN
10	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) Site : ochaonline.un.org Note : 1 Langues : EN



11	Bureau des affaires spatiales Site : www.unoosa.org Note : 1 Langues : EN , FR
12	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) Site : www.unops.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR
13	Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) Site : www.iapso.org Note : 1 Langues : EN
14	Bureau international d'éducation (BIE) Site : www.ibe.unesco.org Note : 5 Langues : AR , EN , ES , FR , RU , ZH
15	Bus magique des Nations Unies Site : cyberschoolbus.un.org Note : 3 Langues : AR , EN , ES , FR , RU , ZH
16	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies Site : https://pengva1.unjspf.org Note : 1 Langues : EN , FR
17	Centre du commerce international (CCI) Site : www.intracen.org Note : 2 Langues : EN , ES , FR
18	Centre international de calcul (CIC) Site : www.unicc.org Note : 1 Langues : EN
19	Centre international de formation de l'OIT Site : www.itcilo.org Note : 4 Langues : AR , EN , ES , FR , IT , PT , RU , ZH
20	Centre international de génie génétique et de biotechnologie (CIGGB) Site : www.icgeb.org Note : 1 Langues : EN , IT
21	Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) Site : www.ictp.trieste.it Note : 1 Langues : EN , IT
22	Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS) Site : www.ics.trieste.it Note : 1 Langues : EN
23	Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) Site : icsid.worldbank.org Note : 1 Langues : EN
24	Comité des commissaires aux comptes de l'ONU Site : www.un.org/auditors/board Note : 3 Langues : AR , EN , ES , FR , RU , ZH

25	Comité scientifique des Nations Unies sur les effets des rayonnements ionisants Site : www.unscear.org Note : 1 Langues : EN , FR
26	Commission de la fonction publique internationale (CFPI) Site : icsc.un.org Note : 1 Langues : EN
27	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) Site : www.uncitral.org Note : 5 Langues : <u>AR</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
28	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) Site : www.unescap.org Note : 1 Langues : EN
29	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) Site : www.escwa.un.org Note : 1 Langues : <u>AR</u> , EN
30	Commission économique pour l'Afrique (CEA) Site : www.uneca.org Note : 1 Langues : EN , <u>FR</u>
31	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) Site : www.eclac.cl Note : 4 Langues : <u>EN</u> , ES , <u>PT</u>
32	Commission économique pour l'Europe (CEE) Site : www.unece.org Note : 1 Langues : EN
33	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) Site : www.unctad.org Note : 4 Langues : EN , <u>ES</u> , <u>FR</u>
34	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) Site : www.unsystemceb.org Note : 1 Langues : EN
35	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) Site : unfccc.int Note : 2 Langues : EN , ES, FR
36	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) Site : www.unccd.int Note : 1 Langues : EN , <u>FR</u>
37	Corps commun d'inspection (CCI) Site : www.unjiu.org Note : 3 Langues : AR, EN , ES, FR, RU, ZH
38	Cour internationale de justice (CIJ) Site : www.icj-cij.org Note : 3 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , RU, ZH



39	Division du développement durable Site : www.un.org/esa/dsd Note : 1 Langues : EN
40	École des cadres des Nations Unies (UNSC) Site : www.unssc.org Note : 1 Langues : EN
41	École internationale des Nations Unies Site : www.unis.org Note : 1 Langues : EN
42	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) Site : www.unifem.org Note : 1 Langues : EN
43	Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) Site : www.uncdf.org Note : 1 Langues : EN, FR
44	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) Site : www.unfpa.org Note : 1 Langues : EN
45	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Site : www.unicef.org Note : 4 Langues : AR, EN, ES, FR, ZH
46	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) Site : www.un.org/partnerships Note : 1 Langues : EN
47	Fonds international de développement agricole (FIDA) Site : www.ifad.org Note : 1 Langues : EN, FR
48	Fonds monétaire international (FMI) Site : www.imf.org Note : 5 Langues : AR, EN, ES, FR, JA, RU, ZH
49	Groupe de développement des Nations Unies Site : www.undg.org Note : 1 Langues : EN
50	Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique Site : www.ungiwg.org Note : 1 Langues : EN
51	Groupe d'auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies Site : www.un.org/auditors/panel Note : 3 Langues : AR, EN, ES, FR, RU, ZH
52	Groupe d'évaluation des Nations Unies Site : www.uneval.org Note : 1 Langues : EN

53	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) Site : www.ohchr.org Note : 2 Langues : EN , ES , FR
54	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) Site : www.unhcr.org Note : 1 Langues : EN
55	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) Site : www.unrisd.org Note : 2 Langues : EN , ES , FR
56	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) Site : www.unitar.org Note : 1 Langues : EN , FR
57	Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) Site : www.unidir.org Note : 1 Langues : EN , FR
58	Institut international de planification de l'éducation (IIEP) Site : www.unesco.org/iiep Note : 4 Langues : EN , ES , FR
59	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) Site : www.un-instraw.org Note : 1 Langues : EN , ES
60	Institut international sur le vieillissement Site : www.inia.org.mt Note : 1 Langues : EN
61	Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) Site : www.unicri.it Note : 1 Langues : EN
62	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) Site : www.un.org/unrwa Note : 4 Langues : AR , EN , HE
63	Office des Nations Unies à Genève (Onug) Site : www.unog.ch Note : 1 Langues : EN , FR
64	Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) Site : www.unon.org Note : 1 Langues : EN
65	Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) Site : www.unvienna.org Note : 2 Langues : DE , EN , FR
66	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) Site : www.icao.int Note : 1 Langues : EN , FR



67	Organisation des Nations Unies (ONU) Site : www.un.org Note : 3 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , RU, ZH
68	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Site : www.fao.org Note : 5 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
69	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) Site : www.unido.org Note : 1 Langues : <u>EN</u> , <u>FR</u>
70	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) Site : www.unesco.org Note : 5 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
71	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBTO) Site : www.ctbto.org Note : 1 Langues : <u>EN</u>
72	Organisation internationale du travail (OIT) Site : www.ilo.org Note : 4 Langues : <u>EN</u> , ES, <u>FR</u>
73	Organisation maritime internationale (OMI) Site : www.imo.org Note : 1 Langues : <u>EN</u>
74	Organisation météorologique mondiale (OMM) Site : www.wmo.int Note : 3 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , RU, ZH
75	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) Site : www.wipo.int Note : 5 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
76	Organisation mondiale de la santé (OMS) Site : www.who.int Note : 5 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
77	Organisation mondiale du commerce (OMC) Site : www.wto.org Note : 4 Langues : <u>EN</u> , ES, <u>FR</u>
78	Organisation mondiale du tourisme (OMT) Site : www.unwto.org Note : 4 Langues : <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u>
79	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW) Site : www.opcw.org Note : 5 Langues : AR, <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>RU</u> , <u>ZH</u>
80	Programme alimentaire mondial (PAM) Site : www.wfp.org Note : 4 Langues : AR, CS, DA, DE, <u>EN</u> , ES, EI, FR, IT, KO, NL, NO, PT, <u>RU</u> , SK, SV

81	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) Site : www.unaids.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR , RU
82	Programme mondial relatif à la mondialisation, la libéralisation des échanges et le développement humain durable Site : www.unctad-undp.org Note : 1 Langues : EN
83	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) Site : www.unodc.org Note : 1 Langues : EN
84	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Site : www.undp.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR
85	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) Site : www.unep.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR , ZH
86	Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat) Site : www.unhabitat.org Note : 1 Langues : EN
87	ReliefWeb Site : www.reliefweb.int Note : 1 Langues : EN
88	Réseau du Système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire Site : www.rdfs.net Note : 2 Langues : EN , ES , FR
89	Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN) Site : www.irinnews.org Note : 4 Langues : AR , EN , FR
90	Service de l'action antimines des Nations Unies Site : www.mineaction.org Note : 1 Langues : EN
91	Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales (SLNG) Site : www.un-ngls.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR , ZH
92	Société financière internationale (SFI) Site : www.ifc.org Note : 3 Langues : AR , EN , ES , FR , JA , PT , RU , ZH
93	Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) Site : www.unisdr.org Note : 1 Langues : EN
94	Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) Site : 69.94.11.53 Note : 2 Langues : EN , FR , RW



95	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) Site : www.un.org/icty Note : 4 Langues : EN , FR , MK , SQ , SR
96	Union internationale des télécommunications (UIT) Site : www.itu.int Note : 4 Langues : AR , EN , ES , FR , RU , ZH
97	Union postale universelle (UPU) Site : www.upu.int Note : 1 Langues : EN , FR
98	Université des Nations Unies (UNU) Site : unu.edu Note : 1 Langues : EN , JA
99	Volontaires des Nations Unies (VNU) Site : www.unv.org Note : 4 Langues : EN , ES , FR
100	WomenWatch Site : www.un.org/womenwatch Note : 1 Langues : EN
101	World Volunteer Web Site : www.worldvolunteerweb.org Note : 1 Langues : EN

Annexe 4

Étude DIVERSUM - U.E.

Diversité linguistique sur Internet : le comportement de l'Union européenne

Liste des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639-1 utilisés dans cette étude :

AR	–	arabe
BG	–	bulgare
CA	–	catalan
CS	–	tchèque
DA	–	danois
DE	–	allemand
EL	–	grec moderne
EN	–	anglais
ES	–	espagnol
ET	–	estonien
EU	–	basque
FI	–	finnois
FR	–	français
GA	–	irlandais
GL	–	galicien
HU	–	hongrois
IS	–	islandais
IT	–	italien
LT	–	lituanien
LV	–	letton
MT	–	maltais
NL	–	néerlandais
NO	–	norvégien
PL	–	polonais
PT	–	portugais
RO	–	roumain
RU	–	russe
SK	–	slovaque
SL	–	slovène
SV	–	suédois
TR	–	turc

Cette étude utilise des données d'observation à caractère linguistique, collectées en juillet 2010 dans le cadre du processus de notation mis en œuvre par diversum SAS. Cette entreprise, contrôlée par l'Association diversum, organisation indépendante, est spécialisée dans la mesure de l'impact que les entreprises et les collectivités peuvent avoir sur l'environnement culturel.

L'étude est effectuée à partir de la liste des sites internet fournie par le guide des institutions européennes à l'usage des citoyens et place toutes les institutions étudiées à égalité, sans pondération des résultats selon l'importance relative des institutions entre elles. Elle permet de tirer des enseignements quant à la façon dont l'Union européenne s'exprime sur l'internet, aussi bien pour la communication non localisée (1) que pour celle destinée à des territoires en particulier (2).

1. COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION NON LOCALISÉE

Cette première partie de l'étude porte sur le principal site internet non localisé de chaque institution, organe ou organisme, soit un ensemble de 56 supports⁸² (abritant 457 versions linguistiques⁸³).

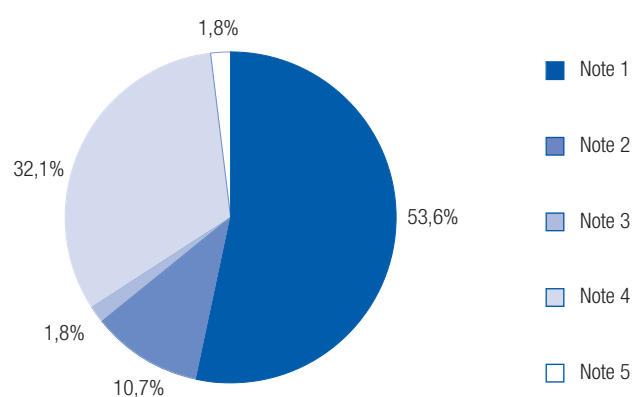
1.1. Hiérarchie entre les sites

Une hiérarchie entre les 56 sites étudiés peut être établie en les classant sur une échelle de notes de 1 à 5 renvoyant aux caractéristiques suivantes :

- « 1 » le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme est proposé en une ou deux langues ;
- « 2 » le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme est proposé en au moins trois langues ;
- « 3 » le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme est proposé au minimum dans les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne (BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV) ;
- « 4 » le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme offre un service d'actualités en au moins trois langues ;
- « 5 » le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme offre un service d'actualités au minimum dans les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne.

Synthèse des notes obtenues

	Nombre de sites	Proportion
Note 1	30	53,6 %
Note 2	6	10,7 %
Note 3	1	1,8 %
Note 4	18	32,1 %
Note 5	1	1,8 %
Total	56	100 %



82 Voir le détail par site pages 109 à 113.

83 Pour être retenue au titre de la communication non localisée, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié – ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

1.2. Quelle diversité linguistique ?

Le spectre des langues représentées reflète l'éventail des langues présentes sur l'ensemble des sites internet étudiés. Il fournit également la part de chacune de ces langues dans cet ensemble. Deux spectres différents sont proposés. Le premier est établi sur la base de toutes les versions linguistiques, qu'elles soient statiques ou dynamiques⁸⁴. En revanche, le second est établi uniquement sur la base des versions dynamiques.

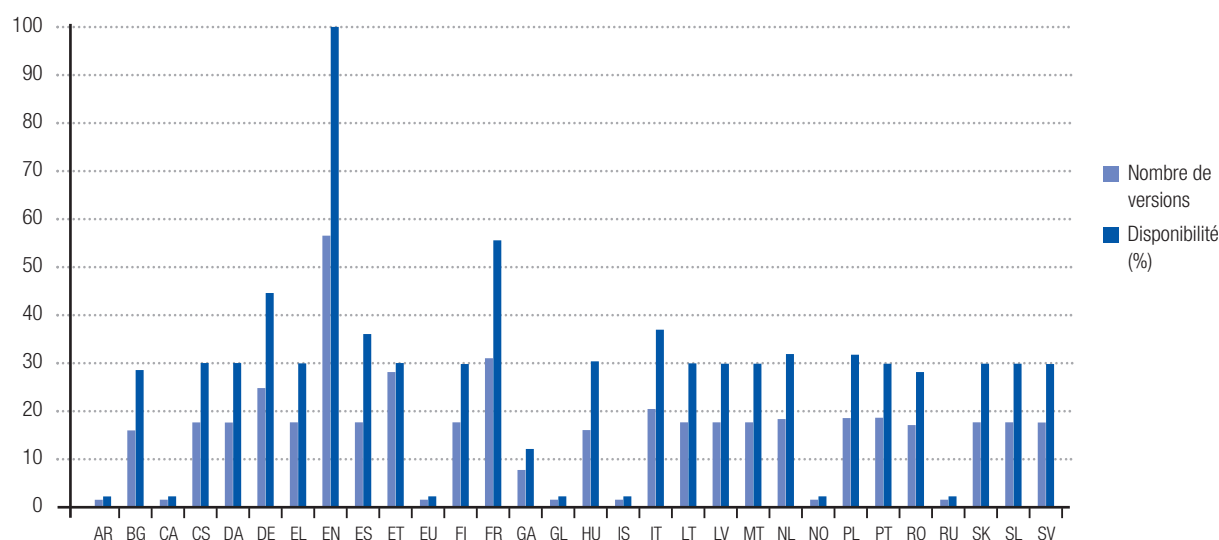
1.2.1. Versions statiques et dynamiques confondues (56 sites concernés)

	AR	BG	CA	CS	DA	DE	EL	EN	ES	ET	EU	FI	FR	GA	GL
Nombre de versions	1	16	1	17	17	25	17	56	20	17	1	17	31	7	1
Disponibilité (%)	1,8	28,6	1,8	30,4	30,4	44,6	30,4	100	35,7	30,4	1,8	30,4	55,4	12,5	1,8

	HU	IS	IT	LT	LV	MT	NL	NO	PL	PT	RO	RU	SK	SL	SV
Nombre de versions	17	1	21	17	17	17	18	1	18	17	16	1	17	17	17
Disponibilité (%)	30,4	1,8	37,5	30,4	30,4	30,4	32,1	1,8	32,1	30,4	28,6	1,8	30,4	30,4	30,4

La disponibilité exprime en pourcentage le niveau de présence d'une langue.
Elle s'obtient par le rapport [nombre de versions] / [nombre total de sites concernés].

Spectre des langues représentées
Versions statiques et dynamiques



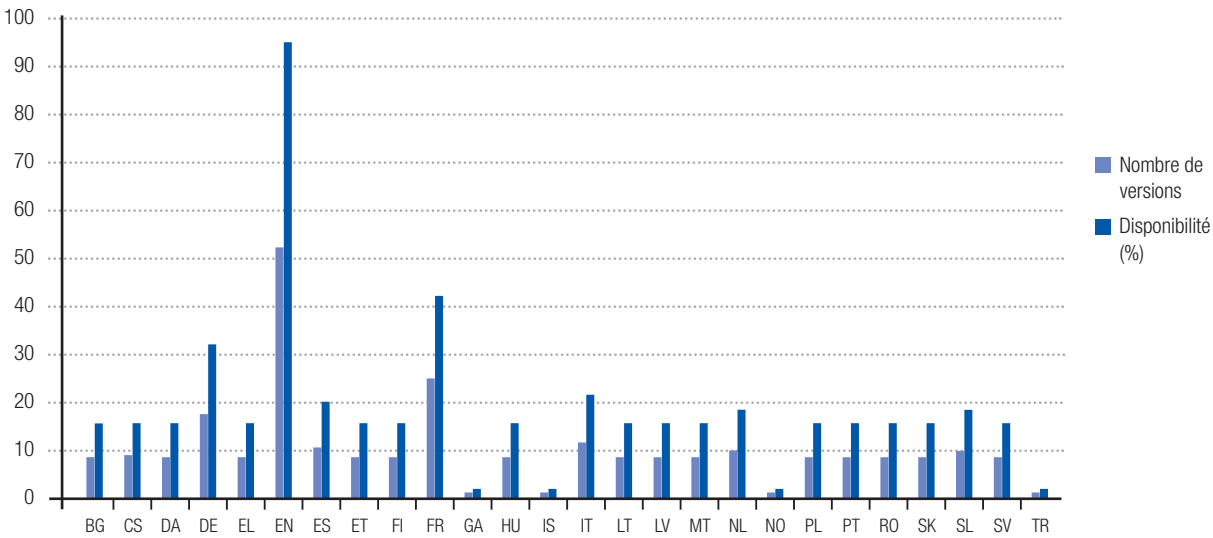
⁸⁴ Les versions classées « dynamiques » sont celles proposant un service d'actualités, signalé dès la page d'accueil, et dont la dernière publication date de moins d'un an. Cette caractéristique permet d'opérer la distinction par rapport à des sites résolument statiques.

1.2.2. Versions dynamiques uniquement (56 sites concernés)

	BG	CS	DA	DE	EL	EN	ES	ET	FI	FR	GA	HU	IS
Nombre de versions	9	9	9	18	9	53	11	9	9	24	1	9	1
Disponibilité (%)	16,1	16,1	16,1	32,1	16,1	94,6	19,6	16,1	16,1	42,9	1,8	16,1	1,8

	IT	LT	LV	MT	NL	NO	PL	PT	RO	SK	SL	SV	TR
Nombre de versions	12	9	9	9	10	1	9	9	9	9	10	9	1
Disponibilité (%)	21,4	16,1	16,1	16,1	17,9	1,8	16,1	16,1	16,1	16,1	17,9	16,1	1,8

Spectre des langues représentées
Versions dynamiques seulement



1.3. Quel degré de multilinguisme ?

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total donne le nombre moyen de versions linguistiques par site étudié, sans distinction entre les versions linguistiques statiques et les versions linguistiques dynamiques.

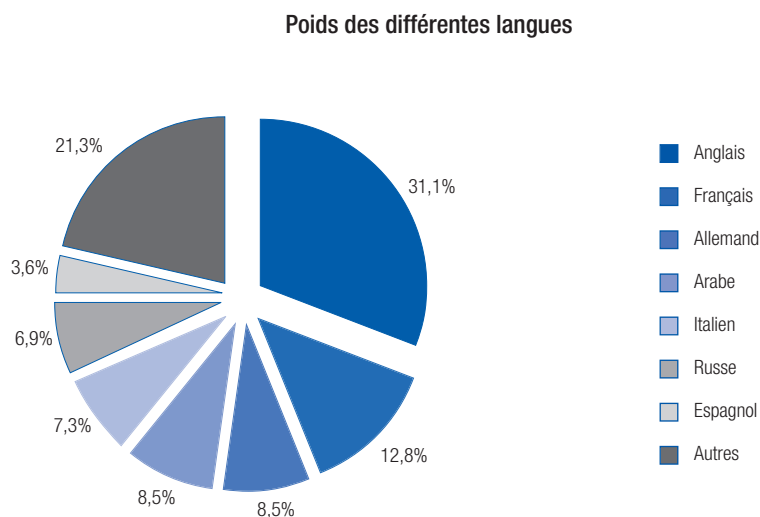
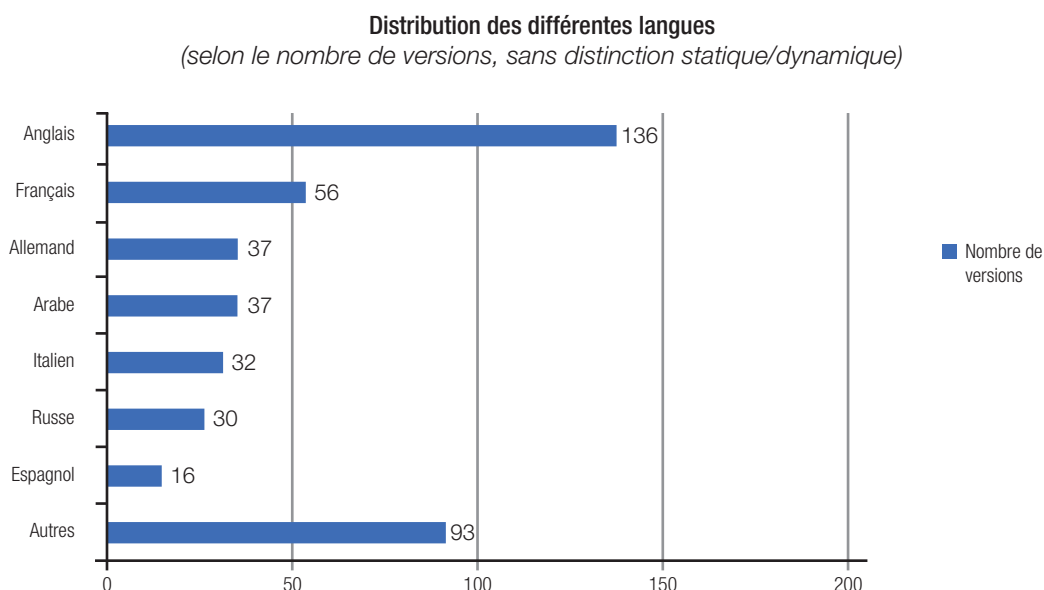
L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique donne la moyenne de versions linguistiques dynamiques par site ayant obtenu la note « 4 » ou la note « 5 ».

Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total : 8,16
Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique : 12,53

2. COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION LOCALISÉE

Cette deuxième partie de l'étude porte, au niveau de chaque institution du périmètre, sur le principal site internet dédié à chacun des territoires où l'institution est représentée. Cela correspond à un total de 213 supports (abritant 437 versions linguistiques).

2.1. Quelle diversité linguistique ?



Nota : la catégorie « autres » renvoie aux langues dont la représentation unitaire est inférieure à 3 % du total des versions linguistiques, c'est-à-dire au cas particulier et par ordre décroissant de représentation en nombre de versions : le portugais, le néerlandais, le grec moderne, le suédois, le roumain, le turc, le tchèque, le letton, le slovène, l'estonien, le bulgare, le danois, le finnois, le polonais, le hongrois, le slovaque, l'albanais, le coréen, le norvégien, le croate, le lituanien, le maltais, le biélorusse, l'azéri, l'arménien, l'islandais, le pachto, le persan, le chinois, le japonais, le bosnien, le macédonien, le basque, le catalan, le galicien, l'hébreu, l'irlandais, l'ukrainien, le serbe, le kazakh et le mongol.

2.2. Quel effort d'adaptation ?

Globalement, 84,5 % des sites étudiés sont disponibles dans au moins une des langues officielles des pays hôtes. Cette disponibilité des supports reste cependant variable selon les ensembles linguistiques.

Disponibilité des sites locaux en fonction de la langue officielle des pays visés :

Taux de disponibilité général	84,5 %
-------------------------------	--------

Taux de disponibilité pour :

- l'allemand	71,4 %
- l'anglais	97,1 %
- l'arabe	78,3 %
- le chinois	100 %
- l'espagnol	100 %
- le français	95,8 %
- le portugais	100 %
- le russe	85,7 %

Aide à la lecture : le taux de disponibilité pour le français (95,8 %) renvoie à la proportion de sites locaux disponibles en français pour les seuls sites locaux dédiés à des pays ayant le français comme langue officielle.

Détail des 56 sites analysés pour l'étude de la communication non localisée

Les langues présentes sont listées dans l'ordre alphabétique des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639-1. Le cas échéant, l'indicatif en caractères gras correspond à la langue par défaut, c'est-à-dire celle pour laquelle, en l'absence de préférence linguistique du navigateur (depuis un poste en France métropolitaine), on accède au contenu sans avoir à franchir un menu linguistique préalable. Les indicatifs soulignés d'un trait correspondent aux langues pour lesquelles un service d'actualités est effectivement assuré (versions dynamiques).

1	Agence d'approvisionnement EURATOM Site : ec.europa.eu/euratom Note : 1 Langues : <u>EN</u>
2	Agence communautaire de contrôle des pêches (CFCA) Site : www.cfca.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
3	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) Site : www.fra.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
4	Agence européenne de défense (EDA) Site : www.eda.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
5	Agence européenne pour l'environnement (EEA) Site : www.eea.europa.eu Note : 4 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, FR, HU, IS, IT, LT, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SK, SL, SV, TR
6	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (FRONTEX) Site : www.frontex.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
7	Agence européenne des médicaments Site : www.emea.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
8	Agence européenne des produits chimiques (ECHA) Site : echa.europa.eu Note : 2 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV
9	Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) Site : www.easa.europa.eu Note : 2 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV
10	Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) Site : www.emsa.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>

11	Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) Site : www.enisa.europa.eu Note : 1 Langues : EN
12	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail Site : www.osha.europa.eu Note : 4 Langues : BG , CS , DA , DE , EL , EN , ES , ET , FI , FR , HU , IT , LT , LV , MT , NL , PL , PT , RO , SK , SL , SV
13	Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (AECI) Site : ec.europa.eu/energy/intelligent/contact/index_en.htm Note : 1 Langues : EN
14	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERC) Site : erc.europa.eu Note : 2 Langues : DE , EN , ES , FR , IT , PL
15	Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA) Site : eacea.ec.europa.eu Note : 4 Langues : DE , EN , FR
16	Agence exécutive pour la recherche (AER) Site : ec.europa.eu/research/rea Note : 1 Langues : EN
17	Agence exécutive du réseau transeuropéen de transport Site : ec.europa.eu/ten Note : 1 Langues : EN , FR
18	Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (AESC) Site : http://ec.europa.eu/eahc Note : 1 Langues : EN
19	Agence ferroviaire européenne (ERA) Site : www.era.europa.eu Note : 1 Langues : EN
20	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) Site : www.efsa.europa.eu Note : 4 Langues : DE , EN , FR , IT
21	Autorité de surveillance du GNSS européen Site : www.gsa.europa.eu Note : 1 Langues : EN
22	Banque centrale européenne Site : www.ecb.eu Note : 4 Langues : BG , CS , DA , DE , EL , EN , ES , ET , FI , FR , HU , IT , LT , LV , MT , NL , PL , PT , RO , SK , SL , SV
23	Banque européenne d'investissement Site : www.eib.org Note : 4 Langues : DE , EN , FR
24	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) Site : cedefop.europa.eu Note : 1 Langues : EN

25	Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC) Site : www.ecdc.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
26	Centre satellitaire de l'Union européenne (EUSC) Site : www.eusc.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
27	Centre de traduction des organes de l'Union européenne Site : www.cdt.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u> , <u>FR</u>
28	Collège européen de police (CEPOL) Site : www.cepol.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
29	Comité des régions Site : www.cor.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
30	Comité économique et social européen Site : eesc.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u> , <u>FR</u>
31	Commission européenne Site : ec.europa.eu Note : 5 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>GA</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
32	Conseil de l'Union européenne Site : www.consilium.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>GA</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
33	Conseil européen Site : www.european-council.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>GA</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
34	Contrôleur européen de la protection des données Site : www.edps.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>GA</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
35	Cour de justice des Communautés européennes Site : curia.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
36	Cour des comptes européenne Site : eca.europa.eu Note : 4 Langues : <u>BG</u> , <u>CS</u> , <u>DA</u> , <u>DE</u> , <u>EL</u> , <u>EN</u> , <u>ES</u> , <u>ET</u> , <u>FI</u> , <u>FR</u> , <u>GA</u> , <u>HU</u> , <u>IT</u> , <u>LT</u> , <u>LV</u> , <u>MT</u> , <u>NL</u> , <u>PL</u> , <u>PT</u> , <u>RO</u> , <u>SK</u> , <u>SL</u> , <u>SV</u>
37	École européenne d'administration Site : europa.eu/eas Note : 2 Langues : <u>DE</u> , <u>EN</u> , <u>FR</u>
38	Entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion Site : www.fusionforenergy.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>

39	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) Site : www.eurofound.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
40	Fondation européenne pour la formation (ETF) Site : www.etf.europa.eu Note : 2 Langues : AR, DE, <u>EN</u> , FR, IT, RU
41	Fonds européen d'investissement Site : www.eif.org Note : 1 Langues : <u>EN</u>
42	Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (ISS) Site : www.iss.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u> , <u>FR</u>
43	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes Site : ec.europa.eu/employment_social/gender_equality Note : 1 Langues : <u>EN</u>
44	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) Site : eit.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
45	Médiateur européen Site : www.ombudsman.europa.eu Note : 4 Langues : BG, CS, DA, <u>DE</u> , EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, <u>FR</u> , GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV
46	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) Site : www.emcdda.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
47	Office communautaire des variétés végétales (OCVV) Site : www.cpvo.europa.eu Note : 2 Langues : CS, DA, DE, EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, SK, SL, SV
48	Office européen de police (Europol) Site : www.europol.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>
49	Office européen de sélection du personnel Site : europa.eu/epso Note : 3 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV
50	Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (OHIM) Site : oami.europa.eu Note : 4 Langues : <u>DE</u> , <u>EN</u> , ES, <u>FR</u> , <u>IT</u>
51	Office des publications de l'Union européenne Site : publications.europa.eu Note : 4 Langues : BG, CS, DA, <u>DE</u> , EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, <u>FR</u> , HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV
52	Parlement européen Site : www.europarl.europa.eu Note : 4 Langues : BG, CS, DA, <u>DE</u> , EL, <u>EN</u> , ES, ET, FI, <u>FR</u> , HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

53	Présidence du Conseil Site : www.eu2010.es Note : 4 Langues : CA, <u>EN</u> , <u>ES</u> , EU, <u>FR</u> , GL
54	Présidence du Conseil Site : eutrio.be Note : 4 Langues : <u>DE</u> , <u>EN</u> , <u>FR</u> , <u>NL</u>
55	Service européen pour l'action extérieure Site : eeas.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u> , <u>FR</u>
56	Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust) Site : www.eurojust.europa.eu Note : 1 Langues : <u>EN</u>

